



ÉTUDE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DE FLEURS ET FEUILLAGES COUPÉS

2023



Léa Aubry
Laurina Chioso
Yosr Chourabi
Margaux Decosse
Julie Marsault
Romane Rousset



Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier notre commanditaire et chargée de projet, Malorie CLAIR, pour nous avoir accordé sa confiance tout au long de ce projet. Sa flexibilité nous a permis de travailler en autonomie et de façonner le projet comme nous l'entendions, en combinant nos propres idées et notre manière de travailler sur le sujet imposé.

Nous voulons ensuite remercier nos tuteurs, Caroline WIDEHEM et Laurent CRESPEL, pour l'accompagnement qu'ils nous ont fourni chaque semaine et pour leurs informations précieuses à notre compréhension de la filière française fleurs et feuillages coupés ainsi qu'à son histoire.

Enfin, nous remercions tous les professionnels de la filière, des producteurs aux distributeurs, pour avoir pris le temps de nous rencontrer et de répondre à nos interrogations sur leur travail et leur perception de cette filière.



Sommaire

Liste des figures	5
Listes des tableaux	7
Abréviations	8
Préambule.....	9
Contextualisation du projet et historique de la filière fleurs et feuillages coupés française	10
Introduction - Histoire de l'horticulture ornementale mondiale	10
La filière fleurs et feuillages coupés française.....	10
★ Le déclin de la filière à partir de la deuxième moitié du XXème siècle.....	10
★ L'état de la filière fleurs coupées à la fin du XXème siècle et en 2020	11
★ Relancer la production de fleurs coupées au XXIème siècle.....	12
Bibliographie.....	13
Données économiques actuelles de la filière fleurs et feuillages coupés en France	14
La fleur coupée au sein de la filière des végétaux d'ornements.....	14
Exploitations horticoles et impact du COVID-19 sur la filière fleurs coupées.....	14
Bassins de production de la filière fleurs coupées	15
Chiffres des imports/exports de fleurs coupées	16
La consommation de fleurs coupées en France	16
L'opinion des Français et les nouvelles tendances pour les fleurs coupées.....	16
Sitographie	18
État des lieux de la production de fleurs et feuillages coupés en France : Caractérisation des producteurs et des entreprises	19
L'enquête et ses réponses, des inégalités régionales	19
Les producteurs de fleurs coupées en France métropolitaine.....	20
★ Une production en grande partie féminine marquée par le vieillissement de ses producteurs.....	20
★ Des producteurs majoritairement formés en horticulture	22
La production de fleurs et feuillages coupés	24
★ Une production diversifiée à l'échelle nationale avec certaines productions dominantes	24
★ Une production nationale principalement en pleine terre	25
★ Les labels, un outil marketing valorisé ?	28



★ Une production caractérisée par de petites entreprises avec de faibles chiffres d'affaires	30
Conclusion	32
Sitographie	33
Annexes	34
Caractérisation des principaux bassins de production de fleurs et feuillages coupés en France métropolitaine	37
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37
★ Climat.....	37
★ Sol	40
★ Type de production	41
★ Perspectives d'évolution	43
Pays de la Loire.....	44
★ Climat.....	44
★ Sol	46
★ Type de production	47
★ Perspectives d'évolution	50
Bretagne.....	50
★ Climat.....	50
★ Sol	52
★ Type de production	54
★ Perspectives d'évolution	55
Nouvelle-Aquitaine	56
★ Climat.....	56
★ Sol	58
★ Type de production	58
★ Perspectives d'évolution	59
Île-de-France	60
★ Climat.....	60
★ Sol	61
★ Type de production	62
★ Perspectives d'évolution	62
L'ensemble des bassins de production	62
★ Climat.....	62
★ Sol	66



★ Perspectives d'évolution	67
Bibliographie.....	69
Sitographie	71
Annexes	73
Perception de la filière fleurs et feuillages coupés en France par ses différents acteurs : Analyse qualitative sur la base d'entretiens.....	78
Les producteurs, une vision de la filière mitigée.....	78
Des distributeurs avec un avis tranché, peu tournés vers la production française.....	79
★ Fleuristes	80
★ Jardineries	81
★ Grande distribution	81
★ Grossistes	81
Conclusion	82
SWOT	83
Conclusion	84



Liste des figures

Figure 1 : Carte de la répartition du chiffre d'affaires de la filière fleurs coupées (données issues de Val'hor, 2021).....	15
Figure 2 : Carte de la répartition des producteurs sur le territoire métropolitain français (données issues de Val'hor, 2023).....	15
Figure 3 : Nombre de répondants en fonction des régions	19
Figure 4 : Histogramme de la fréquence des âges des répondants à l'enquête	20
Figure 5 : Graphique de la distribution (densité) des âges et de la moyenne d'âge en fonction du genre des producteurs	21
Figure 6 : Histogramme de la moyenne d'âge des producteurs en fonction des bassins de production	22
Figure 7 : Diagramme circulaire des parts de chefs d'entreprises issus d'une formation agricole	22
Figure 8 : Diagramme de répartition des formations en lien avec le monde agricole	23
Figure 9 : Diagramme des genres de fleurs coupées les plus cultivés en France métropolitaine	24
Figure 10 : Histogramme pondéré selon l'importance de la production des trois principales cultures de fleurs coupées pour chaque producteur, à l'échelle nationale.....	25
Figure 11 : Histogramme de l'importance de la production (en nombre) pour chaque producteur, considérant leurs trois principales cultures de fleurs coupées, à l'échelle nationale.....	25
Figure 12 : Diagramme circulaire de la part des productions faites en pleine terre ou hors sol dans la filière fleurs coupées en France métropolitaine	26
Figure 13 : Carte de la répartition a) des productions pleine terre, b) des productions hors sol de la filière fleurs coupées en France métropolitaine (Remarque : les pourcentages sont à l'échelle nationale et non régionale).....	26
Figure 14 : Diagramme circulaire de la part des productions faites en pleine air ou sous abris (serres et tunnels) dans la filière fleurs coupées en France métropolitaine.....	27
Figure 15 : Carte de la répartition a) des productions en plein air b) des productions sous abris de la filière fleurs coupées en France métropolitaine (Remarque : les pourcentages sont à l'échelle nationale et non régionale).....	27
Figure 16 : Diagramme circulaire de la part des productions chauffées, maintenues en hors gèle ou non chauffées dans les productions effectuées sous abris en France.....	28
Figure 17 : Carte de la répartition a) des productions chauffées b) des productions maintenues hors gel de la filière fleurs coupées en France.....	28
Figure 18 : Diagramme circulaire représentant la part des entreprises labélisé dans la production de fleurs coupées	29
Figure 19 : Diagramme de fréquence des labels utilisés par les producteurs	29
Figure 20 : Diagramme d'importance des labels dans la commercialisation des fleurs coupées pour les producteurs	30
Figure 21 : Graphique circulaire du pourcentage moyen d'entreprises par groupe de chiffre d'affaires pour la fleur coupée.....	31
Figure 22 : Classification hiérarchique à cinq groupes des producteurs de fleurs coupées sur les deux premiers axes statistiques.....	34
Figure 23 : Graphiques du chiffre d'affaires pour chaque entreprise (numérotée de 1 à 57) selon différentes ordonnées.....	36
Figure 24 : Représentation de la répartition a) du nombre de producteurs de fleurs coupées et b) du chiffre d'affaires de la filière fleurs coupées en France métropolitaine.....	37
Figure 25 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région PACA en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	38



Figure 26 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région PACA en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	38
Figure 27 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région PACA en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	38
Figure 28 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région PACA en comparaison des moyennes du département du Var (données issues de Linternaute, 2023)	39
Figure 29 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour le département du Var en comparaison avec la région PACA (données issues de (Linternaute, 2023))	39
Figure 30 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour le département du Var en comparaison avec la région PACA (données issues de (Linternaute, 2023))	39
Figure 31 : Carte des sols du département du Var (Données issues de Jamagne et al., 2011)	41
Figure 32 : Diagramme des genres majoritairement produites par les producteurs de la région PACA	42
Figure 33 : Diagramme de répartition des typologies de production en région PACA, l'étude sur les productions chauffées, hors gèles, non chauffées et effectuées uniquement sur les cultures sous abris	43
Figure 34 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région Pays de la Loire en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	44
Figure 35 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région Pays de la Loire en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	45
Figure 36 : Carte des précipitations en région Pays de la Loire ; a) annuelles (moyenne réalisée sur 30 ans entre 1981 et 2010) et b) estivales (moyenne réalisée sur 30 ans entre 1989 et 2018) (Conseil, 2019)	46
Figure 37 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région Pays de la Loire en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	46
Figure 38 : Carte des sols des Pays de la Loire (IGN, 2020)	47
Figure 39 : Diagramme des genres majoritairement produits par les producteurs de la région Pays de la Loire	47
Figure 40 : Diagramme de répartition des typologies de production en région Pays de la Loire, l'étude sur les productions chauffées, hors gèles, non chauffées et effectuées uniquement sur les cultures sous abris	49
Figure 41 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région Bretagne en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	51
Figure 42 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région Bretagne en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	51
Figure 43 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région Bretagne en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	51
Figure 44 : Les zones climatiques en Bretagne (SAVELLI, 2020)	52
Figure 45 : Types de sols les plus fréquents au sein des pédo paysages bretons, (GIP Bretagne Environnement, 2015)	53
Figure 46 : Teneur en matière organique dans les sols cultivés en Bretagne pour la période 2010-2014 (OEB, 2020)	54
Figure 47 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région Nouvelle-Aquitaine en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	56
Figure 48 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région Nouvelle-Aquitaine en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	57



Figure 49 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région Nouvelle-Aquitaine en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023).....	57
Figure 50 : Carte des sols de la région Nouvelle-Aquitaine (Jamagne et al., 2011).....	58
Figure 51 : Diagramme des genres majoritairement produites par les producteurs de la région Nouvelle Aquitaine.....	59
Figure 52 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région Île-de-France en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2022)	60
Figure 53 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région Île-de-France en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2022).....	61
Figure 54 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région Île-de-France en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2022).....	61
Figure 55 : Carte des sols de la région Île-de-France (IGN, 2020).....	61
Figure 56 : Diagramme des genres majoritairement produits par les producteurs de la région Île-de-France.....	62
Figure 57 : Graphique de l'ensoleillement moyen entre 2012 et 2022 pour chaque région étudiée sur les différentes saisons de l'année par rapport à la moyenne nationale (données issues de Linternaute, 2023).....	63
Figure 58 : Graphique de la pluviométrie moyenne entre 2012 et 2022 pour chaque région étudiée sur les différentes saisons de l'année par rapport à la moyenne nationale (données issues de Linternaute, 2023).....	64
Figure 59 : Graphique des températures a) minimales et b) maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour chaque région étudiée par rapport aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)	65
Figure 60 : Carte des principaux sols des cinq régions à l'étude en France métropolitaine (données issues de Jamagne et al., 2011).....	66
Figure 61 : Carte de la France métropolitaine avec les différents types de sols et l'emplacement des producteurs de fleurs coupées (données issues de Jamagne et al., 2011 et Excellence Végétale, 2023)	67
Figure 62 : Pourcentage moyen du CA annuel pour les fleurs coupées françaises pour les différents distributeurs interrogés	80
Figure 63 : SWOT de la filière fleurs et feuillages coupés française actuelle	83

Listes des tableaux

Tableau 1 : Superficies moyennes et médianes des entreprises de fleurs coupées en France métropolitaine en fonction des groupes de chiffre d'affaires	31
---	----



Abréviations

ACP : Analyse en Composante Principale

CA : Chiffre d'Affaires

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

ETP : Equivalent Temps Plein

FC : Fleurs coupées

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

MO : Matière Organique

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

SICA : Société d'Intérêts Collectifs Agricoles

SWOT : Strengths Weaknesses Opportunities Threats (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)



Préambule

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet Bleu Blanc Fleurs. Ce projet, porté par l'association Excellence Végétale, est soutenu par l'Interprofession VALHOR, ainsi que par FranceAgriMer dans le cadre du « Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (...) » pour la période du 01/10/2021 au 29/02/2024.

En collaboration avec les acteurs de la filière et sur la base d'un recensement des productions et des potentialités des territoires (naturelles et logistiques), le projet Bleu Blanc Fleurs a pour ambition d'apporter des éléments opérationnels favorisant la structuration de la filière en s'appuyant notamment sur les labels et certifications. L'objectif final est de favoriser le développement de la production française de fleurs coupées (Fleurs de France, 2022).

Le projet est composé de 4 axes de travail structurant :

1 - Connaître et caractériser la production française afin de définir les potentialités de développement,

2 - Définir un ou plusieurs modèles économiques viables et durables reposant sur les potentialités du territoire (naturelles et logistiques),

3 - Créer une préférence pour la production française en renforçant et valorisant les labels existants,

4 - Promouvoir et communiquer au travers d'une stratégie de valorisation du travail réalisé et d'une sensibilisation des acteurs de la filière et des formations (Fleurs de France, 2022).

Nous nous concentrons ici sur le premier axe. Ainsi, cette étude porte sur la caractérisation de la production française de fleurs et feuillages coupés pour identifier les potentialités d'évolution en se basant sur un état des lieux de la production.

Nous commencerons par contextualiser le projet avec un historique de la filière fleurs et feuillages coupés en France, suivi par une analyse économique de la filière actuelle. Dans un deuxième temps, nous réaliserons un état des lieux de la production. Cet état des lieux est réalisé sur la base d'un recensement effectué par Excellence Végétale auprès des producteurs de fleurs et feuillage coupés. Ensuite, nous nous concentrerons sur la caractérisation des bassins de production basée sur leurs potentialités pédoclimatiques ainsi que les différents types de productions réalisées. Pour finir, nous aborderons la perception de la filière par ses différents acteurs, des producteurs aux distributeurs.

Enfin, cette étude a également pour objectif d'amener à la création de fiches stratégiques à destination des producteurs en réponse aux besoins du marché de la fleur coupée. De cette façon, 3 fiches stratégiques ont été réalisées en complément de cette étude.

Source :

FLEURS DE FRANCE, (2022). « Communiqué de Presse Bleu Blanc Fleurs ». *Label Fleurs de France - Excellence Végétale*. Consulté le 24/04/23. Disponible sur :

<https://www.labelfleursdefrance.fr/la-filiere/actualites/communiquede-presse-bleu-blanc-fleurs/>





Contextualisation du projet et historique de la filière fleurs et feuillages coupés française

Introduction - Histoire de l'horticulture ornementale mondiale

Il est considéré que l'horticulture ornementale prend racine 3000 ans avant J.C. En Egypte ancienne, par exemple, les végétaux d'ornement et en particulier les fleurs et les feuillages coupés étaient utilisés pour des rites religieux. Au fil des siècles, les plantes cultivées se diversifient grâce aux importations de nouvelles espèces des quatre coins du monde. Aux lys et aux lotus s'ajoutent les branches d'oliviers, le lierre d'Europe, le jasmin d'Inde, l'iris de Sibérie ou encore le bleuet d'Orient. Grâce aux conquêtes grecques en Egypte puis à l'expansion de l'Empire Romain au III^{ème} siècle avant J.C., la pratique des productions d'ornement se répand en Europe, jusqu'à prendre plus d'ampleur et d'importance que les cultures vivrières au sein de la Rome décadente. Malheureusement, avec la chute de Rome, les savoirs horticoles, tant pour l'ornement que pour la médecine, se perdent et l'horticulture régresse en Europe (Ecole des Fleuristes de Paris, 2021).

L'intérêt pour les fleurs d'ornement reprend à la Renaissance, avec les grandes découvertes et les voyages vers l'Amérique, l'Asie et l'Océanie. La tulipe, emblématique des Pays-Bas maintenant, fait notamment son apparition au milieu du XVI^{ème} siècle, depuis les jardins du sultan ottoman à Constantinople. L'engouement pour la sélection variétale apparaît également à cette période, pour augmenter le nombre de pétales et le nombre de couleurs des fleurs. Cette artificialisation de la fleur d'ornement, que nous pouvons retrouver chez les fleurs et feuillages coupés, ne fera que croître jusqu'à nos jours (Ecole des Fleuristes de Paris, 2021).

La filière fleurs et feuillages coupés française

Pour combler les attentes des consommateurs français, la France importe toujours une part conséquente de fleurs coupées chaque année. En effet, si la France est un pays producteur et exportateur, il est tout de même difficile de produire toutes les espèces demandées et ce, en quantités suffisantes. En ce qui concerne les équipements et les aides à destination de la filière fleurs coupées, là aussi le déclin de la filière aujourd'hui n'aide pas ; alors que les Pays-Bas ont misé sur leurs politiques publiques afin d'aider les producteurs à être à la pointe en termes d'équipements, ce qui leur permet de faire face aux aléas.

85% des fleurs coupées consommées annuellement proviennent des marchés étrangers : Pays-Bas pour les partenaires européens, Kenya et Equateur pour les autres. Ce déclin de la production française, qui commence à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui, est multifactoriel (Benoit, 2021).

*** Le déclin de la filière à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle**

Après la Seconde Guerre mondiale et surtout au début des années 70, la demande en fleurs coupées augmente massivement. Les distributeurs requièrent des fleurs standardisées, avec des apports constants et conséquents. Cette demande croissante de la population est cause de concurrence pour les acteurs de la filière française (Benoit, 2021).



D'une part, les distributeurs traditionnels de fleurs et feuillages coupés que sont les fleuristes doivent faire face à l'insertion de la grande distribution sur le marché. En effet, les grandes et moyennes surfaces (GMS) diversifient leur gamme de produits et se mettent à vendre des plantes d'ornement et notamment des fleurs coupées en bouquets (Benoit, 2021).

D'autre part, les producteurs français se retrouvent en concurrence avec l'étranger pour fournir les stocks nécessaires de fleurs et feuillages coupés aux distributeurs français. Les exploitations hollandaises, premiers concurrents européens, se modernisent rapidement et leur filière s'organise, s'implantant sur tous les marchés nationaux et internationaux. En parallèle, les exploitations françaises sont complètement dépassées par la demande. Les producteurs ont des gammes variétales très diversifiées alors que seules quelques espèces sont commercialisées en quantité, et la qualité des produits ne suit pas forcément les contraintes de la distribution. En outre, les surfaces des exploitations sont petites et les exploitants ont du mal à s'étendre. La pression foncière urbaine pousse les producteurs à délocaliser leurs exploitations voire à les abandonner. Les exploitants, nombreux à être proches de la retraite, ont du mal à trouver des repreneurs et préfèrent parfois même revendre leurs terres pour les céder à l'immobilier qui est plus avantageux financièrement. Enfin, pour les producteurs restants, le choc pétrolier de 1973 fait qu'il devient très coûteux de chauffer les serres, ce qui contraint un certain nombre d'entre eux à se consacrer à l'achat-revente. Ce dernier, s'il est plus lucratif pour les producteurs, accentue le déficit de la balance commerciale car les exploitants achètent des fleurs à l'étranger pour les revendre en France (Benoit, 2021).

*** L'état de la filière fleurs coupées à la fin du XXème siècle et en 2020**

A partir des années 1980, la production de fleurs et feuillages coupés est délocalisée loin des zones urbaines, où la pression foncière est trop importante, voire en dehors du pays. L'Europe investit la zone intertropicale qui cumule plusieurs avantages pour la production ornementale : les sols sont adéquats pour ces cultures, le climat est propice à la croissance des plants sans avoir besoin d'installer des serres coûteuses, et la main d'œuvre est moins chère que dans les pays européens (Benoit, 2021).

En 20 ans, les surfaces d'exploitations en France ont fortement diminué. Entre 1970 et 1988, la superficie de production de fleurs et feuillages coupés en Île-de-France a été réduite de moitié, passant d'un millier d'hectares à moins de 500 hectares exploités. Ces chiffres du bassin de production francilien, 4^{ème} plus grand bassin de production de fleurs coupées français, témoignent d'une tendance nationale (Benoit, 2021).

Aujourd'hui, les deux grands bassins de production qui persistent sont le bassin Sud-Est avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et le bassin Grand-Ouest avec les Pays de la Loire et la Bretagne (Ecole des fleuristes de Paris, 2021). Il reste quelques foyers de production en Nouvelle-Aquitaine et en Île-de-France mais ceux-là ne représentent que 6 % respectivement du chiffre d'affaires (CA) provenant de la production de fleurs coupées en 2018, tandis que la région PACA constitue 40 % de ce CA (FranceAgriMer/VALHOR,



2021). Le CA global lié à la production de fleurs coupées pour la France entière a été divisé par deux en 5 ans, entre 2013 et 2018, tout comme le nombre d'exploitations qui a été fortement réduit (FranceAgriMer/VALHOR, 2021). Par exemple, pour le bassin francilien, on pouvait compter plus de 650 exploitations en 1985 alors qu'il y en a plus qu'une vingtaine en 2020 (Benoit, 2021). En outre, pour ce qui est de la gamme variétale produite, on ne trouve presque plus de roses, et les variétés qui persistent sont des productions de niche souvent difficilement transportables qui n'ont donc pas pu être délocalisées à l'étranger (Benoit, 2021).

★ Relancer la production de fleurs coupées au XXI^{ème} siècle

Sur les trois types de production majoritaires - roses, bulbes et fleurettes - il ne reste maintenant plus que les deux derniers en métropole. La production de roses ne subsiste que sur une poignée d'exploitations, pour une culture en serres ou en tunnels qui reste minoritaire par rapport à la culture de plein champ des fleurs coupées. La gamme variétale produite par les exploitants reste large, comme elle l'était au début du déclin de la filière, avec un mode de production majoritairement extensif. C'est un atout pour la filière française qui se démarque des concurrents étrangers par des productions de niche diversifiées et qui leur assure une place sur le marché national. Cette grande pluralité des variétés permet également aux exploitants d'échelonner leurs productions et de vendre toute l'année, en alternant entre les bulbes, les vivaces, les annuelles, les arbustes, les productions hivernales ou estivales, etc. (Benoit, 2021)

Du côté de la distribution, nous pouvons constater une volonté nouvelle d'approvisionnement local. Bien qu'aucun texte français ou européen ne l'impose, de plus en plus de fleuristes prennent l'initiative d'afficher l'origine de leurs fleurs en boutique et de ne vendre que des fleurs de saison, en tirant par exemple un trait sur les roses rouges de la Saint-Valentin qui sont presque intégralement importées. Cette initiative découle directement de leur choix de préférer aux fleurs venant d'Aalsmeer (Pays-Bas) les fleurs locales, ou du moins nationales, ce qui est également une demande croissante de la part des consommateurs finaux. Ces derniers sont de plus en plus sensibilisés à l'aberration écologique que représente la consommation de fleurs venant en avion d'Afrique de l'Est ou produites sous serre en hiver, tout comme ils font par exemple attention à l'origine de leurs fruits et légumes (Benoit, 2021).

La crise covid a aussi été un tremplin pour les producteurs locaux : les fleurs et feuillages coupés n'étant pas considérés comme des produits de première nécessité, les fleuristes ont dû s'adapter. La vente en ligne s'est étendue et un élan de solidarité des consommateurs a permis aux distributeurs de ne pas être complètement à l'arrêt. De plus, de nombreux détaillants se sont tournés vers les producteurs de leur région, permettant de booster le commerce local et en circuit court. Maintenant, la vente en ligne a repris son cours pré-crise sanitaire et une partie des détaillants sont retournés à leurs fournisseurs originaux, mais grand nombre d'entre-eux sont restés en contact avec les producteurs locaux, comme l'explique Éric Thielin, floriculteur à Astillé (53).



Bibliographie

BENOIT, L., (2021). « Dynamiques autour de la production de fleurs coupées en Île-de-France ». *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités*, n° Hors-série 6, pages 47-63. Consulté le 27/03/23. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/essais.7353>

FRANCEAGRIMER/VALHOR, (2021). *Observatoire des données structurelles des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales, Données 2019*. Consulté le 27/03/23.



Données économiques actuelles de la filière fleurs et feuillages coupés en France

Pour étudier au mieux la filière fleurs coupées en France, il faut connaître la situation actuelle de cette filière, les événements récents qui ont pu l'impacter et de quelle manière ils agissent dessus. Tous ces sujets seront étudiés au regard des différentes données chiffrées que nous avons trouvées dans la bibliographie.

La fleur coupée au sein de la filière des végétaux d'ornements

Parmi les 2 760 exploitations horticoles existantes fin 2021, 278 étaient spécialisées en fleurs coupées en 2020, réparties sur 457 hectares (FranceAgriMer/VALHOR, 2023). Une diminution de 19% du nombre d'exploitations spécialisées en fleurs coupées a été observée entre 2019 et 2021 (FranceAgriMer/VALHOR, 2023). Cependant, certaines exploitations ne sont pas prises en compte dans cette étude. Avec le travail d'Excellence Végétale et des partenaires du projet Bleu Blanc Fleurs, le nombre actuel de producteurs est de l'ordre de 500 sur le territoire français en comptant ceux qui produisent exclusivement de la fleur coupée et ceux qui ont diversifié leurs productions avec la floriculture.

Le nombre de floriculteurs a donc à nouveau augmenté après 2021, avec un regain d'attractivité pour cette filière et l'apparition de nombreux producteurs en reconversion post-covid. Ce phénomène s'observe notamment par la création de fermes florales qui se caractérisent par des exploitations à taille humaine avec des productions diversifiées s'inscrivant dans des démarches de développement durable.

La fleur coupée représente 6,2 % du chiffre d'affaires des végétaux horticoles et d'ornement avec une évolution des ventes de 17,9% en valeur entre 2019 et 2021 (FranceAgriMer/VALHOR, 2023).

Exploitations horticoles et impact du COVID-19 sur la filière fleurs coupées

En 2021, le nombre d'exploitations horticoles et la superficie en hectares ont diminué en France par rapport à 2019 (FranceAgriMer/VALHOR, 2023). Le secteur des fleurs coupées a perdu 19 % de ses exploitations entre 2019 et 2021, en partie à cause de la crise sanitaire (FranceAgriMer/VALHOR, 2023).

En effet, la crise sanitaire et le confinement ont eu un réel impact sur les producteurs de fleurs coupées en France, avec une diminution de 37 % de leurs ventes auprès de la distribution spécialisée et de 48 % auprès des grossistes. Ainsi, ce sont 4 % des producteurs qui ont dû cesser leur activité à la suite du confinement en 2020 (VALHOR, 2020).

En revanche, du côté des consommateurs, ces derniers se sont grandement tournés vers des productions locales à la suite de la crise sanitaire, pour l'alimentation mais également pour la fleur coupée. Les différents acteurs de la filière, des producteurs aux fleuristes y ont ainsi vu une opportunité pour le développement de la floriculture française.

Bassins de production de la filière fleurs coupées

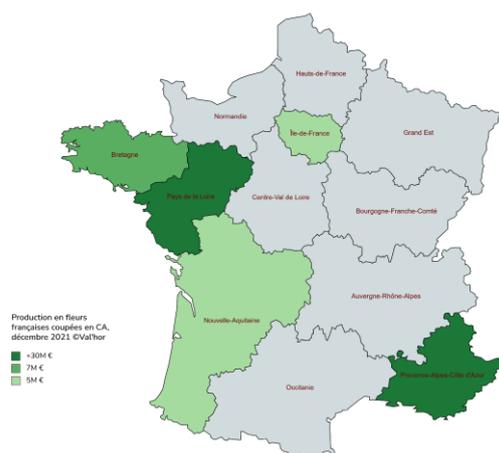


Figure 2 : Carte de la répartition du chiffre d'affaires de la filière fleurs coupées (données issues de FranceAgriMer et VALHOR 2021)

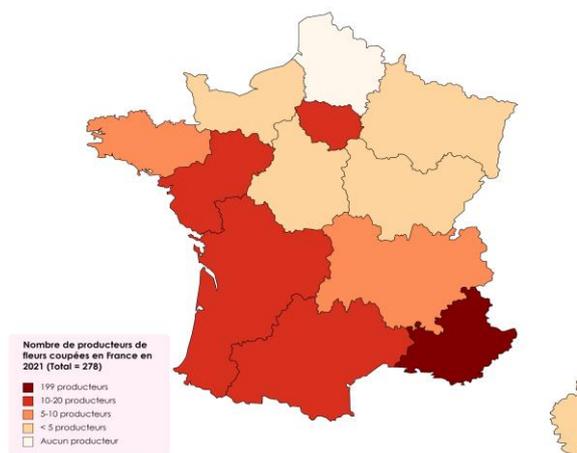


Figure 1 : Carte de la répartition des producteurs sur le territoire métropolitain français (données issues de FranceAgriMer et VALHOR, 2023)

Nous pouvons observer un agrandissement et un effet de concentration en bassins de production (Figure 1) des exploitations horticoles dont le chiffre d'affaires (CA) moyen par exploitation a augmenté de 21 % entre 2019 et 2021 (FranceAgriMer/VALHOR, 2023). Pour les entreprises spécialisées en fleurs coupées, le CA est de 93 millions d'euros en 2021. Concernant la production de fleurs coupées, deux régions dominent, chacune représentant 40% du CA horticole de l'ensemble des entreprises spécialisées en FC :

- PACA avec 38 millions d'euros de CA en 2021, concentrant 50% des surfaces et 70% des exploitations professionnelles en FC (FranceAgriMer/VALHOR, 2023).
- Pays de la Loire avec 37 millions d'euros de CA mais seulement 18% des surfaces et 5% des exploitations (FranceAgriMer/VALHOR, 2023).

Nous retrouvons ensuite la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine et enfin l'Île-de-France (Figure 2).

Ce sont ces mêmes régions qui ont les pourcentages les plus élevés concernant les ventes de FC (FranceAgriMer/VALHOR, 2023) :

- PACA : la FC représente 38,7% des ventes de produits horticoles avec une évolution annuelle de 9,2%
- Pays de la Loire : la FC représente 17,6% des ventes de produits horticoles avec une évolution annuelle de 14,5%
- Bretagne : la FC représente 15,5% des ventes de produits horticoles avec une évolution annuelle de 12,5%
- Île-de-France : la FC représente 8,6% des ventes de produits horticoles avec une évolution annuelle de 7,8%

Ici, on peut remarquer que les Pays de la Loire et la Bretagne ont connu une importante évolution concernant les ventes de fleurs coupées, ce sont des territoires dans lesquels des potentialités de développement sont à envisager dans le futur pour la restructuration de la



filière en France que ce soit d'un point de vue économique mais aussi climatique (voir partie "Caractérisation des bassins de production" et fiche stratégique « Espèces d'avenir »). Les producteurs vendent principalement aux grossistes (45 %), aux GMS (28 %) et aux particuliers (12 %) (FranceAgriMer/VALHOR, 2023).

Chiffres des imports/exports de fleurs coupées

Les fleurs coupées fraîches représentent un tiers des importations de végétaux en France avec une diminution de 4 % en termes de valeur et de 20 % en masse entre 2021 et 2022 (analyse VALHOR à partir des données des Douanes, 2023). Alors que ces chiffres étaient en augmentation entre 2020 et 2021 (analyse VALHOR à partir des données des Douanes, 2021).

En 2022, la France exporte 18 % de sa production, avec une diminution de 13 % en valeur et 1 % en masse entre 2021 et 2022 pour la fleur coupée fraîche (FranceAgriMer/VALHOR, 2023). Ces chiffres étant également en diminution cette année par rapport aux années précédentes (FranceAgriMer/VALHOR, 2021).

Pour résumer, même si la part d'importation a largement diminué notamment en masse en 2022, la France importe toujours beaucoup plus que ce qu'elle n'exporte.

La consommation de fleurs coupées en France

Moins d'un tiers des foyers français ont acheté des bouquets ou des fleurs coupées en 2022, cette proportion a diminué entre 2021 et 2022 (FranceAgriMer/VALHOR, 2023). Ainsi il y a eu une baisse du nombre de bouquets achetés ainsi que de la somme dépensée par foyer. Cela est intimement lié à l'inflation connue cette année, qui a poussé bon nombre de consommateurs à prioriser les achats de première nécessité.

En revanche, les lieux d'achats favoris des Français pour les fleurs et bouquets déjà prêts restent identiques. Ce sont les fleuristes indépendants (41 %) et sous enseigne (22 %) (FranceAgriMer/VALHOR, 2023) qui sont majoritairement choisis. Pour les GMS, ce circuit de vente est en déclin constant depuis 2019 et ne représente plus que 11 % des achats en 2022 (FranceAgriMer/VALHOR 2023). Quant à la vente en ligne et sur les marchés, ces lieux d'achats sont en stagnation depuis 2019 avec des proportions variant entre 6 et 7 % (FranceAgriMer/VALHOR 2023).

Les principaux critères d'achats des consommateurs sont le prix en premier lieu, puis l'esthétique et la qualité.

L'opinion des Français et les nouvelles tendances pour les fleurs coupées

Si les consommateurs sont de plus en plus regardant sur l'origine, la saisonnalité et les labels en ce qui concerne l'alimentation, ce n'est pas encore vraiment le cas pour les fleurs coupées. Pourtant les consommateurs se soucient de la pollution des eaux et des terres ainsi que de la production de déchets dus à la culture de fleurs coupées. Ils sont à la recherche de produits locaux et de productions utilisant le moins de pesticides et d'énergie possible.

En revanche, dans la réalité, très peu de consommateurs demandent l'origine du produit et le manque de communication sur la filière et les réglementations les empêchent d'être au fait sur ces sujets (Office Hollandais des Fleurs, 2022).



Pour ce qui est des labels, 1/5ème des Français connaissent le label Fleurs de France, seulement 4 ans après sa créations (VALHOR, 2019).



Sitographie

FRANCEAGRIMER/VALHOR, (2023). « Le secteur de l'horticulture et de la pépinière ornementale en France », *Observatoire des données structurelles des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales, Données 2021. 2023*. Consulté le 30/04/23. Disponible à l'adresse :

https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/70716/document/SYN-HOR-2022-Observatoire_structurel_National_2021.pdf?version=1

OFFICE HOLLANDAIS DES FLEURS, (2022). « Le regard du consommateur sur la durabilité en lien avec les fleurs et plantes ». *Office Hollandais des Fleurs*. Consulté le 05/04/23. Disponible à l'adresse:

<https://www.officedesfleurs.fr/presse-calendrier/loffice-hollandais-des-fleurs-presente-une-enquete-conduite-aupres-du-grand-public>

VALHOR, (2019). « Les Français et le label Fleurs de France ». *Valhor*. Consulté le 05/04/23. Disponible à l'adresse :

<https://www.valhor.fr/chiffres-et-prospective/comportements-dachat-et-usages/opinions-des-francais-sur-le-vegetal/les-francais-et-le-label-fleurs-de-france>

VALHOR, (2021). « Étude d'impact de la Covid-19 sur la filière ». *Valhor*. Consulté le 05/04/23. Disponible à l'adresse :

<https://www.valhor.fr/actualites/etude-dimpact-de-la-covid-19-sur-la-filiere>

VALHOR, (2021). « Évolution des achats de végétaux des particuliers ». *Etude FranceAgriMer/VALHOR*, Consulté le 05/04/23. Disponible à l'adresse :

<https://www.valhor.fr/chiffres-et-prospective/comportements-dachat-et-usages/evolution-des-achats-des-particuliers>

VALHOR, (2021). « Exploitations horticoles et pépinières françaises en 2021 ». *étude FranceAgriMer /VALHOR* Consulté le 05/04/23. Disponible à l'adresse :

<https://www.valhor.fr/actualites/exploitations-horticoles-et-pepinieres-francaises-en-2021>

VALHOR, (2022). « Enquête sur la production française de feuillages et fleurs coupés ». *Val'hor*. Consulté le 05/04/23. Disponible à l'adresse :

<https://www.valhor.fr/actualites/enquete-sur-la-production-francaise-de-fleurs-coupees>

VALHOR, (2023). « Le commerce horticole ». *VALHOR* Consulté le 05/04/23. Disponible à l'adresse :

<https://www.valhor.fr/actualites/le-commerce-horticole>

VALHOR, (2023). « Infographie des exportations de fleurs, plantes et feuillages frais en 2022 ». *Données issues des Douanes*. Consulté le 24/04/23. Disponible à l'adresse :

<https://bo.valhor.fr/wp-content/uploads/2023/04/etudes-infographie-exportations-2022.pdf>

VALHOR, (2023). « Infographie des importations de fleurs, plantes et feuillages frais en 2022 ». *Données issues des Douanes* Consulté le 24/04/23. Disponible à l'adresse :

<https://bo.valhor.fr/wp-content/uploads/2023/04/etudes-infographie-importations-2022.pdf>

VALHOR, (2023). « Fleurs et bouquets déjà prêts achetés par les Français ». *Etude FranceAgriMer / VALHOR*. Consulté le 25/05/23.

VALHOR, (2023). « Bouquets de fleurs coupées achetées à la pièce par les Français ». *Etude FranceAgriMer/VALHOR*. Consulté le 25/05/23.

État des lieux de la production de fleurs et feuillages coupés en France : Caractérisation des producteurs et des entreprises

Dans cette partie, nous proposons de réaliser un état des lieux de la production de fleurs et feuillages coupés en France. Cette étude va nous permettre de compléter les chiffres énoncés en première partie de ce rapport.

Nous avons analysé les réponses issues d'une enquête diffusée par Excellence Végétale et par les Partenaires du projet Bleu Blanc Fleurs. Cette enquête constituée d'un questionnaire construit par un groupe de travail du projet Bleu Blanc Fleurs a été menée au niveau national auprès de différents producteurs de fleurs et feuillages coupés.

Pour cela, nous avons utilisé les outils Excel et Python ainsi que le logiciel R.

Ainsi, au travers de cette étude, l'objectif a été de caractériser les producteurs français de fleurs coupées (moyenne d'âge, lien avec le monde horticole, répartition des genres, ...).

Nous avons également cherché à caractériser la production en déterminant les espèces favorisées au niveau national, les spécificités de production régionales sont développées dans la partie bassin de production de cette étude. Nous allons également étudier la moyenne d'ETP (équivalent temps plein), la moyenne de surface de production et enfin caractériser la taille des entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires.

L'enquête et ses réponses, des inégalités régionales

Comme expliqué plus haut, cette enquête menée par Excellence Végétale, a été diffusée au niveau national à un maximum de producteurs de fleurs coupées en 2022 et est toujours active aujourd'hui. Au total, 57 producteurs ont répondu, provenant de toutes les régions de France métropolitaine.

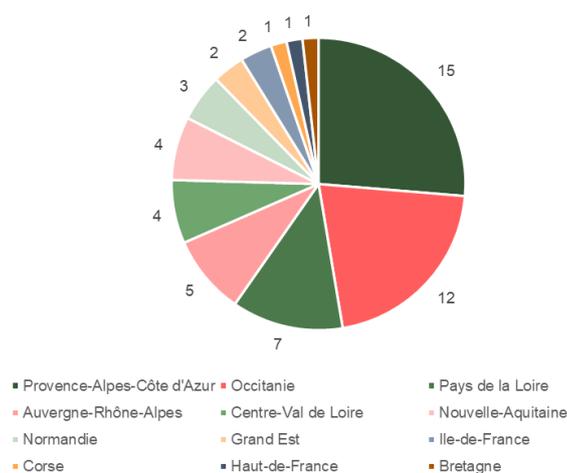


Figure 3 : Nombre de répondants en fonction des régions

Dans la Figure 3, nous pouvons remarquer que les régions les plus représentées sont PACA, Occitanie et Pays de la Loire. Il nous faudra donc remettre en perspectives nos résultats avec la connaissance de cette répartition inégale, la région Occitanie n'étant pas un gros bassin de production. Néanmoins, un grand nombre de producteurs ont répondu, influençant nos

résultats. A l'inverse, nous n'avons obtenu qu'une seule réponse pour la région Bretagne, ce qui complique l'analyse pour ce bassin de production.

Les résultats seront donc davantage représentatifs au niveau national qu'au niveau régional. Ils seront à mettre en perspective avec les données actuellement disponibles.

Le fichier obtenu est un tableau Excel que nous avons trié et homogénéisé pour le bien de cette analyse.

Les producteurs de fleurs coupées en France métropolitaine

* Une production en grande partie féminine marquée par le vieillissement de ses producteurs

Au niveau national, la moyenne d'âge des producteurs de fleurs coupées est de 48 ans. Nous pouvons remarquer que le plus jeune répondant à 24 ans et la personne la plus âgée à 72 ans.

Bien que l'étendue des valeurs puisse laisser supposer que de nombreux jeunes (moins de 35 ans) sont présents dans la production au sein de cette filière, l'étude des quantiles nous révèle une autre information. En effet, 75 % des producteurs se situent au-dessus des 40 ans (âge limite d'aide à l'installation pour les jeunes agriculteurs) et 25 % des producteurs se situent au-dessus des 56 ans.

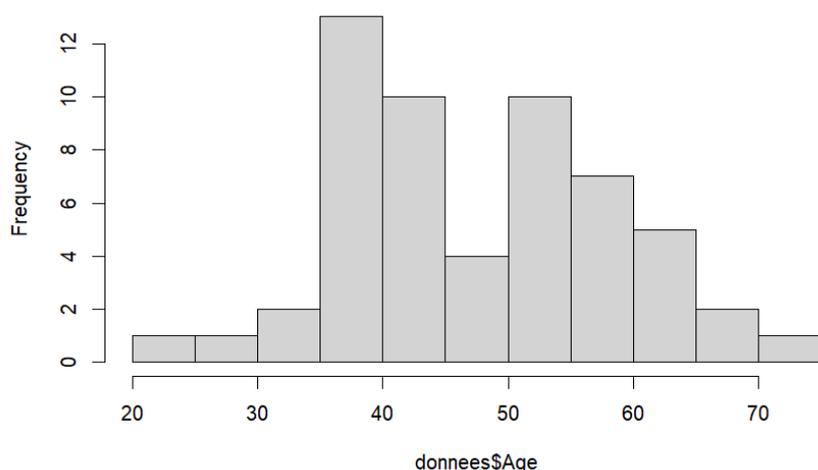


Figure 4 : Histogramme de la fréquence des âges des répondants à l'enquête

Nous pouvons cependant nuancer ce discours avec la Figure 4 qui met en évidence que la tranche d'âge la plus représentée est celle des 35-40 ans.

Nous pouvons ainsi conclure que la production de fleurs coupées présente davantage de personnes de plus de 40 ans que de jeunes. Nous pouvons noter que près de la moitié des floriculteurs ont plus de 50 ans (médiane à 48 ans) et nous sommes donc face à des profils vieillissants. Cependant, de nouveaux producteurs (35-45 ans) s'installent.

Il est important de noter que la moyenne d'âge varie en fonction du genre. En effet, elle est plus élevée chez les hommes avec une valeur moyenne de 50 ans et moindre chez les femmes qui ont en moyenne 46 ans.

Sur la Figure 5, nous pouvons en effet observer cette différence. Il nous est également possible de dire qu'une grande partie des personnes proches de la quarantaine sont des femmes. Nous pouvons également voir que toutes les tranches d'âges sont couvertes par les deux genres.

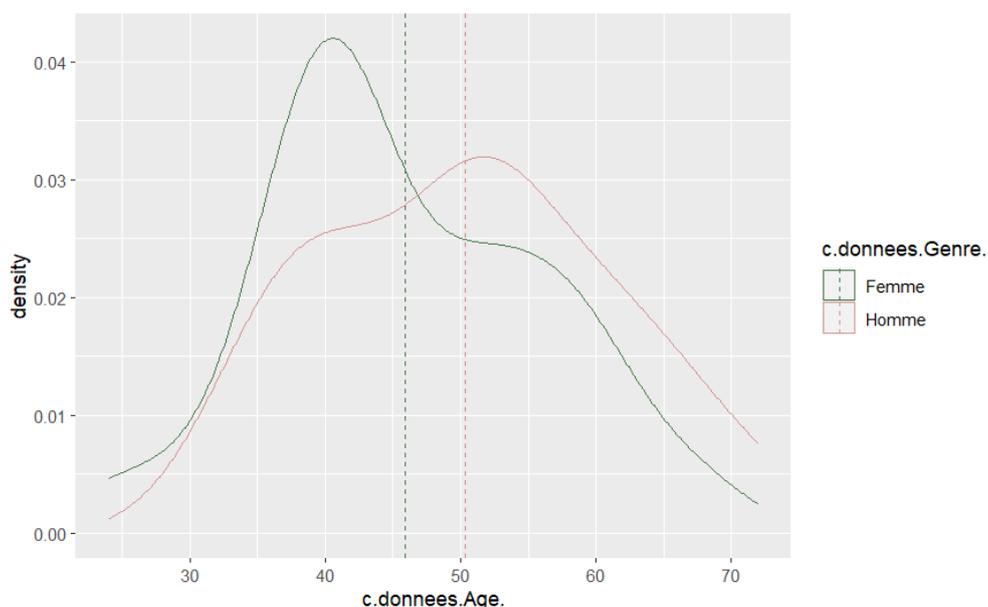


Figure 5 : Graphique de la distribution (densité) des âges et de la moyenne d'âge en fonction du genre des producteurs

Ces données sont d'autant plus justes que 53 % des producteurs sont actuellement des femmes. Il y a donc une parité des genres dans le domaine de la production au sein de cette filière fleurs coupées.

Ce constat permet au secteur fleurs coupées de se démarquer des moyennes nationales concernant l'agriculture, en 2021, seuls 24.3 % des chefs d'exploitations agricoles sont des femmes (MSA, 2023).

Dans la filière horticole, les femmes sont plus présentes et représentent 45,5 % des employés, cheffes d'entreprise et ouvrières confondus (VERDIR/FNPHP, 2020). Ainsi le secteur de la fleur coupée est le secteur au sein de la production végétale présentant le plus de femmes en tant que cheffes d'entreprises.

Nous pouvons remarquer que la région PACA présente une moyenne d'âge de 51 ans, ce qui est plus élevé que dans les autres bassins de production (Figure 6). Cette différence n'est pas significativement différente mais est néanmoins présente. Ce bassin de production est ainsi l'une des régions présentant le nombre de producteurs les plus vieillissants. Cela pose question pour la pérennité des productions de fleurs coupées en région PACA et leur transmission.

Il faut cependant prendre avec recul les résultats obtenus pour les régions Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Île-de-France où peu de producteurs ont répondu (moins de cinq).

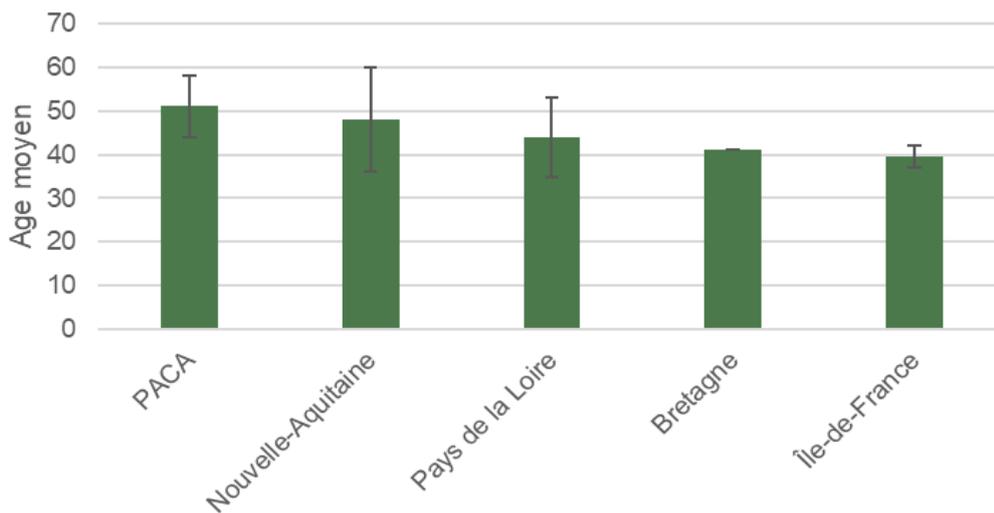


Figure 6 : Histogramme de la moyenne d'âge des producteurs en fonction des bassins de production

* Des producteurs majoritairement formés en horticulture

Dans cette partie, nous avons cherché à savoir si les dirigeants d'entreprises de production de fleurs coupées sont issus d'une formation en lien avec le monde agricole ou non.

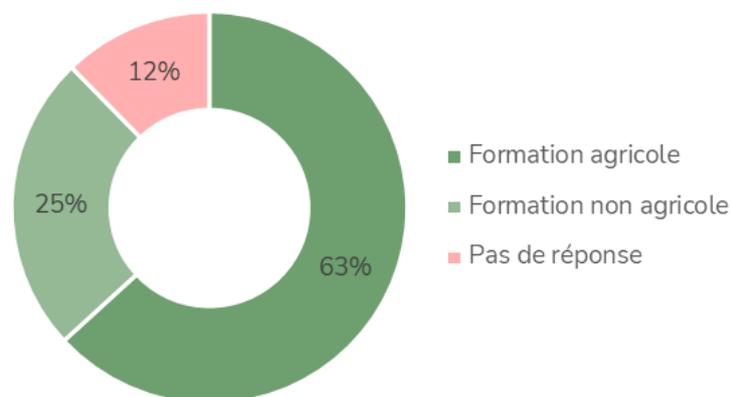


Figure 7 : Diagramme circulaire des parts de chefs d'entreprises issus d'une formation agricole

Il en ressort sur la Figure 7 que 63 % des producteurs sont issus d'une formation agricole et un quart ne le sont pas. Au sein de ces formations agricoles, le niveau Bac Professionnel ressort comme majoritaire (Figure 8). Nous retrouvons ensuite les niveaux Bac +2 et CAP. Les formations excédant deux années d'études post Bac ne sont pas privilégiées par les producteurs.

Nous pouvons également remarquer que près de 4 % des chefs d'entreprises sont issus d'une formation professionnelle de type "stages" correspondant souvent à des réorientations professionnelles. Nous pouvons en conclure que près de 25 % des chefs de production en fleurs coupées ne sont pas issus d'études agricoles et ce chiffre correspond, pour une grande partie, à des personnes issues de reconversions professionnelles. Pour le reste, les producteurs ont souvent effectué des études de management ou de commerce en lien avec la gestion d'entreprises.

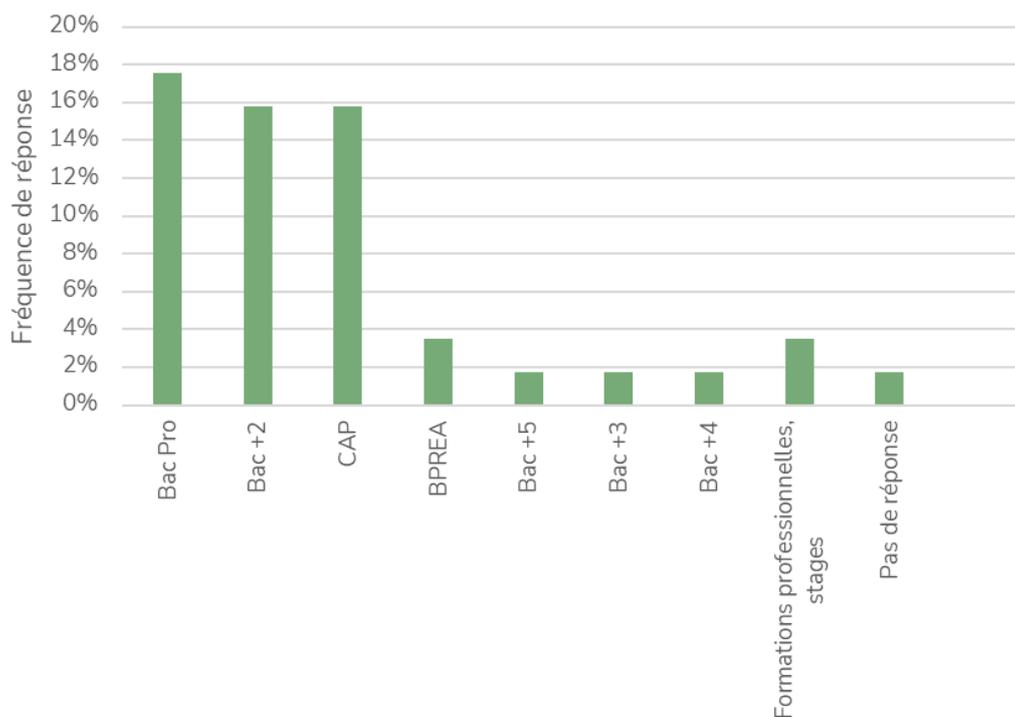


Figure 8 : Diagramme de répartition des formations en lien avec le monde agricole

La part de producteurs issues de reconversions professionnelles peut également être expliquée par le fait qu'un mouvement de retour à la nature a pu être observé ces dernières années. De plus, 25 % des entreprises ayant répondu à l'enquête ont été créées après 2020 (la date moyenne de création des entreprises est 2003, la plus vieille enregistrée a été créée en 1926). Nous pouvons donc en conclure qu'il y a un nouvel élan pour la filière depuis les années 2020. Il pourrait être intéressant d'étudier le taux de personnes en réorientation professionnelle ces deux dernières années.

La production de fleurs et feuillages coupés

* Une production diversifiée à l'échelle nationale avec certaines productions dominantes

La production de fleurs coupées en France est très diversifiée, en prenant en compte les trois principales productions de chaque producteur ayant répondu à l'enquête, nous obtenons près d'une trentaine de genres différents cultivés (Figure 9, Figure 11, Figure 10). Les six premières productions sont les dahlias, avec 26 % des producteurs qui en produisent, suivis des pivoines cultivées à hauteur de 24,5 %, les



anémones et les tulipes sont présentes chez 16,8% des floriculteurs et les renoncules et zinnias chez 14 % d'entre eux. Plusieurs genres cultivés semblent être des productions de niches, présentes chez un seul producteur : ammi, freesia, galilée rouge, gomphrène, gypsophile, immortelle, muguet, narcisse, etc. Les bassins de productions spécialisés dans certains genres sont explicités dans la partie bassins de production du rapport comme expliqué dans l'introduction.

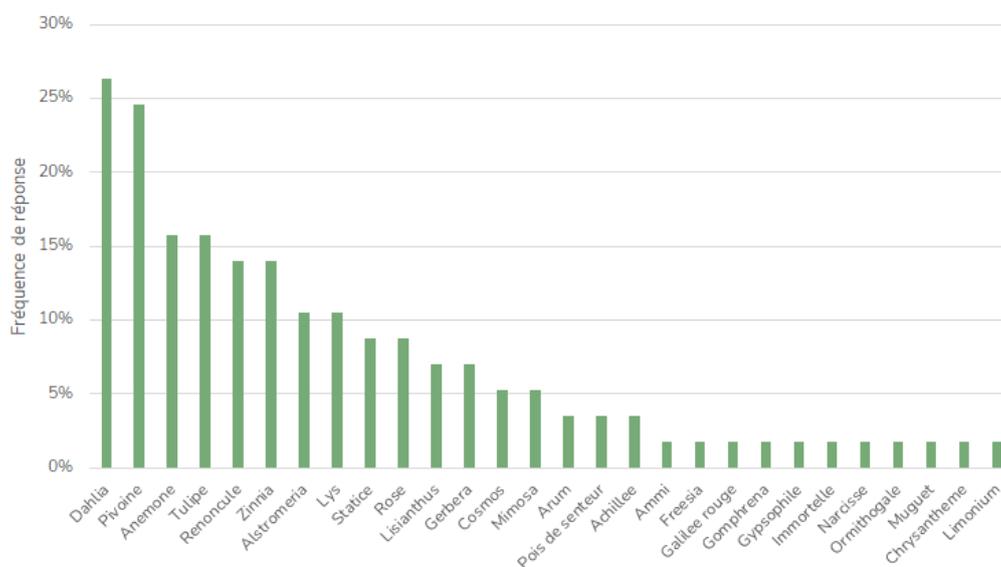


Figure 9 : Diagramme des genres de fleurs coupées les plus cultivés en France métropolitaine

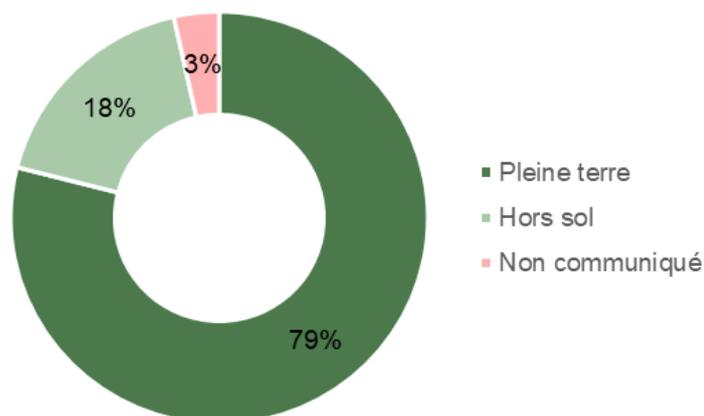


Figure 12 : Diagramme circulaire de la part des productions faites en pleine terre ou hors sol dans la filière fleurs coupées en France métropolitaine

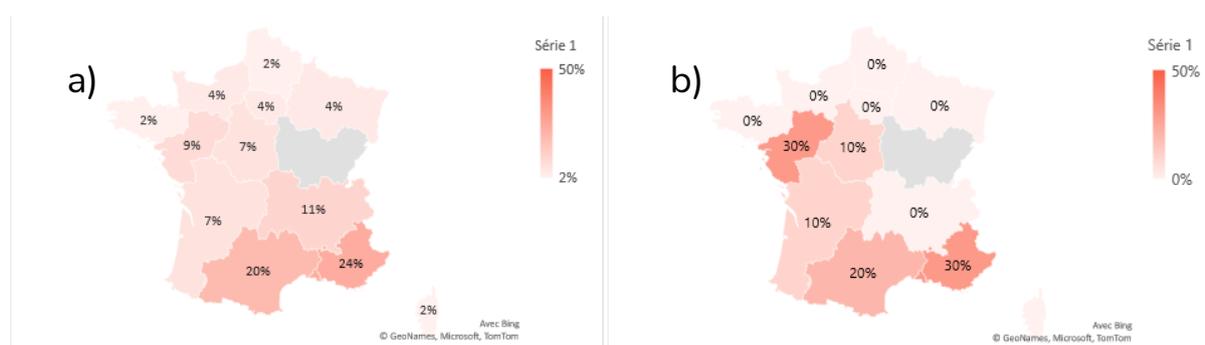


Figure 13 : Carte de la répartition a) des productions pleine terre, b) des productions hors sol de la filière fleurs coupées en France métropolitaine (Remarque : les pourcentages sont à l'échelle nationale et non régionale)

La grande majorité des fleurs coupées sont cultivées en pleine terre, elles représentent 79 % des surfaces exploitées (Figure 12). Ce mode de production n'est pas spécifique à une région de France car aucune ne ressort majoritaire sur la Figure 13 (la région PACA et Occitanie ayant le plus grand nombre de répondant il est tout naturel que ces régions soient plus marquées).

Sur la Figure 13, nous pouvons également remarquer qu'une part importante des exploitations hors sol sont situées dans le sud de la France mais aussi dans le bassin de production des Pays de la Loire. Cela peut s'expliquer par le fait que les productions les plus importantes disposant d'infrastructures spécifiques pour la culture de fleurs coupées soient situées dans ces bassins de production. Il faut cependant faire attention à relativiser la répartition présentée sur cette Figure 13 car cette dernière est fortement influencée par le nombre de répondants de chaque région et par leur typologie.

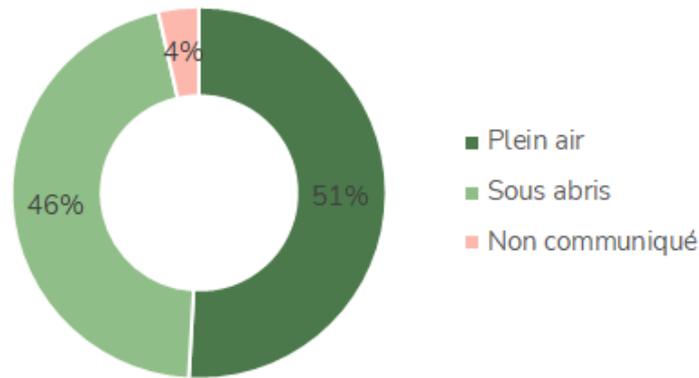


Figure 14 : Diagramme circulaire de la part des productions faites en pleine air ou sous abris (serres et tunnels) dans la filière fleurs coupées en France métropolitaine

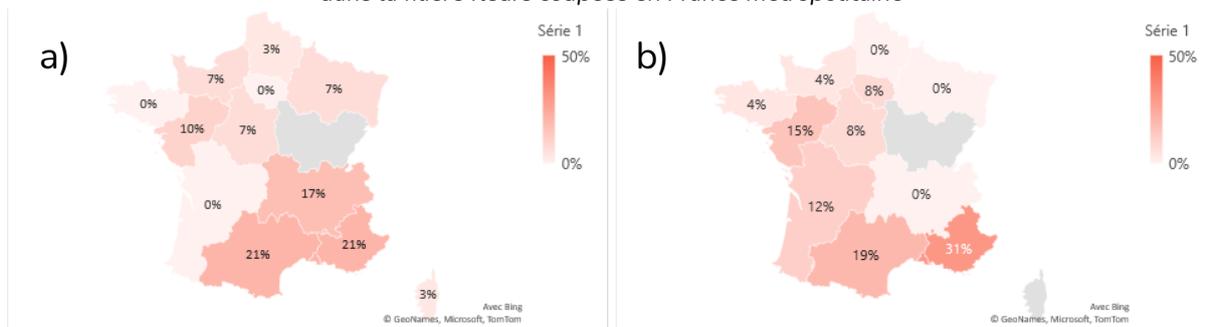


Figure 15 : Carte de la répartition a) des productions en plein air b) des productions sous abris de la filière fleurs coupées en France métropolitaine (Remarque : les pourcentages sont à l'échelle nationale et non régionale)

Si la production en pleine terre est majoritaire, la répartition des cultures faites sous abris (tunnels, serres) ou en plein air est quant à elle, pratiquement équivalente. 46 % des fleurs sont cultivées sous abris, pour 51 % de productions faites en plein air (Figure 14).

Dans la Figure 15, nous pouvons observer que certaines régions ne produisent que des fleurs coupées en plein air, c'est le cas du Grand Est, des Hauts-de-France, de l'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Corse. En revanche, la Bretagne, l'Île-de-France et la Nouvelle Aquitaine présentent, chez les personnes ayant répondu à l'enquête, uniquement des cultures effectuées sous abri. Dans le reste des régions, les deux types de productions sont représentés. Ces résultats peuvent montrer une certaine tendance mais, comme pour les autres analyses, il peut y avoir un biais lié à l'échantillon de producteurs étudié plus ou moins bien représentatif des producteurs régionaux.

Aujourd'hui, le coût de la production est un des facteurs très importants dans la croissance d'une entreprise. Même si actuellement, les horticulteurs cherchent à diminuer leurs coûts de production, un certain nombre d'entre eux continuent de chauffer leurs serres et tunnels par nécessité.

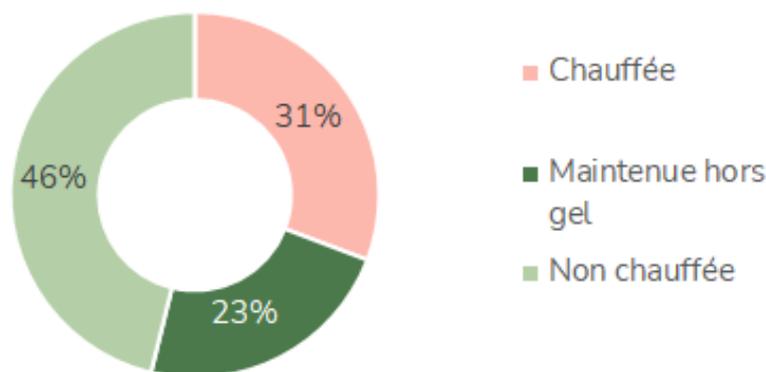


Figure 16 : Diagramme circulaire de la part des productions chauffées, maintenues en hors gel ou non chauffées dans les productions effectuées sous abris en France

Parmi les entreprises effectuant leurs cultures sous abris (tunnels et serres), 31 % de celles-ci sont chauffées pour maintenir une certaine température et 23 % sont maintenues en hors gel (Figure 16).

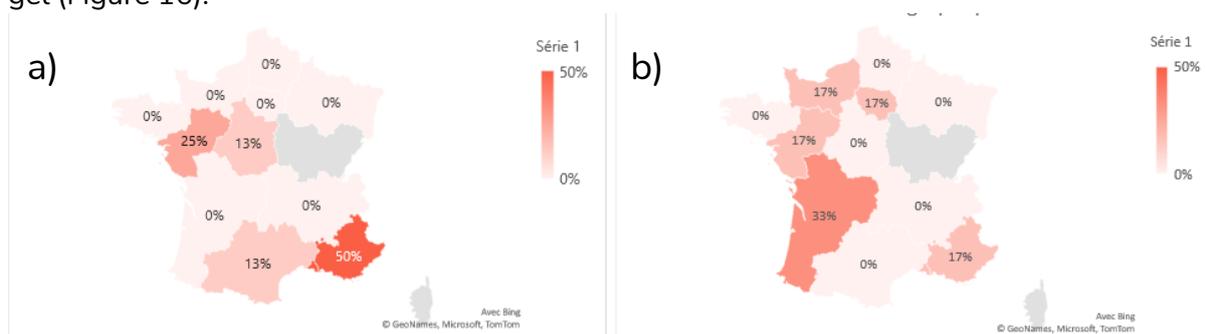


Figure 17 : Carte de la répartition a) des productions chauffées b) des productions maintenues hors gel de la filière fleurs coupées en France

Sur la Figure 17, nous observons que les productions chauffées sont principalement situées dans la région PACA avec 50 % de la production française chauffée localisées là-bas. Les Pays de la Loire possèdent 25 % des productions chauffées françaises et 13 % sont situées en Occitanie ainsi que dans le Centre-Val de Loire. En ce qui concerne les productions maintenues en hors gel, elles sont localisées dans les principaux bassins de production de fleurs coupées, 33 % des productions mises en hors gel sont situées en Nouvelle Aquitaine, et 17 % sont localisées en Île-de-France, PACA et Pays de la Loire. Pour les régions du Sud, voire la région Pays de la Loire, ce choix de chauffer, malgré un climat plutôt clément, peut permettre de gagner en précocité et obtenir également des espèces de fleurs ayant besoin de températures plus chaudes. Ces divergences observées entre les différentes régions peuvent également s'expliquer par le fait que les entreprises les plus importantes et ayant les infrastructures les plus avancées sont situées dans les grands bassins de production.

* Les labels, un outil marketing valorisé ?

Aujourd'hui, les labels peuvent être des outils de certification, de communication mais peuvent également permettre de se démarquer sur le marché.

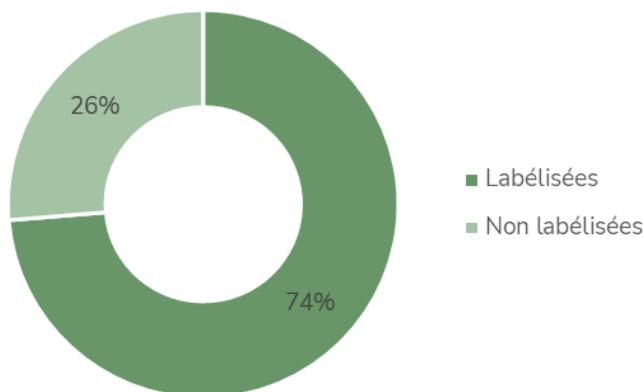


Figure 18 : Diagramme circulaire représentant la part des entreprises labélisées dans la production de fleurs coupées

Dans la filière de la fleur coupée, 74 % des entreprises interrogées ont au moins un label (Figure 18).

C'est le label Fleurs de France qui est cité en grande majorité (représente 43 % des entreprises qui sont labellisées), suivis par les labels Agriculture Biologique et Plante Bleue. Enfin nous retrouvons le label Charte Qualité Fleurs utilisé par 14 %. Tous les autres labels concernent moins de 5 % des producteurs (Figure 19).

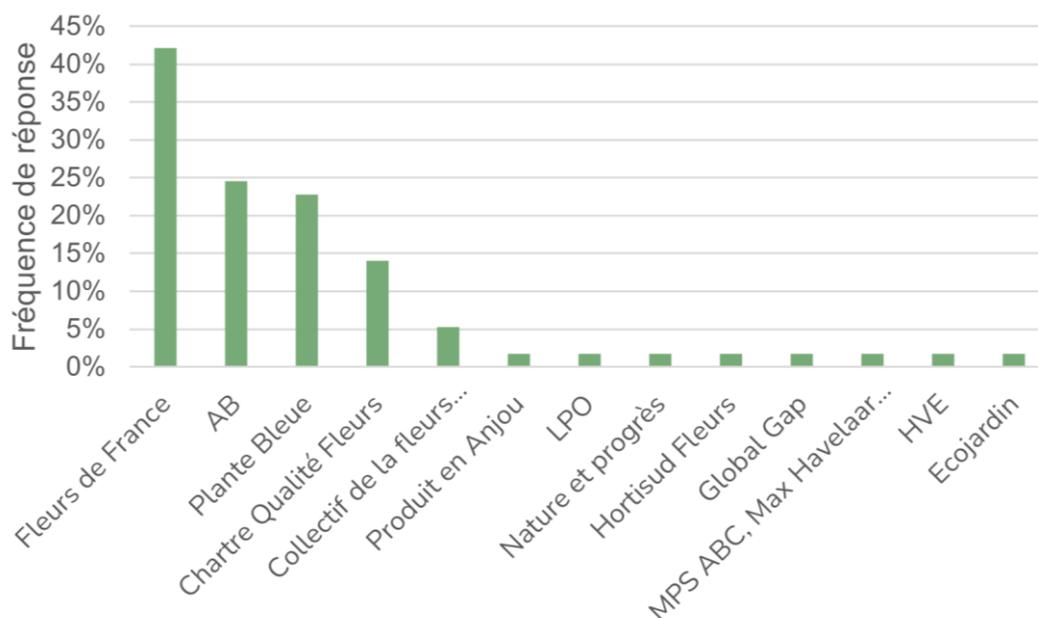


Figure 19 : Diagramme de fréquence des labels utilisés par les producteurs

Nous pouvons remarquer que 67 % des producteurs considèrent que les labels sont importants dans la commercialisation alors que 70 % des producteurs sont labellisés (Figure 20). Nous pouvons donc conclure que ces labels sont généralement considérés comme critère de démarcation pour la vente mais certains producteurs ne les trouvent pas valorisant pour autant. Étant donné qu'ils ne sont pas toujours valorisés auprès du consommateur final. Selon les producteurs, les labels ont cependant une place importante dans la commercialisation. Il serait donc intéressant de miser sur la communication auprès des

consommateurs, notamment de la part des fleuristes pour mettre en avant ces labels qui permettent une neutralité sur la traçabilité, de plus en plus recherché par la clientèle.

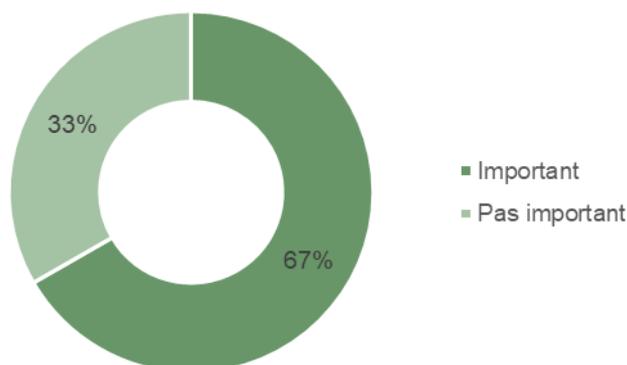


Figure 20 : Diagramme d'importance des labels dans la commercialisation des fleurs coupées pour les producteurs

*** Une production caractérisée par de petites entreprises avec de faibles chiffres d'affaires**

La moitié des entreprises de fleurs coupées ayant répondu au questionnaire ont moins de 1,2 ETP (équivalent temps plein). Cette filière, au niveau de la production, est donc généralement constituée de petites structures où peu de personnel travaille. Seules 25 % des entreprises ont plus de 4,4 ETP avec un maximum de 210 ETP.

De plus, la moitié des entreprises travaillent sur une surface inférieure à 1,1 ha et notamment 25 % des entreprises travaillant sur 0,5 ha. La plus grande possède quant à elle 68 ha de terrain.

Ainsi, les entreprises du secteur travaillent avec peu de personnel et sur de petites surfaces. Il est possible qu'une partie de ces petites productions soit issue de producteurs en polyculture, par exemple, avec comme culture principale du maraîchage ou une autre activité agricole.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires nous avons tenu à regrouper les entreprises dans des catégories afin de mieux caractériser la production. Cela va également nous permettre de comparer les surfaces utilisées par rapport au chiffre d'affaires réalisées pour étudier la pérennité des installations, notamment de celles de petites tailles.

La méthode pour réaliser ces groupes est consultable en Annexe 1.

Nous avons ensuite estimé la part d'entreprises appartenant à chaque groupe (Figure 21).

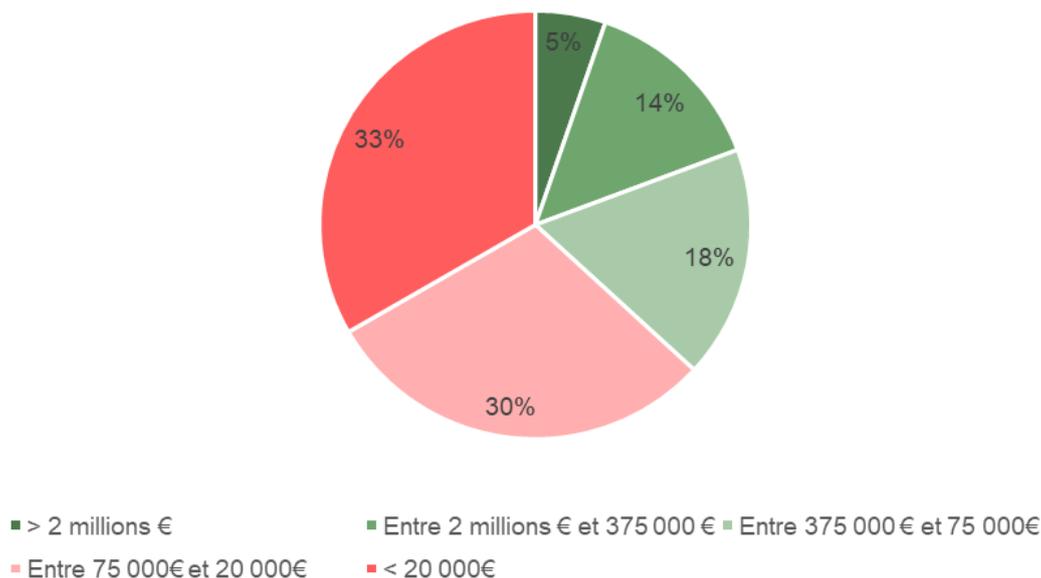


Figure 21 : Graphique circulaire du pourcentage moyen d'entreprises par groupe de chiffre d'affaires pour la fleur coupée

Nous pouvons remarquer que 63 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 75 000 € par an dont 33 % gagnent moins de 20 000 € par an. De plus, seulement 5 % touchent plus de 2 millions d'euros. La production de la filière fleurs coupées est donc caractérisée par des entreprises réalisant un faible chiffre d'affaires.

Nous avons ensuite voulu étudier les superficies moyennes et médianes pour chaque groupe créé.

Tableau 1 : Superficies moyennes et médianes des entreprises de fleurs coupées en France métropolitaine en fonction des groupes de chiffre d'affaires

Groupe par CA	Moyenne	Médiane
CA > 2 millions €	28,7 ha	12 ha
2 millions € > CA > 375 000€	5,3 ha	2,2 ha
375 000 € > CA > 75 000 €	2 ha	1,8 ha
75 000 € > CA > 20 000 €	2,2 ha	1 ha
20 000 € > CA	1,4 ha	0,6 ha

Nous pouvons remarquer que les surfaces de production diminuent avec le chiffre d'affaires. Cependant, les surfaces utilisées sont faibles (comme expliqué plus haut) sauf pour les deux groupes présentant le plus gros chiffre d'affaires. Les trois plus petits groupes ont finalement des surfaces similaires, comprises entre 1 et 2,2 ha en moyenne (Tableau 1). Nous pouvons notamment noter que la moitié des entreprises appartenant à la tranche moins de 20 000 € de CA par an possèdent une surface inférieure à 0,6 ha.

La surface utilisée n'est donc pas déterminante dans le chiffre d'affaires réalisé par an. Il est possible que le mode de gestion et la localisation aient un impact plus important.



Conclusion

Nous avons pu voir que la filière fleurs coupées est caractérisée par une population de producteurs relativement vieillissante mais formée à la production horticole. Une nouvelle population d'une quarantaine d'années mais peu formée à la production semble être arrivée dans la filière.

En ce qui concerne la production, elle est uniforme sur toute la France avec des genres favorisés pour la culture. Cette production est en adéquation avec la demande au niveau national. La France permet donc de produire une grande diversité de cultures de fleurs coupées sur tout son territoire. Cependant, bien que la production soit assez homogène, les typologies de producteurs sont très variables avec de gros écarts dans leur CA ou leurs surfaces cultivées. Nous retrouvons des fermes florales avec de petites surfaces et de faible CA sur l'année qui sont relativement nombreuses comparés aux grosses entreprises avec de grandes surfaces et un CA conséquent qui sont au nombre de 3.

De façon générale, les productions sont réalisées sur moins de 2 ha avec des CA de moins de 75 000 €. C'est donc une filière qui est gouvernée par de nombreuses entreprises indépendantes et de petites tailles ne permettant pas de fournir des volumes conséquents. Les typologies de productions sont plus ou moins spécifiques en fonction des régions de production et de leur importance dans la filière. Une étude effectuée sur un plus grand nombre de producteurs ou des échantillons plus représentatifs des bassins de production pourraient permettre de mieux définir ces typologies.



Sitographie

VERDIR/FNPHP, (2020). « Les entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ». *Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières*, Édition 2019-2020 (Chiffres clés). Consulté le 18/04/23. Disponible sur :

https://www.deveniragriculteur.fr/fileadmin/user_upload/Auvergne-Rhone-Alpes/164_Eve-deveniragriculteur/OPPORTUNITES_FILIERES/Chiffres_cles_FNPHP_VD_BD_compressed.pdf

MSA, (2023). « Population féminine en agriculture en 2021. L'emploi féminin est essentiel au fonctionnement des exploitations et entreprises agricoles ». *Mutualité Sociale Agricole*, Info Stat : Les statistiques de la MSA. Consulté le 18/04/23. Disponible sur : https://statistiques.msa.fr/wp-content/uploads/2023/03/INFOSTAT_FEMMES_edition_2023.pdf

Annexes

Annexe 1 - Méthode de classification des producteurs en fonction de leur chiffre d'affaires.

Nous avons réalisé une ACP suivis d'une classification hiérarchique afin de former des groupes statistiques (Figure 8).

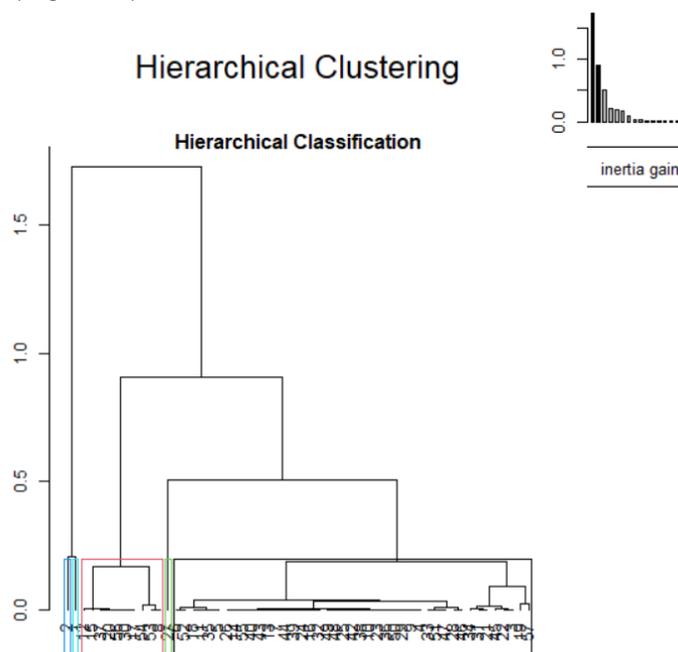
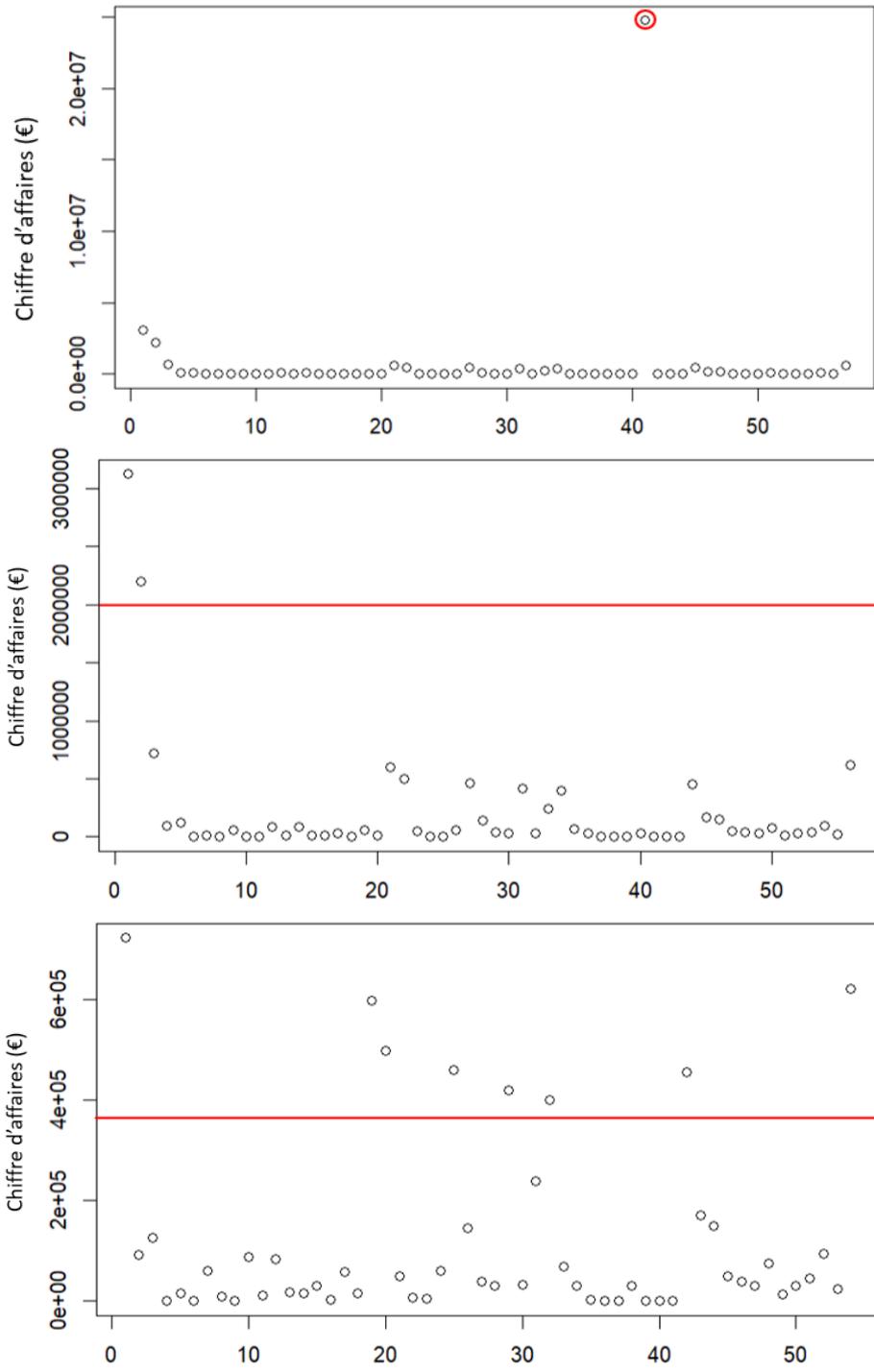


Figure 22 : Classification hiérarchique à cinq groupes des producteurs de fleurs coupées sur les deux premiers axes statistiques

Sur cette classification un individu a été écarté car il était trop différent de tous les autres. De plus, nous n'avons pas réussi à former des groupes statistiques en fonction du chiffre d'affaires (de trop nombreux individus étaient isolés et l'un des groupes accueillait la majorité des producteurs) (Figure 22).

Nous avons donc étudié les graphiques du chiffre d'affaires propre à la fleur coupée pour chaque producteur en essayant de créer des groupes. Sur les schémas qui vont suivre, nous avons réalisé le même graphique (étude du chiffre d'affaires par rapport aux différentes entreprises) en changeant l'échelle des ordonnées afin de procéder à de nouvelles séparations.



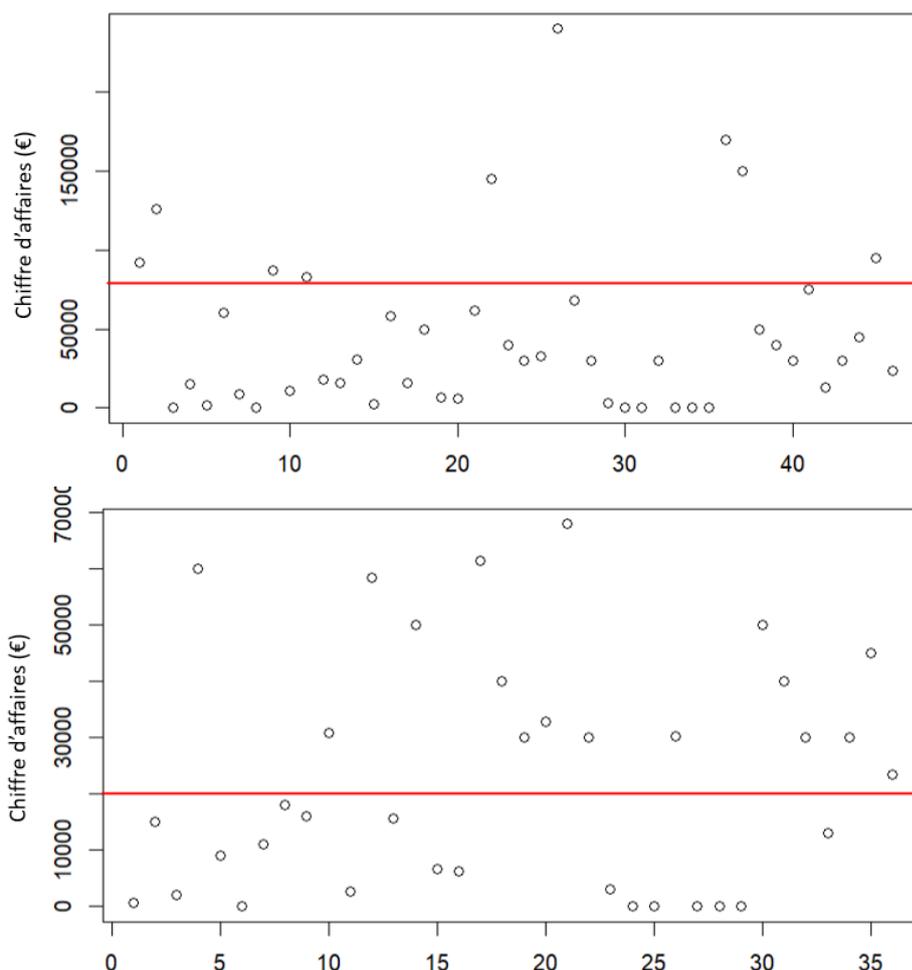


Figure 23 : Graphiques du chiffre d'affaires pour chaque entreprise (numérotée de 1 à 57) selon différentes ordonnées

Nous avons, tout d'abord, décidé de ne pas prendre en compte l'individu entouré en rouge dans le premier graphique de la Figure 23 car ce dernier se détache trop du reste des producteurs par son CA. Nous avons par la suite augmenté l'échelle en prenant soin de mettre une valeur seuil permettant de différencier les individus par leur CA. A chaque zoom, la valeur seuil mise en évidence dans le graphique précédent devenait la valeur maximale de l'axe afin de ne pas prendre d'individus deux fois. Nous avons voulu obtenir cinq groupes et ces derniers correspondent finalement à la liste suivante :

- CA supérieur à 2 millions d'euros
- CA compris entre 2 millions d'euros et 375 000 euros
- CA compris entre 375 000 euros et 75 000 euros
- CA compris entre 75 000 euros et 20 000 euros
- CA inférieur à 20 000 euros

Caractérisation des principaux bassins de production de fleurs et feuillages coupés en France métropolitaine

Ce travail s'oriente sur les cinq principaux bassins de production français. Nous nous sommes basées, pour cela, sur le nombre de producteurs présents dans chaque région ainsi que sur le chiffre d'affaires lié à la production de fleurs coupées (Figure 24).

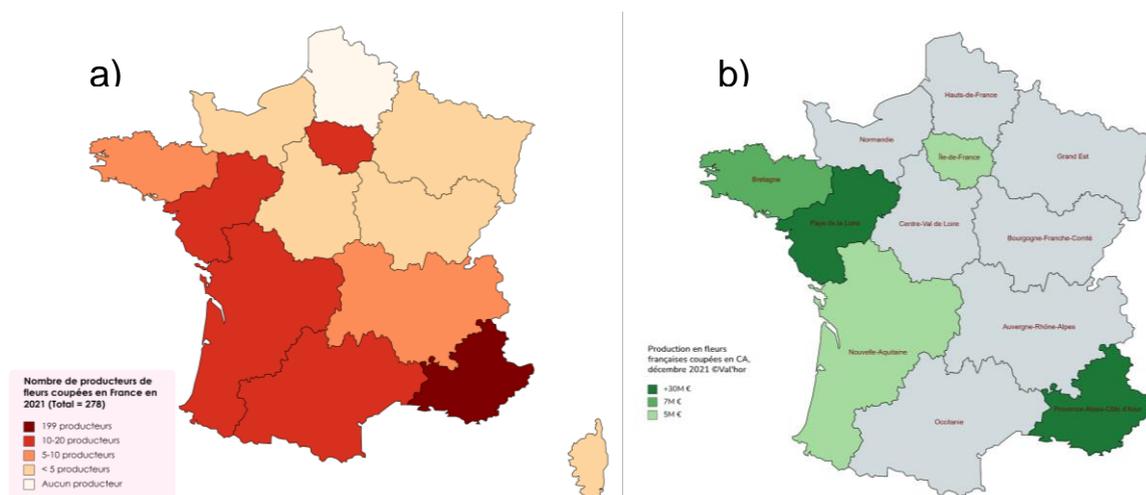


Figure 24 : Représentation de la répartition a) du nombre de producteurs de fleurs coupées et b) du chiffre d'affaires de la filière fleurs coupées en France métropolitaine

Ainsi, en confrontant ces deux cartes, nous sommes arrivés à la liste suivante :

- Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (et en particulier le département du Var (regroupant la majorité des producteurs de la région)
- Les Pays de la Loire
- La Bretagne
- La Nouvelle-Aquitaine
- L'Île-de-France

Dans la suite de ce document, nous allons étudier les caractéristiques climatiques et pédologiques de chaque bassin de production mais également les types de production de fleurs coupées favorisés.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

★ Climat

Le climat est méditerranéen, chaud et ensoleillé, voir Figure 25 et Figure 27 (il s'agit de l'une des régions les plus ensoleillées de France). Cependant, des variations importantes de températures et de précipitations sont observables en fonction des différents départements. Ce climat méditerranéen s'accompagne du mistral (vent sec et froid provenant du nord et dépassant souvent les 100 km/h). Il souffle en moyenne 100 jours par an et touche plus facilement l'ouest de la région que l'est (protégé par les Alpes).

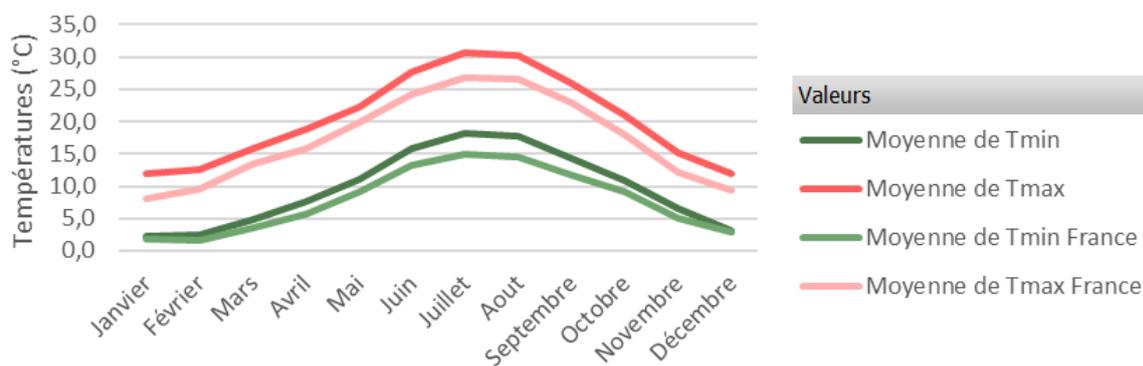


Figure 25 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région PACA en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

Nous pouvons remarquer (Figure 25) que la région PACA est plus chaude que les moyennes minimales et maximales nationales. Il y a jusqu'à 5°C d'écart entre les valeurs pour la région PACA et celles de la France métropolitaine. Ces conditions permettent de limiter les gelées et d'avancer certaines cultures.

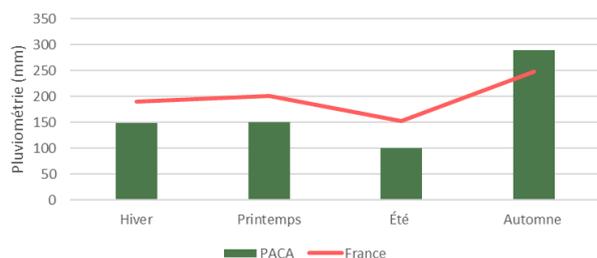


Figure 26 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région PACA en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

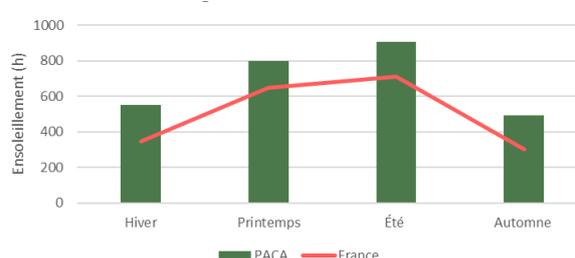


Figure 27 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région PACA en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

De la même façon, la région PACA présente un taux d'ensoleillement largement supérieur à la moyenne nationale sur chacune des saisons (Figure 27). C'est un avantage important dans la production de fleurs coupées pour permettre un développement optimal. Le fait que cette région est l'une des plus ensoleillées de France, permet d'envisager des cultures de fleurs coupées héliophiles.

Dans la région, les précipitations annuelles approchent de la moyenne nationale. Les pluies sont souvent caractérisées comme fortes, violentes et courtes (Linternaute, 2023). De plus, nous pouvons observer le phénomène des pluies cévenoles à l'automne avec une pluviométrie très importante et supérieure à la moyenne nationale (Figure 26). A l'inverse, les trois autres saisons sont plutôt caractérisées par un manque d'eau avec environ 50 mm d'eau en moins comparées à la moyenne nationale. La région PACA est donc sujette à des sécheresses.

La spécificité du Var

Le Var est un département de la région PACA dans lequel nous pouvons retrouver le plus de producteurs de fleurs coupées. Nous avons donc décidé de nous intéresser à son climat de manière plus spécifique afin de trouver une potentielle raison à cette installation importante de producteurs.



Ce département présente un paysage contrasté profitant des bords de la Méditerranée tout en étant proche des Alpes. Il est soumis à l'influence du mistral froid et parfois violent.

Du fait du contraste de ses paysages, ce département présente une diversité de climats :

- Un climat de type montagnard sur tout le territoire situé au nord avec des précipitations annuelles moyennes variant entre 1 000 à 1 100 mm et répartis en moyenne sur 80 à 120 jours. Les températures enregistrées y sont généralement plus fraîches que dans le reste du département.
- Un climat de type nettement plus méditerranéen, mais nuancé. Sous ce climat, la pluviométrie varie du simple au double (de 600 mm par an à 1 100 mm par an). Les températures y sont généralement plus chaudes que dans le type montagnard décrit ci-dessus (Linternaute, 2023).

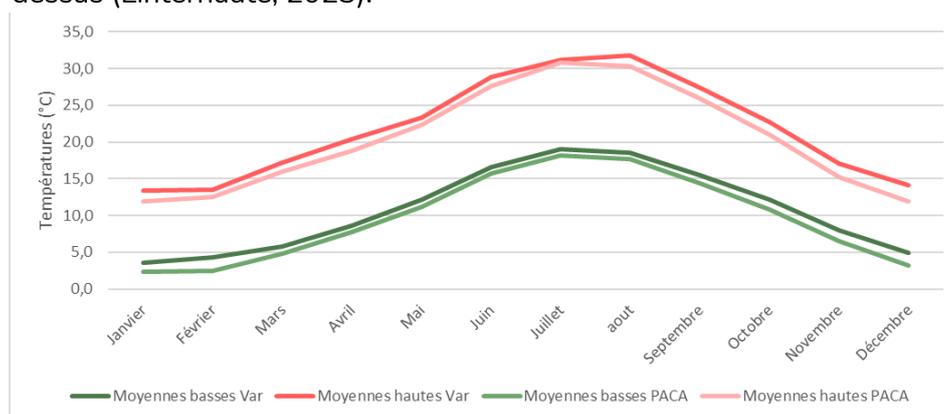


Figure 28 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région PACA en comparaison des moyennes du département du Var (données issues de Linternaute, 2023)

Nous pouvons observer des températures plus chaudes dans le Var qu'en moyenne sur la région PACA. Ainsi, ces dernières sont supérieures de 1 à 2°C aux moyennes enregistrées en région PACA (Figure 28). Les températures sont plutôt douces en hiver et au printemps, ce qui permet une production ornementale et notamment de fleurs coupées très étalées sur l'année avec la mise en place de tunnels. Il est donc possible d'avoir des productions qui tendent vers le hors saison. Cependant, il est nécessaire de travailler avec des variétés résistantes aux chaleurs et à la sécheresse sur la période estivale, étant donné la conjugaison entre la faible pluviométrie à tendance orageuse et les températures hautes.

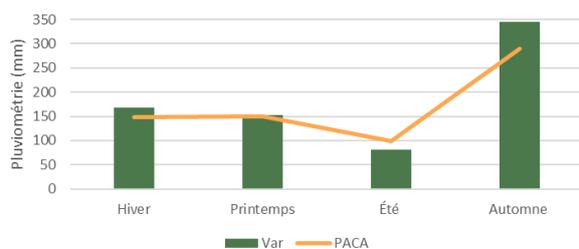


Figure 30 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour le département du Var en comparaison avec la région PACA (données issues de (Linternaute, 2023))

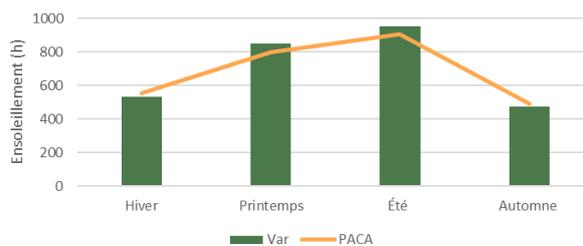


Figure 29 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour le département du Var en comparaison avec la région PACA (données issues de (Linternaute, 2023))



Tout comme pour la région PACA, le maximum de précipitations est observé en automne (novembre) et le minimum en été (juillet) ; ces derniers sont très marqués. Les précipitations sont souvent sous forme d'averses violentes (IFN, 2000). Sur la figure 30, nous pouvons remarquer que le taux de pluviométrie est d'autant plus accentué par rapport aux moyennes enregistrées pour la région PACA. Cela laisse à penser que les pluies y sont plus rares lors des périodes sèches et plus violentes ou abondantes à l'automne.

En ce qui concerne l'ensoleillement, Toulon, dans le Var, est la ville bénéficiant du plus grand nombre d'heures d'ensoleillement en France (Groupe Mercure, 2019). Ceci pourrait permettre d'expliquer la différence au printemps et en été du nombre d'ensoleillements qui existent entre le département du Var et la région PACA (Figure 29).

Ainsi, le département du Var est proche du climat de la région PACA mais présente des températures plus chaudes, tout comme un meilleur ensoleillement. Cependant, la pluviométrie y est également plus marquée avec davantage de sécheresses et de pluies diluviennes.

Nous pouvons conclure que la région PACA présente, en effet, un climat très varié, comme l'illustre notre développement sur le département du Var. Toutefois, il est possible de s'attendre à une raréfaction des précipitations encore plus marquée. De cette raréfaction pourrait naître des conflits d'usages sur l'utilisation de la ressource en eau. Ce sera donc un enjeu majeur à prendre en compte à l'avenir pour cette région. Les températures de PACA étant également en hausse, la question de la pérennisation des exploitations agricoles se pose avec le réchauffement climatique. Des travaux de choix et de sélection variétale en fleurs coupées seront probablement nécessaires afin de s'adapter. Les plantings culturels et les effets de saisonnalité seront sûrement eux aussi à remanier pour assurer un avenir de la fleur coupée dans la région PACA.

★ Sol

La région PACA présente une diversité de sols très importante allant des sols rouges méditerranéens généralement issus de roches calcaires aux sols marqués par la forte érosion due aux pluies d'orage et à l'activité humaine. Ces différents types de sols sont également caractérisés par leur contexte topographique entre le littoral et le massif alpin.

Si nous nous concentrons sur le département du Var (Figure 31), qui comme nous l'avons vu précédemment regroupe la majeure partie des productions de fleurs coupées de la région, nous retrouvons également une diversité de sols au sein même du département. A l'image de la région, les sols calcaires dominent. Nous pouvons observer une présence importante de Rendosols et de Calcosols (Description des sols Annexe 1). Ces sols sont globalement fertiles mais caractérisés par un pH basique, ce qui ne convient généralement pas aux productions horticoles. Certaines espèces sont en revanche adaptées à ces sols.

Le Massif des Maures est lui caractérisé par des Lithosols et des Rankosols (Annexe 1). Ces sols calcaires et peu profonds ne sont pas intéressants pour les cultures de pleine terre.

Enfin, la basse Provence calcaire montre des grands plateaux karstiques (résultant de l'érosion) caractérisés par différents Fersialosols associés à des Fluviosols (Annexe 1). Les

Fersialsols sont intéressants pour les cultures agricoles et horticoles par leur bonne capacité d'échange cationique. Cependant, il faut faire attention que le taux de fer de ces sols ne représente pas une toxicité pour les cultures. Les Fluviolsols sont des sols très fertiles, propices à l'agriculture en période estivale.

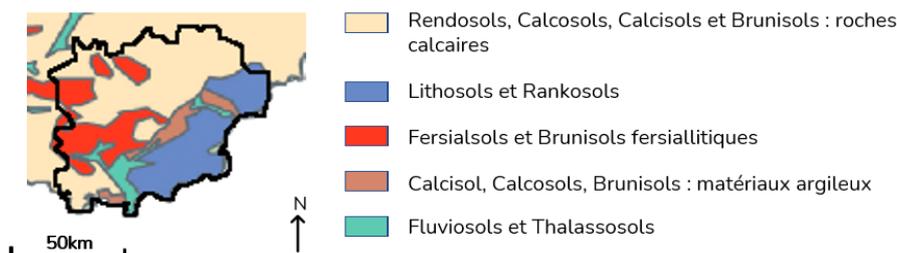


Figure 31 : Carte des sols du département du Var (Données issues de Jamagne et al., 2011)

Le reste de la région est caractérisé principalement par un sol calcaire type Rendosols, la vallée du Rhône présente un Fluviolsols et quelques zones de Fersialsols et Brunisols fersiallitiques (Jamagne et al., 2011).

Les sols de la région PACA, sont donc généralement peu profonds, ce qui les rend plus ou moins propices à l'agriculture de pleine terre, comme les réserves hydriques y sont restreintes. Les sols les plus profonds sont caractérisés par de fort taux en cristaux de fer, il est donc nécessaire d'avoir des productions qui n'y sont pas sensibles.

★ Type de production

En 2017, 247 entreprises en fleurs coupées étaient déclarées, soit 54 % des entreprises horticoles du département, pour un chiffre d'affaires s'élevant à 31 701 000 €. Le Var en détient, à lui seul, plus de 80 % du chiffre d'affaires de la production du PACA (Avelin, 2018).

Cette région offre une agriculture riche. La viticulture est dominante, surtout dans le Var et dans le Vaucluse, alors que l'élevage est surtout présent en zone montagneuse. Les productions végétales représentent les deux tiers du revenu agricole régional (Tzortzis et al., 2022).

C'est également la première région productrice de fleurs et feuillages coupés. Cela représentait, en 2020, un total de 788 hectares. La majorité des producteurs, soit plus de la moitié (pour un total de 497 hectares) sont situés dans le département du Var. En raison de l'augmentation des charges énergétiques, la production s'est adaptée. Ainsi, les exploitations de roses reculent au profit de celles de pivoines, d'hortensias, de renoncules, et bien d'autres. De nombreuses autres espèces sont également produites comme par exemple la tulipe, l'agapanthe, le tournesol, le curcuma, le lisianthus, l'anémone, le glaïeul et le strelitzia (Tzortzis et al., 2022).

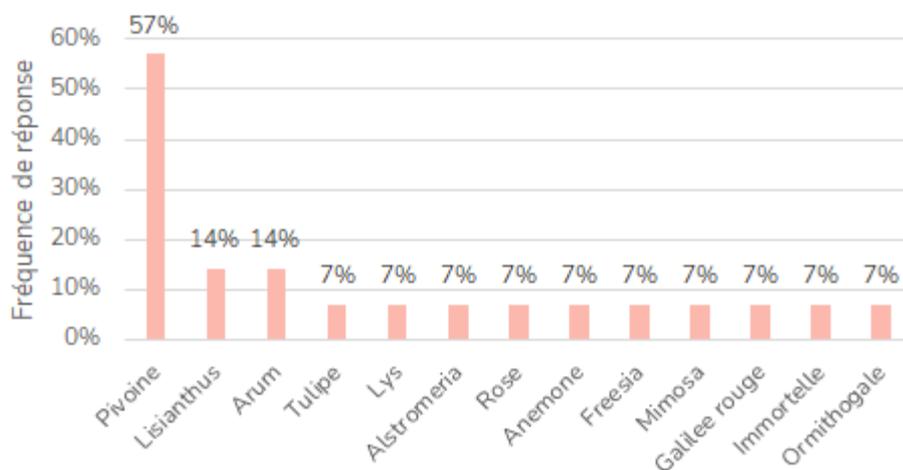


Figure 32 : Diagramme des genres majoritairement produits par les producteurs de la région PACA

D'après la base de données fournie par Excellence Végétale, nous avons pu analyser la répartition de la production des fleurs coupées françaises. Sur les 14 répondants de la région PACA, une grande majorité des producteurs produisent des pivoines, des lisianthus et des arums (Figure 32), cette liste représente une certaine tendance non exhaustive. La différence observée entre l'étude de (Tzortzis et al., 2022) et l'analyse de données peut s'expliquer par le manque de réponses obtenues pour cette région principale bassin de la production ou l'évolution de la production.



Ces genres majoritairement produits s'expliquent par des conditions pédoclimatiques particulièrement favorables de la région. La culture de pivoines est un bon exemple de production adaptée à ce bassin de production, dominé par un climat méditerranéen.

Les conditions pédoclimatiques de la région PACA, et plus particulièrement celles du département du Var, sont idéales pour permettre une précocité de production. Cette précocité est assurée par des hivers frais, nécessaires à la bonne levée de dormance ; et des printemps précoces, à fort ensoleillement, permettant un bon fleurissement.

La filière s'est donc organisée autour de cette production et surtout celle de la rose (ancienne culture principale de la région), il y a quelques dizaines d'années, permettant un développement important des suivis de cultures, de la commercialisation et de la logistique. Cela a donc permis la structuration de la filière de la région PACA et de faire de cette dernière, le premier bassin de production de la fleur coupée. Cette organisation permet de pallier les difficultés rencontrées dans la culture de pivoines : pression des ravageurs, réchauffement climatique. Elle permet aussi l'implantation de nouvelles productions qui deviennent très vite majoritaires, en bénéficiant de cette organisation, comme pour le lisianthus et la renoncule (Bazzano et al., 2020).

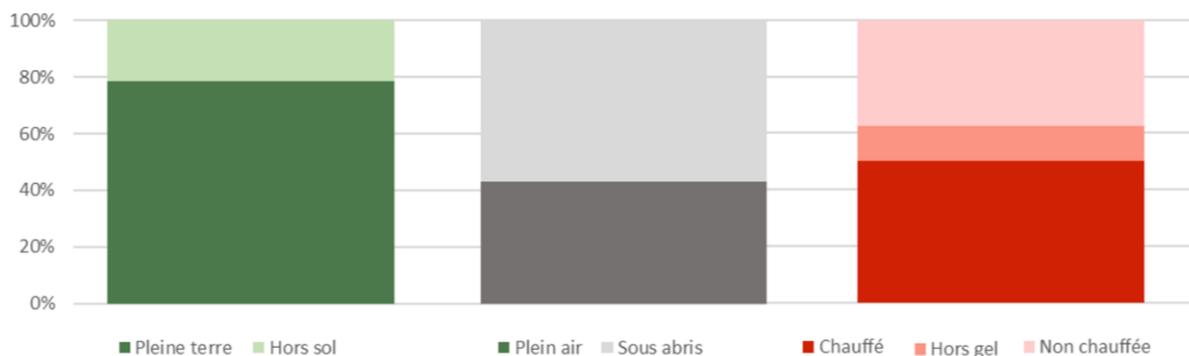


Figure 33 : Diagramme de répartition des typologies de production en région PACA, l'étude sur les productions chauffées, hors gel, non chauffées et effectuées uniquement sur les cultures sous abris

D'après la Figure 33, nous pouvons dire que la région PACA est conduite majoritairement en culture pleine terre (79%) pour la production de fleurs coupées. Avant cette étude, nous avons fait l'hypothèse que la majorité des cultures de fleurs coupées de cette région étaient conduites en modèle hors sol sous serre. Il est possible que cette divergence provienne du fait que tous les producteurs de la région n'aient pas répondu au sondage, ce qui amènerait un biais à l'étude. Il serait donc intéressant de poursuivre l'étude pour confirmer une des deux tendances.

D'autre part, le même constat intervient lorsque nous étudions la part des cultures en plein air et sous serre (Figure 33). Nous pouvons remarquer que la région PACA est conduite en plus grande partie sous abris, que ce soient des tunnels ou des serres (57 %, Figure 33). Pour la part des productions effectuées sous abri, la moitié de celles-ci sont chauffées et 13% sont maintenues hors gel (Figure 33).

Il est possible que cette proportion de cultures sous serre puisse être expliquée par la dynamique de production de la région. En effet, la région PACA présente des hivers doux et le fait de cultiver sous abris permettrait de faire du forçage pour certaines cultures et donc permettrait de produire plus tôt, quand les températures extérieures ne le permettent pas encore (par exemple la culture de la tulipe). Chauffer ces structures permet également d'accroître ce potentiel de précocité et d'obtenir des espèces nécessitant des températures plus chaudes. Cela peut être expliqué par une volonté de production précoce qui est prédominante dans cette région. De plus, les installations types serres permettraient également de limiter les dégâts causés par les pluies cévenoles à l'automne, qui peuvent raviner les cultures.

A l'inverse, la proportion de cultures en plein air peut s'expliquer par le climat de la région qui présente un bon ensoleillement et des températures nettement supérieures aux normales de saison. Ce climat est donc propice à la culture de fleurs coupées sur une très grande partie de l'année sans pour autant avoir nécessité d'investir dans des serres.

★ Perspectives d'évolution

Etant donné le climat que connaît la région PACA, développer la culture de pleine terre permettrait de limiter les dépenses en énergie pour le chauffage des serres et les infrastructures. En effet, le niveau d'ensoleillement est bon et les températures chaudes du

printemps à l'automne. Le niveau de précipitation n'étant pas très élevé, il faut donc se tourner vers des productions moins sensibles aux périodes de sécheresse. Il est donc important de produire des fleurs coupées adaptées à ces conditions climatiques, comme décrit dans la fiche stratégique « espèces d'avenir ».

Pays de la Loire

★ Climat

La région des Pays de la Loire bénéficie d'un climat océanique plutôt chaud et tempéré de par sa proximité avec l'Océan Atlantique. Plus nous nous éloignons de l'océan et plus le climat relativement doux se nuance. Nous allons donc retrouver quelques contrastes assez marqués entre les divers pays, bien que la région ne soit globalement ni particulièrement pluvieuse, ni particulièrement ensoleillée.

Les températures, voir Figure 34, relativement douces de la région (moyenne annuelle de 10°C à 12,5°C) sont la conséquence directe de la proximité au bord de mer et de la présence du Gulf Stream. Sur le littoral, la mer agit comme un tampon thermique ce qui provoque des étés plus frais et des hivers plus doux par rapport à l'intérieur des terres. Entre les mois de décembre et février, les températures varient entre 0°C et 10°C, avec quelques pics de froid peu fréquents, qui ne descendent jamais en-deçà de -7°C ou -8°C. Pendant la saison estivale, les Pays de la Loire sont marqués par de fortes chaleurs, accentuées par le réchauffement climatique. Si la moyenne régionale est entre 25°C et 30°C, les divers pays, y compris littoraux, sont frappés par des épisodes caniculaires entre juin et août qui dépassent les 40°C pendant plusieurs jours consécutifs. Les gelées peuvent se produire dès novembre et jusqu'à mars, avec parfois des gelées tardives jusqu'en mai, que ce soit sur la côte ou dans les terres. Cependant, ces épisodes sont amenés à diminuer avec le réchauffement global, et sont de moins en moins tardifs, d'après (Conseil, 2019) et (Linternaute, 2023).

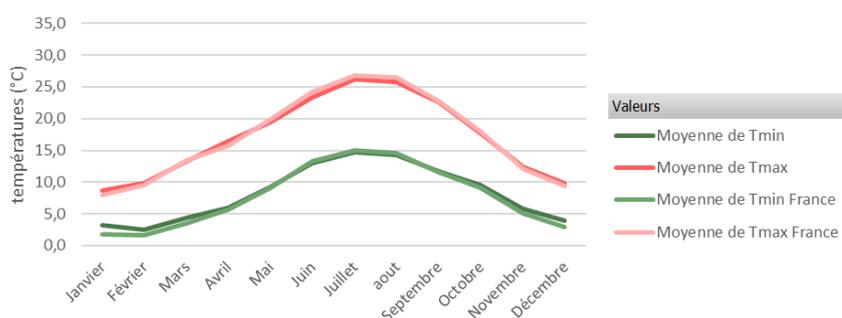


Figure 34 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région Pays de la Loire en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

Ces températures clémentes sont particulièrement propices à l'agriculture et à l'horticulture ornementale. Le climat hivernal doux, surtout sur la partie littorale, permet d'avoir des cultures de pleine terre en hiver sans avoir besoin de contrer le gel par des serres coûteuses. A l'inverse, les étés sont modérément chauds et les cultures ne souffrent uniquement pendant les épisodes caniculaires, qui ne durent pas très longtemps. Les horticulteurs peuvent donc effectuer des cultures de fleurs et feuillages coupés en toute saison, en jouant sur des variétés et des espèces plus ou moins tolérantes au gel (en hiver) ou à la chaleur (en été).



Concernant l'ensoleillement, Figure 35, la région Pays de la Loire ne fait pas partie des régions particulièrement ensoleillées, mais cela reste suffisant pour l'agriculture. L'ensoleillement de la région se situe dans la moyenne nationale, avec un temps d'insolation moyen qui est largement supérieur au printemps et en été que le reste de l'année. En outre, il y a à l'encore des disparités par pays. Nous retrouvons deux paramètres clés qui sont responsables du gradient nord-est / sud-ouest d'ensoleillement : la proximité au littoral et la latitude. Plus nous nous rapprochons de l'océan et du sud de la région, plus l'ensoleillement est important.

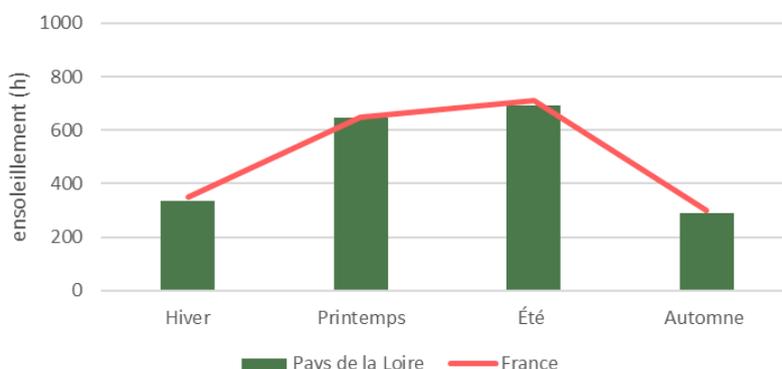


Figure 35 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région Pays de la Loire en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

L'ensoleillement estival du bord de mer est une conséquence directe des brises côtières qui poussent les nuages vers l'intérieur des terres. La disparité entre le littoral et l'est de la région est donc plus marquée en été qu'en hiver mais cela n'a pas d'impact conséquent pour les producteurs horticoles de ces régions et peut même être un avantage, en créant une zone (Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire) moins sujette aux canicules persistantes que d'autres régions de France (Conseil, 2019) et (Linternaute, 2023).

Enfin, pour ce qui est des précipitations, il y a à nouveau un contraste spatial entre des pays peu arrosés (moins de 500 mm de pluie annuellement dans le Saumurois par exemple) et des pays bien plus sujets aux pluies (près de 1000 mm d'eau en Mayenne, Loire-Atlantique et Vendée). Ces trois départements forment un arc pour lequel les précipitations sont particulièrement importantes en automne et hiver alors qu'elles sont très fortement réduites en été (Figure 36 et Figure 37). Au contraire, l'Anjou, les Bauges ou encore le Saumurois ont des précipitations faibles mais à peu près constantes tout au long de l'année, avec une cinquantaine de mm de pluie mensuellement en moyenne (Conseil, 2019) et (Linternaute, 2023).

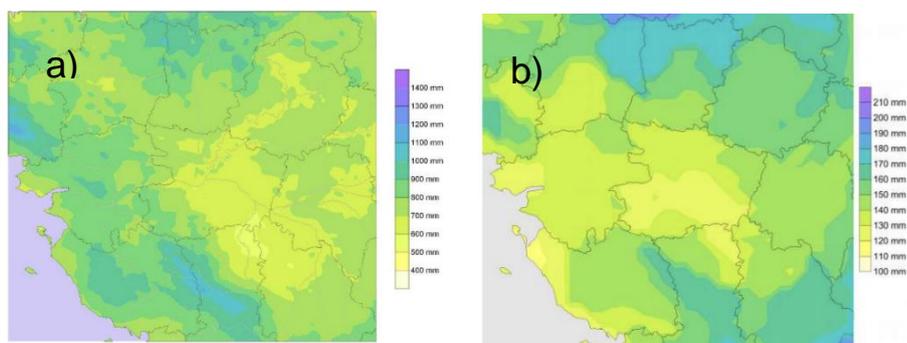


Figure 36 : Carte des précipitations en région Pays de la Loire ; a) annuelles (moyenne réalisée sur 30 ans entre 1981 et 2010) et b) estivales (moyenne réalisée sur 30 ans entre 1989 et 2018) (Conseil, 2019)

Bien que contrastées sur le territoire considéré, ces précipitations sont avantageuses pour la production de fleurs et feuillages coupés (et les productions agricoles en général). En effet, la présence d'eau toute l'année permet aux exploitants de limiter leurs apports en eau pour leurs cultures de plein air, ce qui représente une économie de temps, de matériel et de ressources. En particulier, les producteurs de fleurs coupées consultés dans la région expliquent pour la plupart qu'ils ne rencontrent pas de difficultés majeures pour les apports en eau lors de la période critique de production en saison estivale. De plus, l'ensemble de la région est peu touché par les fortes pluies, les orages, la grêle ou la neige (une vingtaine de jours chaque année respectivement) donc les producteurs n'ont pas beaucoup à craindre pour leurs cultures de plein air (Conseil, 2019).

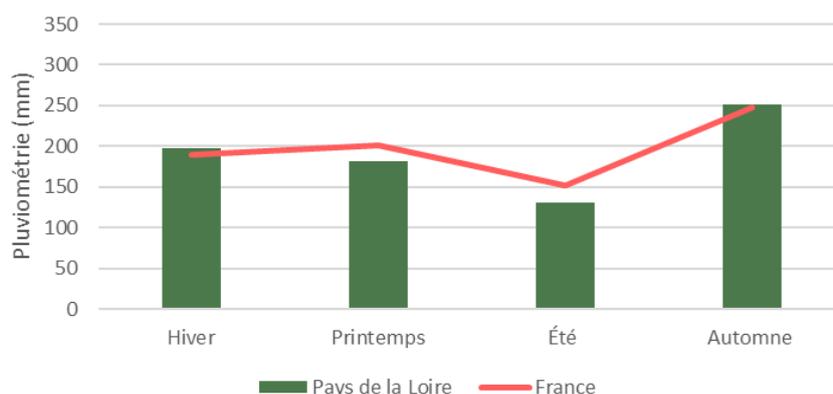


Figure 37 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région Pays de la Loire en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

Enfin, du fait du littoral, il y a un vent venant d'ouest mais qui n'est pas impactant pour les cultures. Notamment, quelques tempêtes océaniques surviennent deux à trois fois par an en moyenne mais le vent ne présente pas plus d'inconvénient pour les producteurs. (Conseil, 2019) et (Linternaute, 2023).

★ Sol

Les sols des Pays de la Loire (Figure 38) sont relativement diversifiés mais nous pouvons retrouver deux grandes tendances :

- Des Brunisols voire Brunisol-redoxisols pour tout l'ouest de la région
- Des Calcosols et des Luvisols pour toute la partie à l'est d'Angers

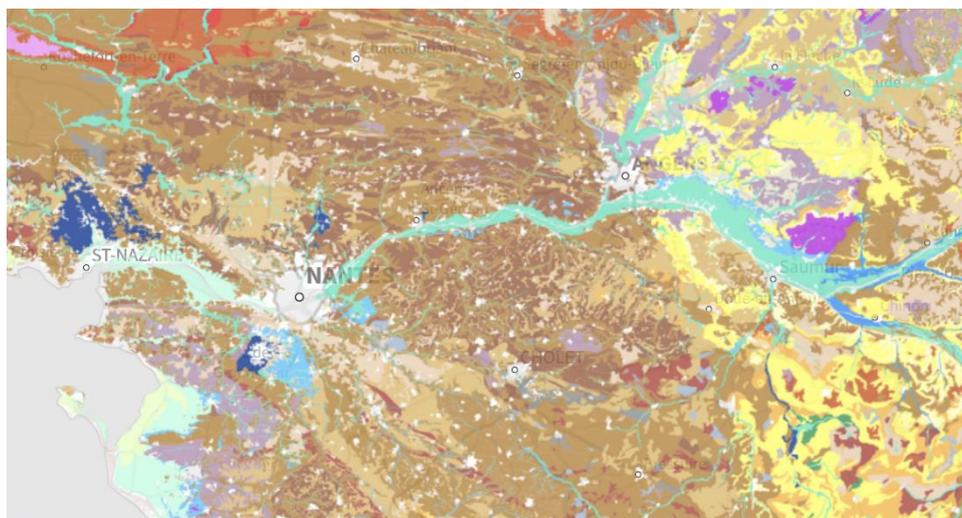


Figure 38 : Carte des sols des Pays de la Loire (IGN, 2020)

Les sols bruns (Brunisols) offrent de bonnes potentialités agricoles car ils sont très fertiles. En effet, ils présentent un horizon de surface riche en matières humiques - conglomérats de matières organiques et d'ions - qui sont la raison de leur fertilité. De plus, leur pH, légèrement acide, est celui requis pour la plupart des cultures horticoles, ce qui est un avantage certain pour les producteurs de fleurs coupées en pleine terre (cf. annexe sols). Pour la partie Est de la région, les sols sont plus calcaires. Cela peut-être un souci pour les cultures sensibles au pH trop basiques. Il faut donc opter pour des variétés et des espèces tolérantes au calcaire. Cependant, les Luvisols restent des sols riches en matière organique, ce qui leur confère une bonne fertilité. Enfin, les producteurs consultés en Mayenne indiquent avoir des sols argileux qui présentent une bonne rétention en eau. Cela leur permet donc de faire des économies sur les arrosages, et notamment lors de la période estivale critique pour la production de fleurs coupées.

★ Type de production

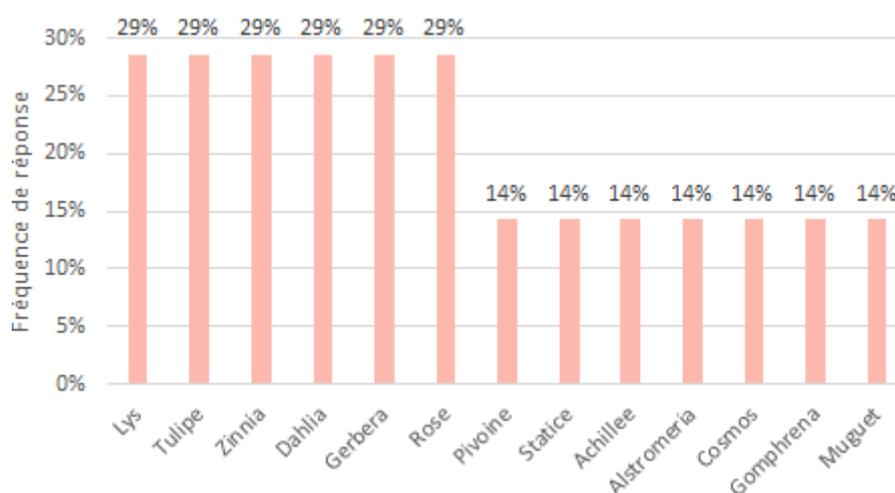


Figure 39 : Diagramme des genres majoritairement produits par les producteurs de la région Pays de la Loire



D'après l'analyse de la base donnée, la production de fleurs coupées en Pays de la Loire semble très diversifiée. Sur la Figure 39, sur les sept producteurs ayant répondu à l'enquête, nous retrouvons treize genres différents dans leurs trois principales productions. Nous observons, en tout, six genres dominants : lys, tulipes, zinnias, dahlias, gerberas et roses. Cette grande diversité de production a également été observée lors de nos visites chez sept producteurs des Pays de la Loire, la majorité des producteurs (six sur les sept interrogés) cultivent plus de 50 variétés de fleurs coupées sur l'année avec généralement plus d'une dizaine de genres représentés, là encore les tulipes, les dahlias reviennent très fréquemment. Nous retrouvons également beaucoup de production de renoncules, de statice et de tournesols.

Nous pouvons nous intéresser à l'exemple du dahlia qui est une plante de la famille des Astéracées, originaire du Mexique, qui a été introduite en Europe au XVIII^e siècle. Depuis, il a été sélectionné et hybridé pour répondre aux critères de la filière ornementale (couleurs, calibre, formes) mais également, pour être adapté aux conditions



pédoclimatiques de l'Europe (Ministry of Higher Education. Cuba & National Institute of Agricultural Sciences, 2015). Aujourd'hui, le dahlia comprend un très grand nombre d'espèces, plus d'une trentaine et des milliers de cultivars différents qui sont classifiés à l'international en 14 groupes (The Royal Horticultural Society, 2019).

Les plants pour la culture de dahlias sont principalement multipliés via leurs tubercules. Le dahlia est une plante rustique qui préfère les sols bien drainés à forte teneur en matière organique et nutriment. Le pH doit être compris entre 6 et 8. En ce qui concerne les températures, elles sont optimales entre 18 et 23°C, avec une humidité relative de 75 à 78%. L'exposition doit être de préférence ensoleillée et à l'abri du vent (Ministry of Higher Education. Cuba & National Institute of Agricultural Sciences, 2015). Le dahlia résiste aux hivers doux mais pas aux fortes gelées dans un climat comme celui des Pays de la Loire, les tubercules peuvent rester en place tout l'hiver à condition d'être bien paillées. Les conditions pédoclimatiques des Pays de la Loire sont donc idéales pour cette culture avec la présence d'un sol riche et souvent drainant (bord de Loire), un pH légèrement acide et des conditions climatiques correspondant aux exigences de la culture.

Les tulipes (deuxième culture principale de la région) sont, quant à elles, présentes dans la flore spontanée des Pays de la Loire. C'est une espèce présente dans les terroirs viticoles aux coteaux calcaire. Un espace naturel a été créé en 2016, sur Saint Aubin de Luigné pour la protéger (Conservatoire d'espace naturels Pays de la Loire, 2016).



Les premières tulipes auraient été introduites en Europe au XVI^e siècle, elles étaient sélectionnées

et cultivées déjà depuis longtemps en Turquie et en Perse. Tout comme pour le dahlia, une très grande diversité d'espèces (125) et cultivars existent. Le registre international et officiel de Tulipes les classe en 15 groupes, fait par l'Association royale pour la Bulbiculture (KAVB), (Scheepen, 1996).

La culture de tulipes est optimale dans les régions où les températures sont suffisamment basses en hiver. Et où les températures moyennes au printemps sont situées entre 12 et 15°C avec une présence de 2 à 3 mois de forte intensité lumineuse. Le plus fort potentiel de culture est situé sur la côte ouest des Pays-Bas, en sachant que le climat océanique de Bretagne et Pays de la Loire est le plus proche idéal de celui hollandais (Mével et al., 1995). La tulipe peut être cultivée sur une grande diversité de sols, mais il est préférable que ces derniers soient bien drainants et non compacts et battant, étant donné que les bulbes sont sujet à l'asphyxie. Le pH doit être situé de préférence entre 6 et 7 et le taux de matière organique doit être supérieur à 1-1,5% (Mével et al., 1995). Les sols présents en Bretagne et Pays de la Loire sont donc idéaux.

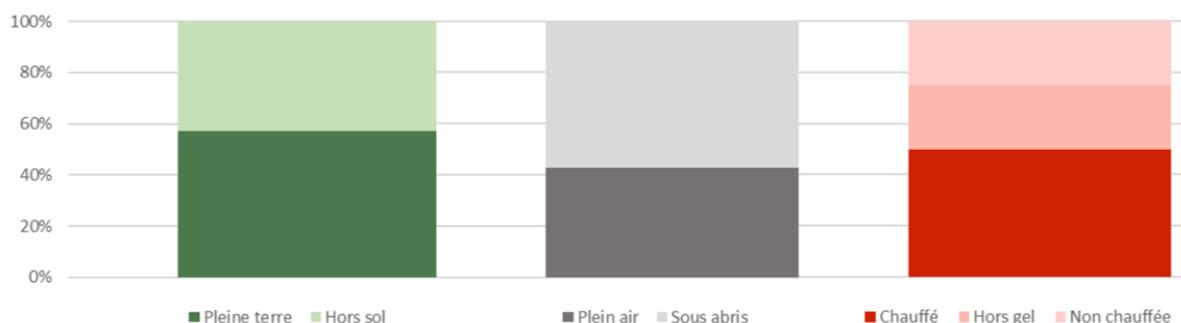


Figure 40 : Diagramme de répartition des typologies de production en région Pays de la Loire, l'étude sur les productions chauffées, hors gel, non chauffées et effectuées uniquement sur les cultures sous abris

D'après la Figure 40, nous pouvons remarquer que la région Pays de la Loire présente une majorité de culture en pleine terre, bien que 43% des cultures de fleurs coupées sont également produites en système hors sol. De plus, la région présente 57 % de ses cultures sous serres ou tunnels et donc 43 % de cultures en plein air (Figure 40). Tout comme pour la région PACA, 50% des productions faites sous abris sont chauffées et 25% des cultures sont maintenues hors gel.



Nous pouvons donc constater que la région Pays de la Loire présente une diversité dans ces méthodes culturales puisqu'elle présente une part presque similaire entre les cultures sous serre et en plein air, et les cultures hors sol et en pleine terre.

Les sols de la région étant propices à la culture pleine terre, cette part n'est pas surprenante et sera amenée à se développer. De plus, un grand nombre de cultures sont sous serre afin de limiter les effets des températures qui peuvent être basses et cela permet également de forcer les cultures en présentant des fleurs en avance sur la saison (par exemple pour la tulipe).

Nous pouvons cependant nuancer ces résultats car tous les producteurs de la région n'ont pas répondu au questionnaire et les plus gros producteurs (avec des systèmes divergents de la majorité) ont, quant à eux, répondu. Ainsi, il est possible que la part de culture pleine terre et plein air augmente si ces derniers ne sont pas pris en considération.

★ Perspectives d'évolution

La région Pays de la Loire est un gros bassin de production horticole. Les sols y sont fertiles et le climat doux. Ceci est également valable pour la production de fleurs coupées. L'utilisation de tunnels non chauffés permettrait de produire des cultures de façon précoce tout en limitant les investissements. Les dépenses sont également faibles pour les cultures en pleine terre qui profitent de sols fertiles et d'une bonne pluviométrie tout au long de l'année. Cependant, implanter des plantes résistantes à la sécheresse permettrait d'anticiper les effets du réchauffement climatique et notamment les épisodes caniculaires qui s'intensifient et touche également la région Pays de la Loire.

Nos préconisations en termes d'espèces végétales à produire pour la fleur coupée dans cette région sont présentées dans la fiche stratégique « espèces d'avenir ».

Bretagne

★ Climat

La Bretagne est caractérisée par un climat doux océanique avec des températures douces (10,5°C à 13° C de moyenne annuelle) et une pluviométrie globalement abondante, répartie sur l'année, avec un maximum entre octobre et mars.

Ainsi, de décembre à février, les températures minimales mensuelles varient de 3°C dans les terres à 5°C sur la côte. Et les températures maximales mensuelles varient de 20°C au nord-ouest à 25°C au sud-ouest de juin à août. Ces températures maximales sont dépendantes de l'ensoleillement qui varie en fonction de la latitude ; plus on va vers le sud, plus les températures sont élevées. Grâce au Gulf Stream, nous pouvons observer, en hiver, des températures plus douces sur les côtes, notamment celles du nord-ouest. Nous y observons également des températures plus fraîches en été. De part ce climat doux, il y a très peu de gel sur les côtes. Nous observons cependant des gelées dans les terres entre novembre et mars et de possibles gelées tardives jusqu'en mai (Conseil, 2019).

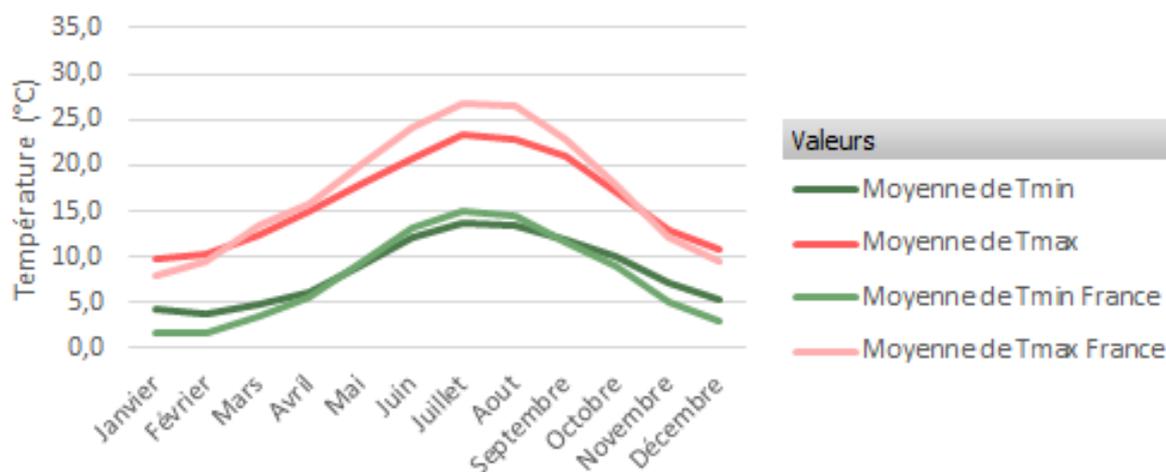


Figure 41 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région Bretagne en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

Nous pouvons observer que les températures maximales moyennes bretonnes sont légèrement inférieures aux moyennes nationales (Figure 41). Quant aux températures minimales, nous retrouvons bien des températures douces en hiver, légèrement supérieures aux moyennes nationales (Figure 41).

Comme le reste du pays, la Bretagne connaît une hausse générale des températures, qu'elles soient minimales ou maximales. Cependant, la distribution spatiale des températures reste identique au cours du temps. Les phénomènes de chaleur deviennent également plus fréquents sur la période d'avril à octobre. En moyenne, la région gagne une douzaine de jours de chaleur entre 1960 et 2018 (Conseil, 2019).

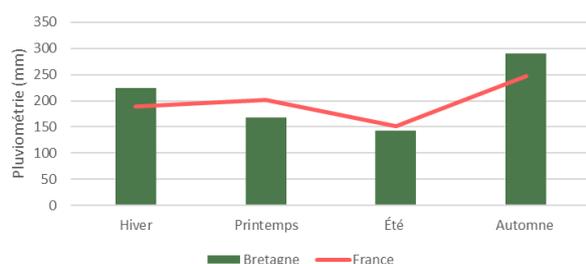


Figure 43 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région Bretagne en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)



Figure 42 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région Bretagne en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

La pluviométrie bretonne annuelle varie du simple au double entre l'est et l'ouest. Cela passe d'un cumul annuel à l'est inférieur à 700 mm à un cumul annuel à l'ouest supérieur à 1300 mm (Conseil, 2019).

Nous observons un maximum de pluviométrie sur les mois d'automne avec 300 mm contre moins de 150 mm en été (Figure 43). Il y a ainsi une pluviométrie relativement haute en hiver et à l'automne, dépassant les moyennes nationales, et des pluviométries plus basses, en dessous des moyennes nationales à l'été et au printemps.

L'ensoleillement varie de 1400 à 2000 h du centre Bretagne au sud-est de la région (Conseil, 2019). L'ensoleillement moyen de la région est légèrement inférieur à la moyenne du pays (Figure 42). Bien qu'inférieur à la moyenne nationale, il reste propice aux différentes productions agricoles. Il est ainsi propice à la production florale de pleine terre ou sous abris mais peut, dans certains cas, être moins adapté pour certaines espèces en comparaison à d'autres régions plus ensoleillées.

Enfin, les vents sont principalement des vents d'ouest à sud-ouest et l'on observe quelques grosses tempêtes 2 à 3 fois par an, notamment sur la côte nord et ouest.

Ces variations climatiques au sein de la région permettent d'identifier différentes zones climatiques présentées sur la carte ci-dessous (Figure 44).

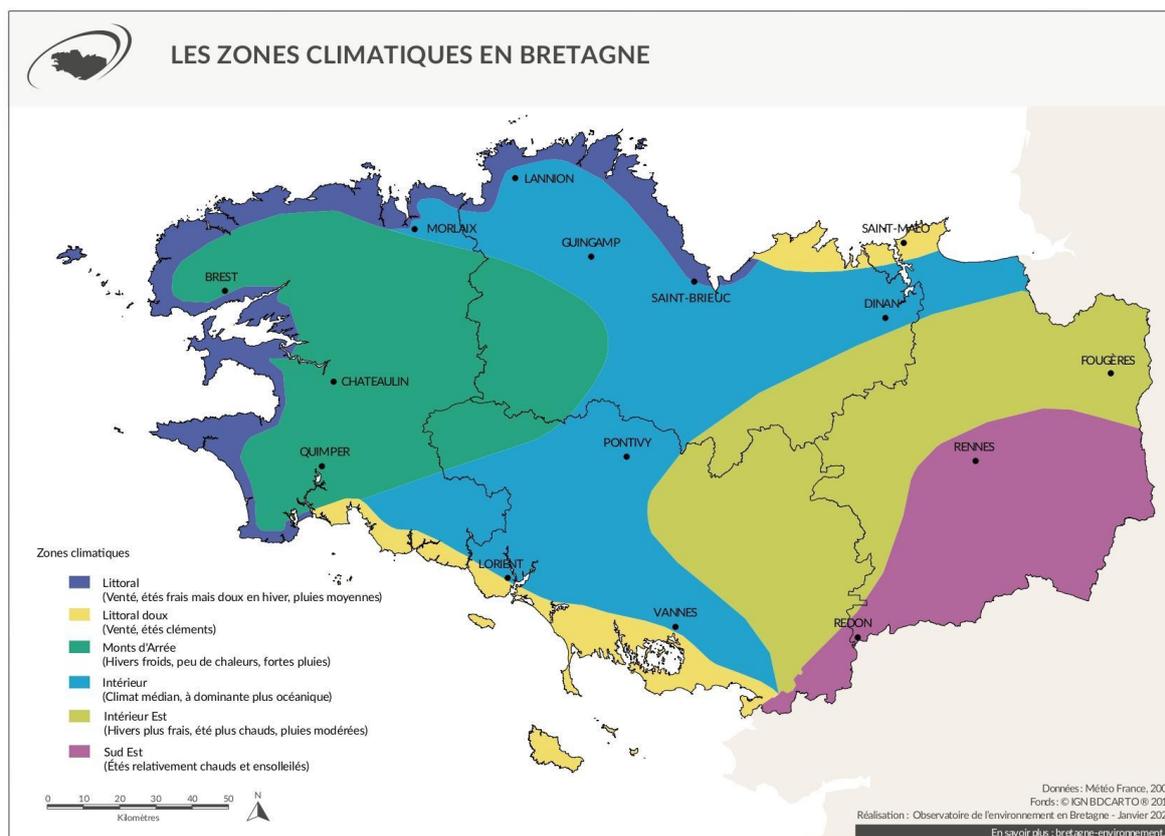


Figure 44 : Les zones climatiques en Bretagne (SAVELLI, 2020)

Ce climat doux est particulièrement adapté aux productions agricoles et horticoles. De plus, étant une région très peu gélive, les producteurs peuvent y cultiver des productions de plaines terres en hiver et au début du printemps, notamment sur le littoral, sans devoir contrer le gel et peuvent ainsi se permettre de produire des espèces sensibles au gel. Enfin, ses températures plus fraîches en été et sa bonne pluviométrie sur toute l'année sont également propices aux productions horticoles.

★ Sol

Nous pouvons observer en Bretagne, une prédominance des sols brunifiés (Brunisols), principalement à l'Ouest de la région (Figure 45). Ce type de sol est également représenté

sur 20 % du territoire métropolitain (description du Brunisol en Annexe 1). Ces sols évolués non calcaires sont riches et structurés. Composés principalement de limons, ils sont beaucoup utilisés en agriculture. Nous les retrouvons autant dans des paysages mésophiles que sur les plateaux littoraux (Laurent et al., 2017).

La forte teneur en limon confère différents avantages aux sols bretons, notamment pour l'agriculture. En effet, les sols limoneux sont riches en éléments nutritifs qui sont facilement disponibles pour les plantes. Ils sont légers, faciles à travailler et se réchauffent rapidement dès les premiers ensoleillements au printemps.

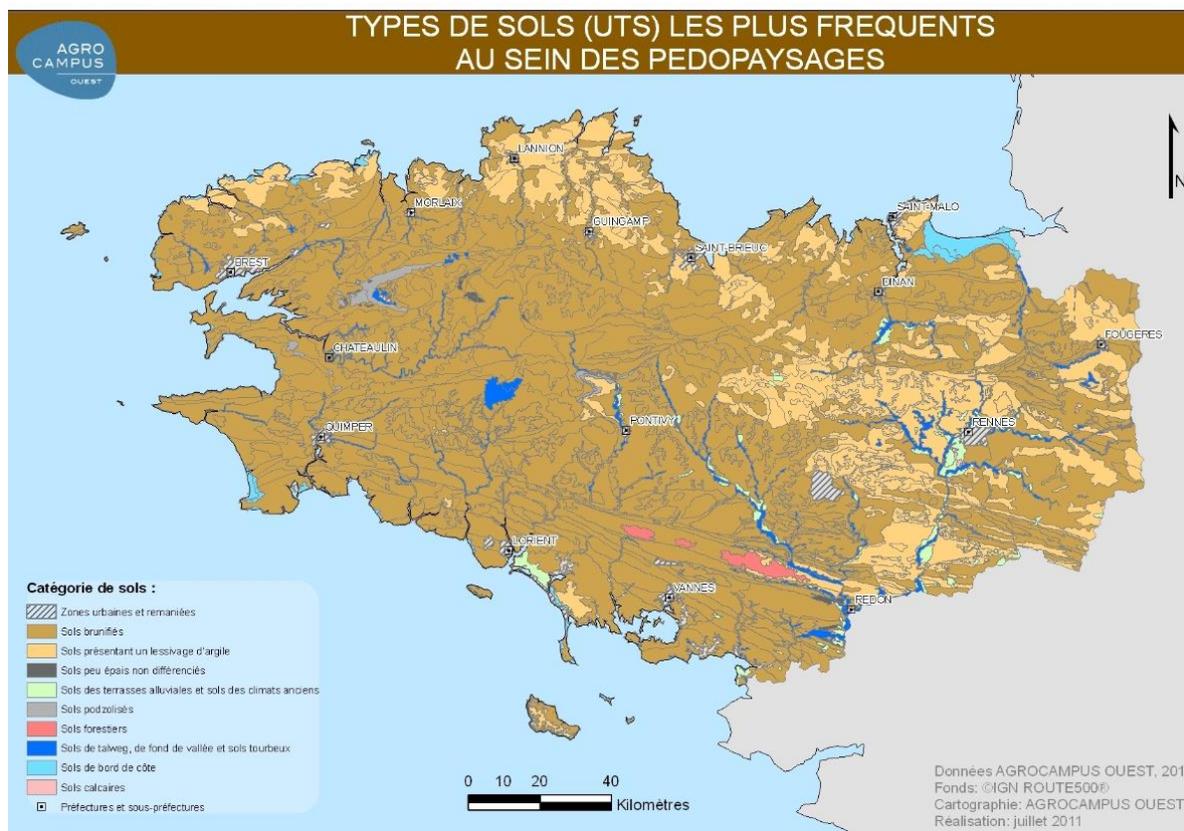


Figure 45 : Types de sols les plus fréquents au sein des pédo paysages bretons, (GIP Bretagne Environnement, 2015)

Comme nous pouvons le voir sur la Figure 45, à l'est et au nord de la région, nous pouvons observer des sols plus marqués par le lessivage d'argile, les Luvisols (Description des Luvisols en Annexe 1). Ces sols présentent une bonne fertilité. Leurs potentialités agricoles sont dues à leur profondeur, l'absence d'éléments grossiers et leur réserve utile élevée. Cependant, il est possible d'observer une saturation en eau dans les horizons supérieurs en hiver. Ils peuvent également présenter un risque de battance. Pour ne pas aggraver ces phénomènes, il est conseillé de réaliser le travail du sol en condition de ressuyage suffisant, d'après (Messant et al., 2019) et (Curmi et al., 1998).

En grande majorité, les sols bretons ont un pH inférieur à 7. Ce sont en effet des sols non calcaires et plutôt acides de par leur formation à partir de roches riches en silice, comme le granite, majoritairement présent dans la région. Le pH moyen de la Bretagne est de 6,3 ce qui est adapté aux productions horticoles qui nécessitent un pH entre 6 et 7. Certains cantons, notamment au sud, possèdent des sols avec un pH inférieur à 6 ce qui peut poser des problèmes d'assimilation des éléments (OEB, 2011).

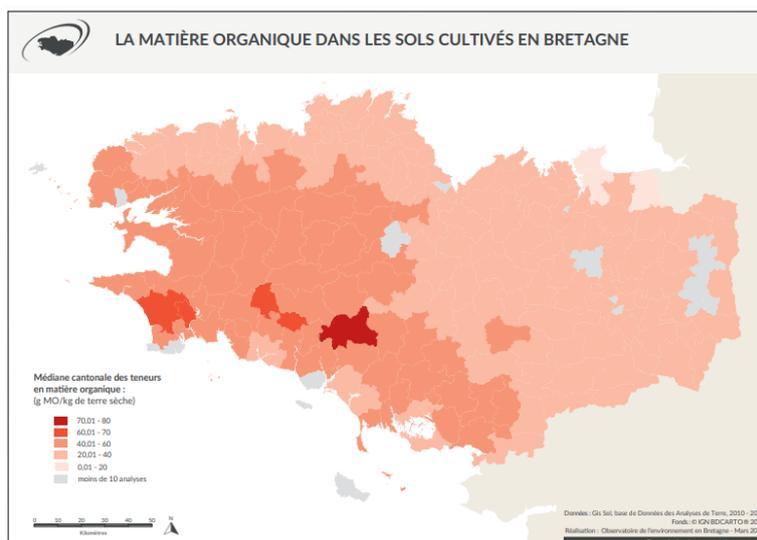


Figure 46 : Teneur en matière organique dans les sols cultivés en Bretagne pour la période 2010-2014 (OEB, 2020)

La teneur en matière organique (MO) des sols cultivés s'observe le long d'un gradient orienté sud-ouest / nord-ouest (Figure 46). Nous observons dans le Finistère Sud des teneurs entre 50 et 70 g de MO/kg de sol et de plus faibles teneurs dans le nord-est de la région entre 20 et 30 g de MO/kg de sol.

La région Bretagne a des sols riches en phosphore avec une teneur médiane largement supérieure à 300 mg P_2O_5 /kg, ce qui dépasse les seuils recommandés pour une fertilisation raisonnée. Cependant, l'excédent de phosphore n'a pas d'impact sur les cultures. Ces sols ont malgré cela un pouvoir fixateur du phosphore assez élevé, le phosphore apporté en fertilisation peut donc ne pas être assimilable par les plantes. Cet excédent est dû aux nombreux apports réalisés avec l'évolution des pratiques agricoles après la seconde guerre mondiale (OEB, 2020).

Enfin, les sols bretons sont parfois sensibles à l'érosion. Les zones les plus sensibles sont les grands bassins de production de céréales du centre Bretagne et les zones légumières du Nord (OEB, 2020).

★ Type de production

Concernant les genres majoritairement produits dans la région, nous ne pouvons pas conclure sur certaines tendances du fait que nous n'ayons pas assez de réponses pour la Bretagne (une seule réponse). Nous pouvons cependant faire l'hypothèse que les genres majoritaires peuvent être similaires à ceux cultivés en Pays de la Loire, de part un climat proche et des types de sol semblables. Nous retrouvons également en Bretagne, et notamment dans le Finistère Nord, des productions majoritaires d'alstroemères, de lys asiatiques et orientaux, de tulipes et de glaïeuls.

En ce qui concerne le genre *Alstroemeria*, il est d'origine d'Amérique du Sud. Depuis quelques décennies, il fait l'objet de sélections variétales dédiées à la fleur coupée. C'est une plante issue de rhizomes souterrains d'où partent les pousses florifères ; seuls les hybrides

sont aujourd'hui cultivés. La floraison est dépendante de la température et de la photopériode (Mével et al., 1996).

La culture de l'alstroemère s'effectue surtout sous abris et en pleine terre. La culture faite en plein air est réservée aux variétés rustiques adaptées. Le temps de floraisons est variable selon le type, le groupe Orchid fleurit 3 à 5 mois tandis que le type Butterfly peut fleurir de 8 à 12 mois. La culture de l'alstroemère s'effectue sous des climats frais, étant donné



qu'elle exige des températures allant de 13°C à 16°C pour l'induction florale, au-delà de 18°C, la croissance végétative est favorisée. Étant donné que la croissance du rhizome est continue, le maintien de cette température est essentiel durant la période estivale. De nouvelles variétés plus résistantes à la chaleur voient le jour.

La luminosité doit être suffisante en fin d'automne et d'hiver pour que les boutons floraux ne se dessèchent pas. A contrario, un ensoleillement trop élevé en période estivale peut provoquer des brûlures foliaires. Ces exigences climatiques sont réunies en Bretagne bien qu'un manque de luminosité puisse être observé occasionnellement en automne. Comme pour les autres plantes issues de bulbes ou de rhizomes, le sol doit être bien drainant et ne pas présenter de nappe phréatique en surface, proche des racines l'hiver (Mével et al., 1996). En ce qui concerne l'étude sur le type de production pleine terre / hors sol et plein air / sous abris, il ne nous a malheureusement pas été possible de la réaliser de par le manque de réponses. Nous pouvons cependant faire l'hypothèse, en nous basant sur les données des Pays de la Loire, que les productions sont majoritairement effectuées en pleine terre. Avec des productions en plein air et sous abris qui cohabitent.

★ Perspectives d'évolution

La région Bretagne se rapproche beaucoup de la région Pays de la Loire dans ses conditions climatiques et pédologiques. Les sols y sont également fertiles et le climat clément. L'ensoleillement est légèrement inférieur aux autres bassins de production étudiés, néanmoins, ce n'est pas un facteur limitant pour la production de fleurs coupées. Lorsque la saisonnalité est respectée, la culture en plein champ n'est pas un problème et permet une production satisfaisante avec peu d'investissements. De la même manière que pour la région Pays de la Loire, nos préconisations en termes d'espèces végétales pour la fleur coupée dans cette région sont présentées dans la fiche stratégique « espèces d'avenir ».

Nouvelle-Aquitaine

* Climat

La Nouvelle-Aquitaine est caractérisée par un climat tempéré océanique. Ce climat est marqué par de faibles amplitudes thermiques, des hivers doux et humides, et des étés chauds et relativement humides (Linternaute, 2023).

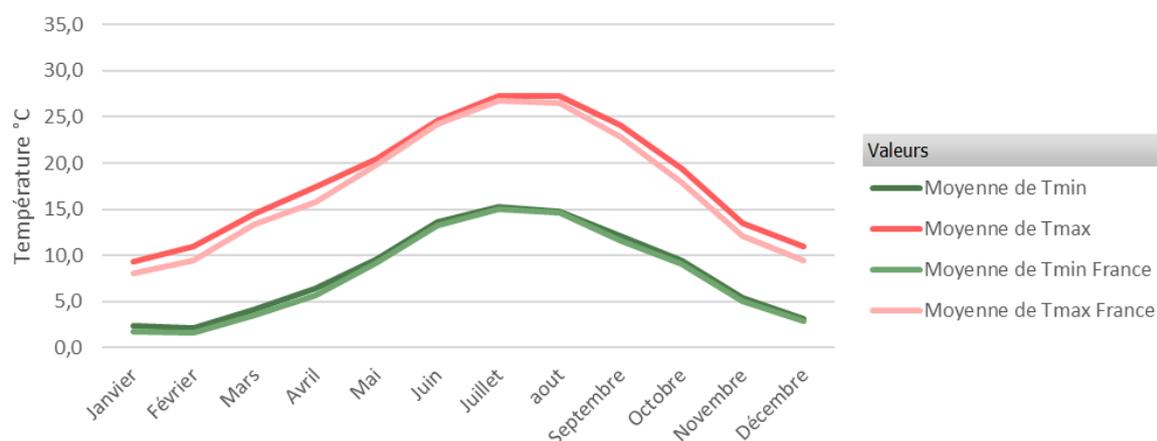


Figure 47 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région Nouvelle-Aquitaine en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

Sur la Figure 47, nous pouvons apercevoir que les températures de la région sont sensiblement plus élevées que celles nationales, notamment lors des maximales en saison froide. Ces températures plus élevées lors de la période froide permettent de limiter les dommages causés par le froid et pourraient permettre un meilleur redémarrage des cultures à la sortie de l'hiver.

La pluviométrie y est importante notamment durant la période hivernale (Linternaute, 2023). Nous pouvons remarquer sur la Figure 49 que les précipitations dépassent, presque tout le temps, les moyennes nationales. C'est donc une région qui semble peu sensible à l'assèchement des nappes phréatiques et des lacs. Cela peut être un avantage pour l'irrigation des cultures.

Le niveau d'ensoleillement est important dans la région avec près de 2 000 à 2 200 heures d'ensoleillement par an, ce qui est comparable à d'autres régions du Sud-Est. (Caudron, 2018). De plus, sur les dix dernières années (Figure 48), nous pouvons remarquer que ce niveau d'ensoleillement est équivalent à la moyenne nationale sur l'ensemble des saisons. Cette caractéristique permet un bon développement du feuillage et de la culture d'un point de vue général sur toute l'année.

Il pourrait être intéressant de faire le détail de ces caractéristiques par département pour comprendre plus précisément la complexité de la Nouvelle-Aquitaine et permettre de nuancer ce grand territoire.

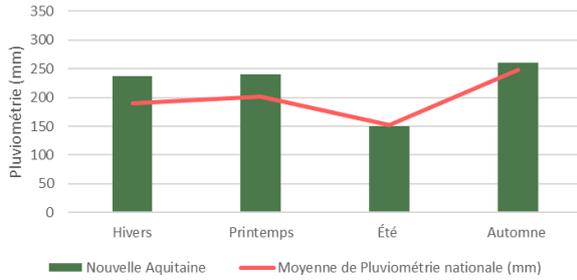


Figure 49 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région Nouvelle-Aquitaine en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

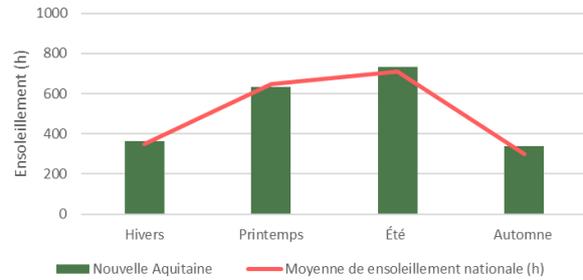


Figure 48 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région Nouvelle-Aquitaine en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

La Nouvelle-Aquitaine, qui est la plus grande région de France, présente des variations au niveau des climats de son territoire. (Caudron, 2018) La plus grande partie de la région, comprenant les Charentes et les Landes, est caractérisée par des hivers doux et des étés relativement chauds. Dans le Poitou, les précipitations y sont plus modérées et les températures moins élevées en été et en hiver. (Caudron, 2018) Le Limousin va être influencé par le climat semi-continental (Caudron, 2018 ; Linternaute, 2023) avec des étés chauds et des hivers plus rudes ainsi que de fortes variations des températures sur une même journée, au printemps ou à l'automne. Les orages n'y sont pas rares en été et peuvent être violents. (Linternaute, 2023) Ensuite, la moitié ouest des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes est plus humide que les autres bassins. Enfin, le massif Pyrénéen bénéficie d'un climat plus montagnard qui varie en fonction des altitudes (Caudron, 2018).

Pour finir, des vents souvent violents, venant de l'ouest et du nord-ouest frappent cette région et apportent avec eux la pluie (Linternaute, 2023).

Ainsi, la grande variété de climat induit une grande variété de possibilités de cultures sur un seul territoire. Il faut cependant faire attention à ce que les espèces produites puissent être adaptées au lieu où elles sont cultivées.

Cependant, la région Nouvelle-Aquitaine est particulièrement exposée aux aléas du changement climatique. De plus en plus de feux de forêts liés aux fortes chaleurs sont observés mais nous observons également de plus en plus d'épisodes de sécheresse et de canicules qui se prolongent dans le temps. (DREAL, 2022)

Le réchauffement climatique est déjà perceptible au sein de la région avec une élévation de 1°C depuis 1990 de la température atmosphérique moyenne annuelle et de 3°C depuis 1950 pour la moyenne estivale. Les dates de floraisons sont également avancées, dérégulant les habitudes des agriculteurs. Les effets du changement climatique vont continuer à se faire sentir dans la région qui va se réchauffer et devrait subir davantage de phénomènes orageux (tempêtes de vent, de pluies, de grêles, etc.). Cependant, le réchauffement de la région devrait être moins important sur la côte océanique. (BRGM, 2015)

★ Sol

Étant donné la surface de la région et de ses différents climats, il est normal de constater que la Nouvelle-Aquitaine offre une diversité de sols.

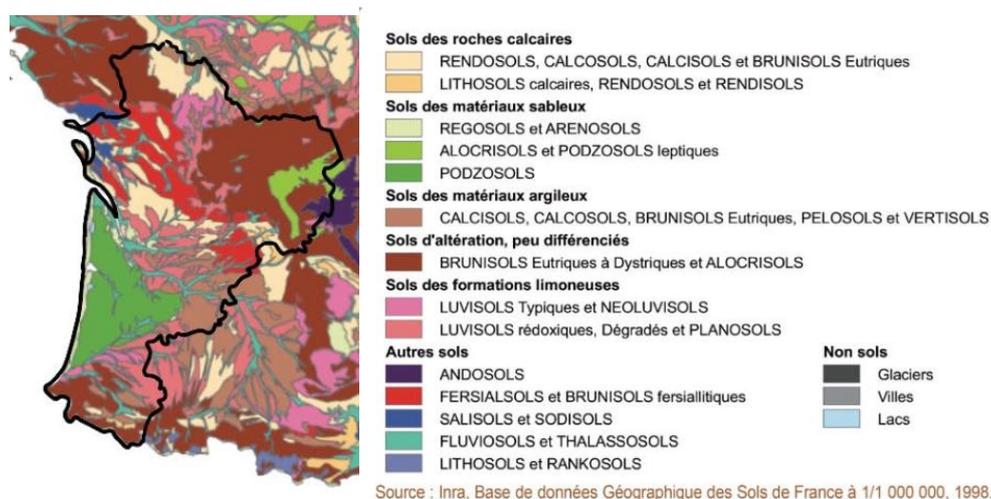


Figure 50 : Carte des sols de la région Nouvelle-Aquitaine (Jamagne et al., 2011)

Une grande partie du territoire de la Nouvelle-Aquitaine est recouvert par du Podzosol (en vert sur la Figure 50). Le pH acide et le caractère peu fertile de ce type de sol ne le rendent pas très propice à la production horticole.

Au nord-ouest de la région, nous pouvons retrouver des sols d'origine calcaire comme des Rendosols, des Calcosols ou encore quelques Fersialsols (Description de ces sols en Annexe 1). Les Rendosols sont compliqués à travailler d'un point de vue agricole du fait de leur structure et présentent une faible réserve en eau ce qui peut être compliqué lors de longues périodes de sécheresse. A l'inverse, les Fersialsols sont considérés comme étant de bons sols agricoles si leur teneur en fer n'est pas trop forte. Finalement, les Calcosols sont considérés comme étant de bons sols agricoles.

Enfin, au nord-est et au sud de la région, il est possible d'observer des Brunisols et des Alocrisols (Voir annexe 1). Ce dernier est un sol épais mais acide et peut contenir des éléments néfastes pour les cultures. C'est un sol typiquement forestier. Pour finir, les Brunisols sont des sols épais, riches et bien structurés qui sont très propice à la production agricole (Messant et al., 2019).

Finalement, la région Nouvelle-Aquitaine présente une multitude de types de sol qui sont plus ou moins propices à l'horticulture.

★ Type de production

En 2010, la Nouvelle-Aquitaine était la 5^{ème} région en termes de production horticole au niveau français. La bulbiculture (notamment avec le muguet) mais également la culture du lys et de la rose étaient les principales productions de la région. Les plus grandes exploitations sont localisées en Gironde et dans les Landes avec une production de bulbes d'ornement. Ces dernières sont généralement implantées dans des zones avec des sols sableux, propices à cette culture (grossissement des bulbes). Grâce aux conditions pédoclimatiques favorables de la région, la bulbiculture a pu se développer et place l'ex-région Aquitaine comme première région productrice de France entre 2000 et 2010.



Cependant, cette production concerne uniquement celle de bulbes qui sont pour la grande majorité envoyés aux Pays-Bas pour la production de fleurs coupées.

A cette période, il existait d'autres entreprises, plus petites, qui s'appuyaient principalement sur la culture sous serre. Ces derniers cultivent en Gironde le muguet et la rose, et dans les Landes, c'est le lys qui était produit (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2010).

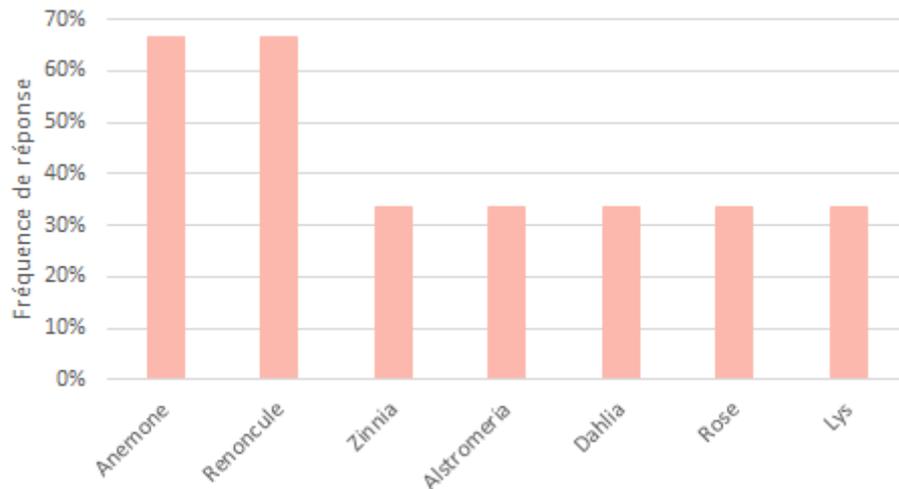


Figure 51 : Diagramme des genres majoritairement produites par les producteurs de la région Nouvelle Aquitaine

Ayant peu de répondants pour la région Nouvelle Aquitaine (seulement trois producteurs), il est difficile de faire une analyse précise. Nous pouvons cependant extrapoler la tendance qui se dégage. Ainsi, nous observons sur la figure 28 que 66% des producteurs de la région produisent des anémones et des renoncules, soit deux producteurs sur trois (Figure 51). Le reste des genres produits étant présent sur uniquement un producteur sur trois, il est difficilement possible d'en tirer une conclusion. Les productions de cette région semblent se recouper avec celles présentes en Pays de la Loire et en PACA. Cela peut s'expliquer par la disposition territoriale de la région qui présente des terres proches de la région Pays de la Loire ainsi que des terres au sud de la France. De plus, le schéma d'espèces majoritairement cultivées dans la région Nouvelle Aquitaine se rapproche du motif de la région PACA avec quelques cultures majoritaires.

Nous n'avons cependant pas pu retirer de tendances sur le type de productions pleine terre/hors sol et plein air/sous abris même si les différentes pratiques semblent être mises en place sur le territoire. Un producteur est en hors sol, hors gel, les deux autres produisent sous tunnels ou sous serres en étant non chauffé ou en hors gel.

Les productions semblent donc être d'une échelle intermédiaire entre petites fermes florales très diversifiées et grosses productions peu diversifiées.

★ Perspectives d'évolution

La région Nouvelle Aquitaine présente une très grande diversité de climats et de conditions pédologiques différentes. De manière générale, la production de fleurs coupées est favorable en plein champ dans la région car la chaleur et l'ensoleillement y sont largement présents tout comme la pluviométrie. Nos préconisations en termes d'espèces végétales pour la fleur coupée dans cette région sont présentées dans la fiche stratégique « espèces d'avenir ».

Île-de-France

★ Climat

L'Île-de-France est caractérisée par un climat océanique dégradé. Celui-ci se traduit par un climat océanique influencé par le climat continental. Les hivers y sont plus froids que dans les zones caractérisées par un climat océanique et les étés plus chauds avec des températures maximales moyennes autour de 26/27°C en juillet-août (Figure 52). Les températures minimales et maximales moyennes sont semblables aux moyennes nationales (Figure 52). Les intersaisons sont relativement clémentes mais peuvent être marquées par du froid tardif ou des chaleurs tardives. L'été est chaud et parfois marqué d'orages qui peuvent déborder sur la fin du printemps et le début de l'automne.

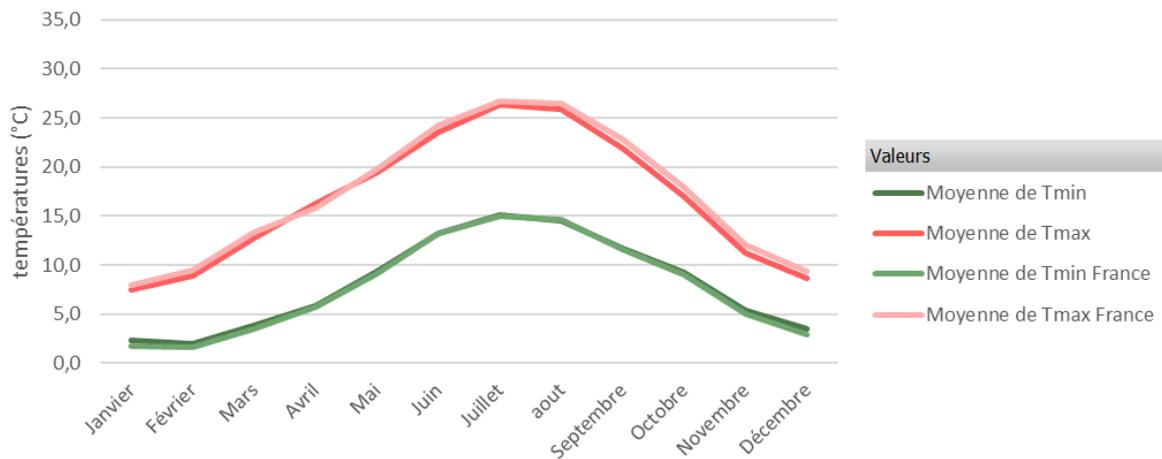


Figure 52 : Graphique des températures minimales et maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour la région Île-de-France en comparaison des moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2022)

Les précipitations y sont globalement moindres par rapport aux zones en climat océanique classique. Elles sont constantes et caractérisées par des orages l'été et de bonnes pluies l'hiver. Sur la Figure 54, nous pouvons observer que la pluviométrie moyenne est globalement constante au cours de l'année avec un maximum au printemps.

La région parisienne est caractérisée par un ensoleillement relativement élevé avec un nombre d'heures d'ensoleillement moyen identique pour le printemps et l'été (Figure 53). L'ensoleillement moyen suit globalement les moyennes nationales sauf en hiver et à l'automne où il est moins élevé (Météo-Contact, 2015 ; Chambre d'agriculture de région IDF, 2022 ; Linternaute, 2023).

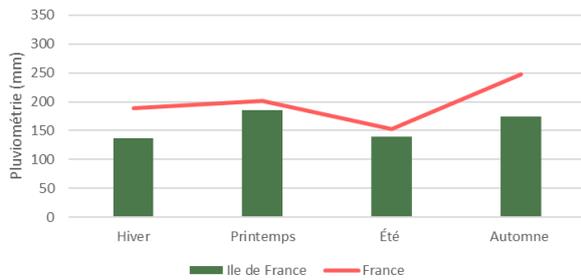


Figure 54 : Pluviométrie moyenne par saison entre 2012 et 2022 pour la région Île-de-France en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2022)

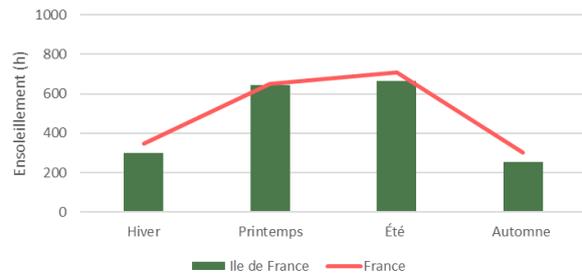


Figure 53 : Ensoleillement moyen par saison entre 2012 et 2022 pour la région Île-de-France en comparaison aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2022)

★ Sol

La région Île-de-France comporte une grande diversité de types de sol (Figure 55) et compte parmi ceux-ci des sols particulièrement fertiles. En effet, presque la moitié des sols franciliens sont limoneux, caractérisés par une réserve utile en eau élevée et des propriétés physico-chimiques favorables. Parmi ces sols limoneux, Nous retrouvons, notamment à l'est, des sols limoneux humides sur argile et dispersés partout dans la région, des sols limoneux sains épais. Ces derniers présentent une très bonne aptitude pour les productions, que ce soient des grandes cultures ou des productions horticoles. Les sols limoneux sur argile présentent également une bonne aptitude pour les productions agricoles (Mancret-Taylor et al., 2015).

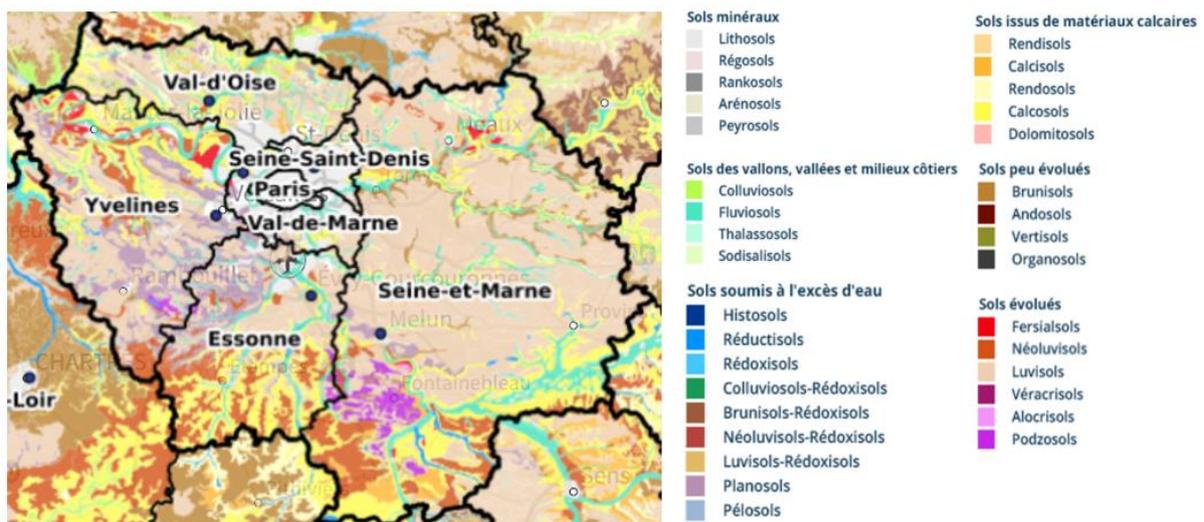


Figure 55 : Carte des sols de la région Île-de-France (IGN, 2020)

L'Île-de-France en général mais principalement l'est est également caractérisée par la présence de Luvisols (Figure 55) (description des Luvisols en Annexe 1). Par leur profondeur et leur fertilité, ce sont aussi des sols intéressants pour les productions agricoles (Mancret-Taylor et al., 2015) et (IGN, 2020).

A l'ouest, nous retrouvons, en plus des sols limoneux, des sols Limono-sableux peu épais, très humide et des sols argilo-caillouteux humides.

D'autres sols, argileux et alluviaux, sont peu utilisables pour l'agriculture mais permettent le stockage de l'eau et du carbone (Mancret-Taylor et al., 2015).

Ainsi, les sols franciliens présentent une grande diversité de types de sols dont une grande majorité sont propices aux productions agricoles et horticoles.

★ Type de production

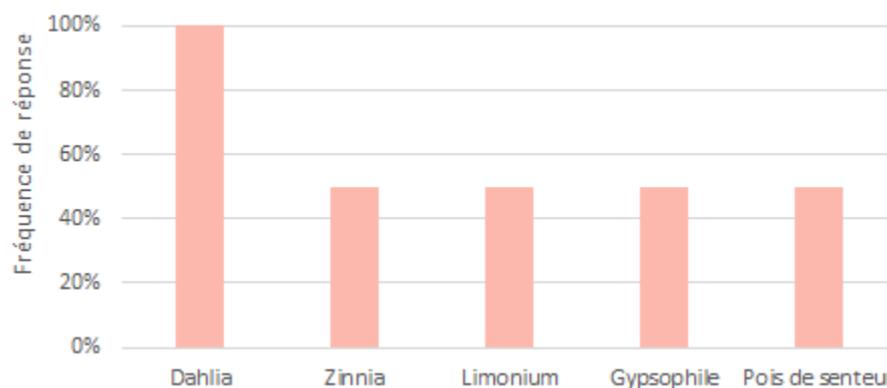


Figure 56 : Diagramme des genres majoritairement produits par les producteurs de la région Île-de-France

Ayant également très peu de répondants (seulement deux producteurs ont répondu) pour la région Ile-de-France, il est difficile de faire une analyse précise. Nous pouvons cependant extrapoler la tendance qui se dégage. Ainsi, nous observons sur la Figure 56 que 100% des producteurs de la région produisent des dahlias et 40% des producteurs produisent des zinnias.

Nous n'avons cependant pas pu retirer de tendances sur le type de productions pleine terre/hors sol et plein air/sous abris même si les différentes pratiques semblent être mises en place sur le territoire.

★ Perspectives d'évolution

Les sols de la région Île-de-France sont fertiles et propices à l'agriculture. De plus, le bassin profite de la plateforme logistique clé de Rungis, permettant de regrouper producteurs et distributeurs en un même lieu.

Nos préconisations en termes d'espèces végétales pour la fleur coupée sont présentées dans la fiche stratégique « espèces d'avenir ».

L'ensemble des bassins de production

★ Climat

Nous avons pu observer les caractéristiques climatiques de chaque région. Nous allons maintenant les comparer entre elles afin de faire ressortir des caractéristiques communes ou à l'inverse des comportements divergents qui pourraient expliquer la prédominance d'une production de fleurs coupées.

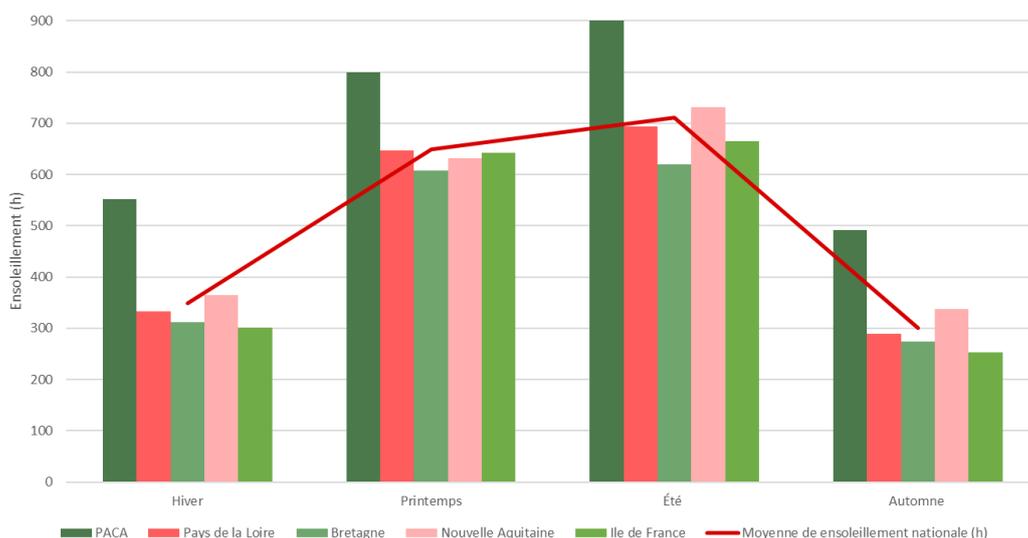


Figure 57 : Graphique de l'ensoleillement moyen entre 2012 et 2022 pour chaque région étudiée sur les différentes saisons de l'année par rapport à la moyenne nationale (données issues de Linternaute, 2023)

Nous pouvons observer sur la Figure 57, que la région PACA présente un taux d'ensoleillement supérieur à toutes les autres régions à l'étude ainsi qu'à la moyenne nationale sur toutes les saisons. La région Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région la plus ensoleillée de notre étude bien que ce ne soit pas très marqué. Enfin, la région Bretagne est celle profitant de la moins grande durée d'ensoleillement et plus particulièrement durant le printemps et l'été où ses valeurs sont inférieures aux autres régions.

Un fort taux d'ensoleillement à chaque saison peut être un avantage de la région PACA, probablement pour la précocité des productions, mais cela ne semble pas être un frein à l'installation de nouveaux producteurs dans d'autres régions de France. Ces dernières ont un comportement relativement similaire sur l'année avec des variations de l'ordre de 50 h d'ensoleillement (sauf en été pour la région Bretagne).

Sur la figure 58, nous pouvons remarquer que les différentes régions n'ont pas le même comportement pour une saison donnée.

C'est la région Nouvelle-Aquitaine qui profite de la plus grande pluviométrie sur l'année et la région Île-de-France qui profite de la plus petite. Nous pouvons également remarquer que toutes les régions à l'étude se situent sous la moyenne nationale en été.

La région PACA présente une faible pluviométrie sur les trois premières saisons mais l'une des plus importantes en automne. Cela peut s'expliquer par le phénomène des pluies cévenoles qui touchent la région en automne. Cette dynamique pourra être un problème pour les cultures de pleins champs entre sécheresses et inondations.

Finalement, nous ne retrouvons pas de dynamiques similaires aux différents bassins de production qui permettraient caractériser un climat de prédilection pour la production de fleurs coupées.

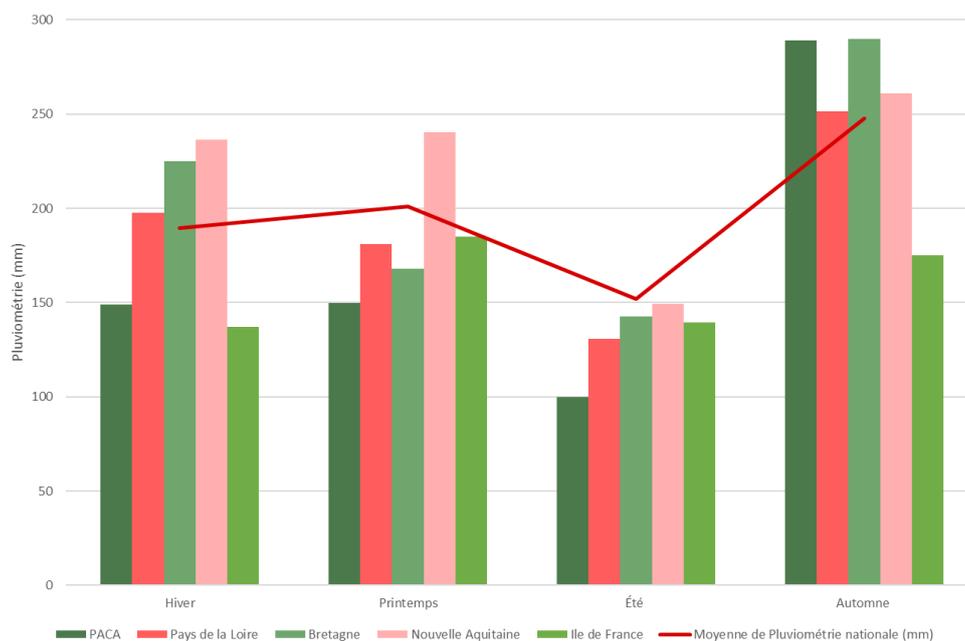


Figure 58 : Graphique de la pluviométrie moyenne entre 2012 et 2022 pour chaque région étudiée sur les différentes saisons de l'année par rapport à la moyenne nationale (données issues de Linternaute, 2023)

Sur la Figure 59, nous pouvons remarquer que la région PACA se démarque des autres régions à l'étude en ce qui concerne les températures maximales en ayant des valeurs supérieures. En revanche, pour les minimales, nous pouvons remarquer que la région Bretagne présente des valeurs supérieures aux autres régions sur la période hivernale (Novembre à Mars) mais également supérieures à la moyenne nationale. Cependant, le reste de l'année, c'est la région PACA qui présente des températures plus chaudes pour les minimales et la région Bretagne qui présente des températures plus froides.

Dans son ensemble, les régions Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Île-de-France présentent des valeurs similaires pour les minimales sur toute l'année. Ces valeurs sont très proches des minimales moyennes nationales.

Le contraste est plus visible pour les températures maximales avec des valeurs plus fraîches pour la Bretagne et légèrement plus chaudes pour la Nouvelle-Aquitaine. L'ensemble s'éloigne de la moyenne maximale nationale.

Pour finir, il est possible que les fortes températures observées sur l'ensemble de l'année dans la région PACA puisse être favorable au bon développement de la production de fleurs coupées.

Toutes les autres régions peuvent être caractérisées par un climat généralement proche des moyennes nationales, des variations de l'ordre de 2°C sont observées en été entre les différentes régions ce qui reste dans l'ensemble homogène. Il est possible de conclure que ce sont des températures optimales pour la production de fleurs coupées.

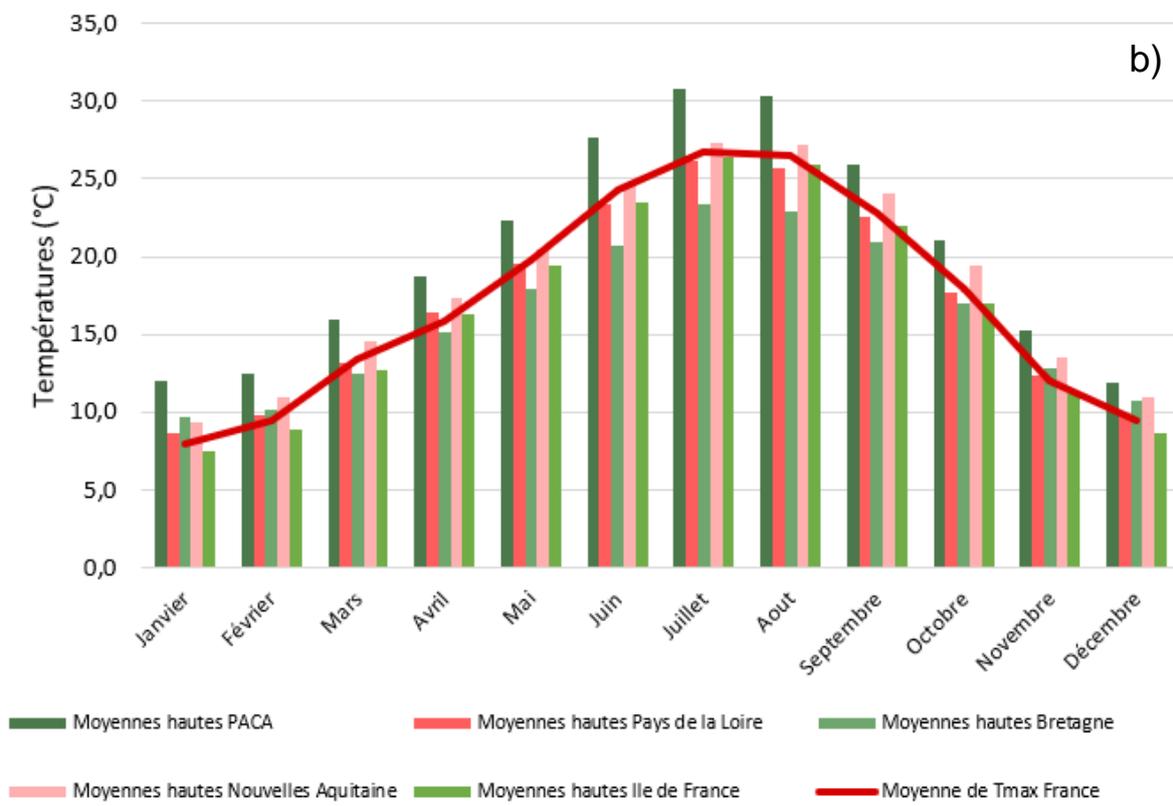
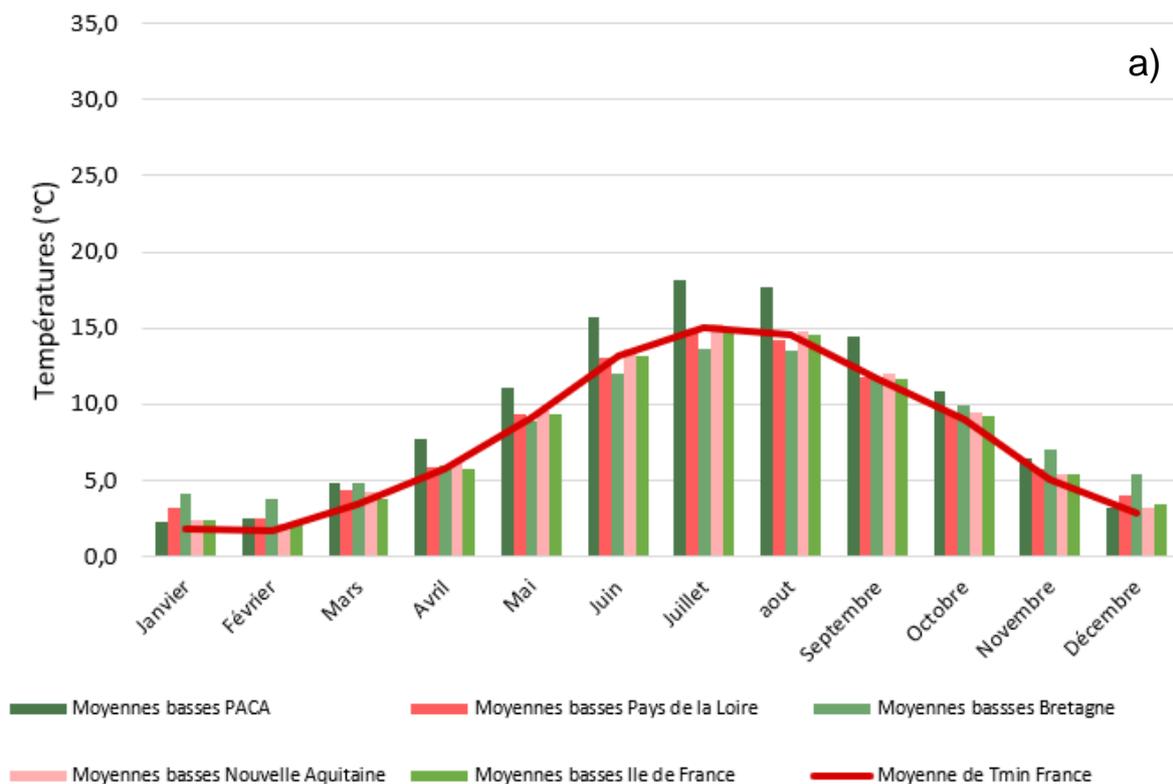


Figure 59 : Graphique des températures a) minimales et b) maximales moyennes mensuelles entre 2012 et 2022 pour chaque région étudiée par rapport aux moyennes nationales (données issues de Linternaute, 2023)

★ Sol

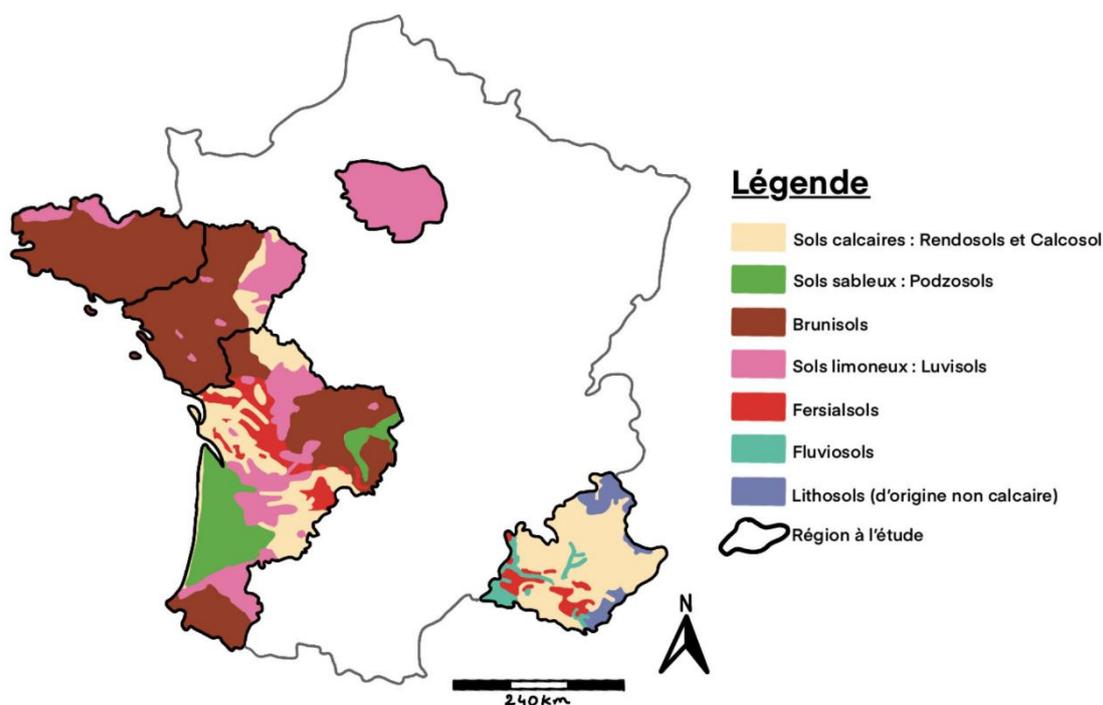


Figure 60 : Carte des principaux sols des cinq régions à l'étude en France métropolitaine (données issues de Jamagne et al., 2011)

La Figure 60 a été créée à la suite de nos recherches bibliographiques, elle permet de faire une synthèse des principaux types de sol rencontrés dans les cinq premières régions productrices de fleurs coupées. Cette dernière n'est donc pas exhaustive mais donne les caractéristiques prédominantes de chaque région pour pouvoir les comparer.

Nous pouvons remarquer que la région Bretagne et la région Pays de la Loire sont assez proches en termes de type de sol. Nous retrouvons des Brunisols qui y sont majoritaires et quelques Luvisols. La région Pays de la Loire présente également des sols calcaires.

La région Île-de-France est la seule région présentant majoritairement un grand type de sols, à savoir des Luvisols.

Enfin, la région Nouvelle-Aquitaine et la région PACA présentent une plus grande diversité de sols que les autres régions à l'étude.

En somme, les différents bassins de production ne présentent pas les mêmes types de sols. Il est donc possible que ces caractéristiques puissent les différencier à l'échelle de la France bien que ce ne soit pas un critère limitant dans la production de fleurs coupées, qui peut être conduite hors sols. Le restant de la production faite en pleine terre présente des espèces similaires dans les différents bassins de production, avec pour différences les stades de récoltes faits sur des périodes différentes. Les caractéristiques des bassins de production pourraient être plus spécifiques aux conditions climatiques qu'à celles pédologiques.

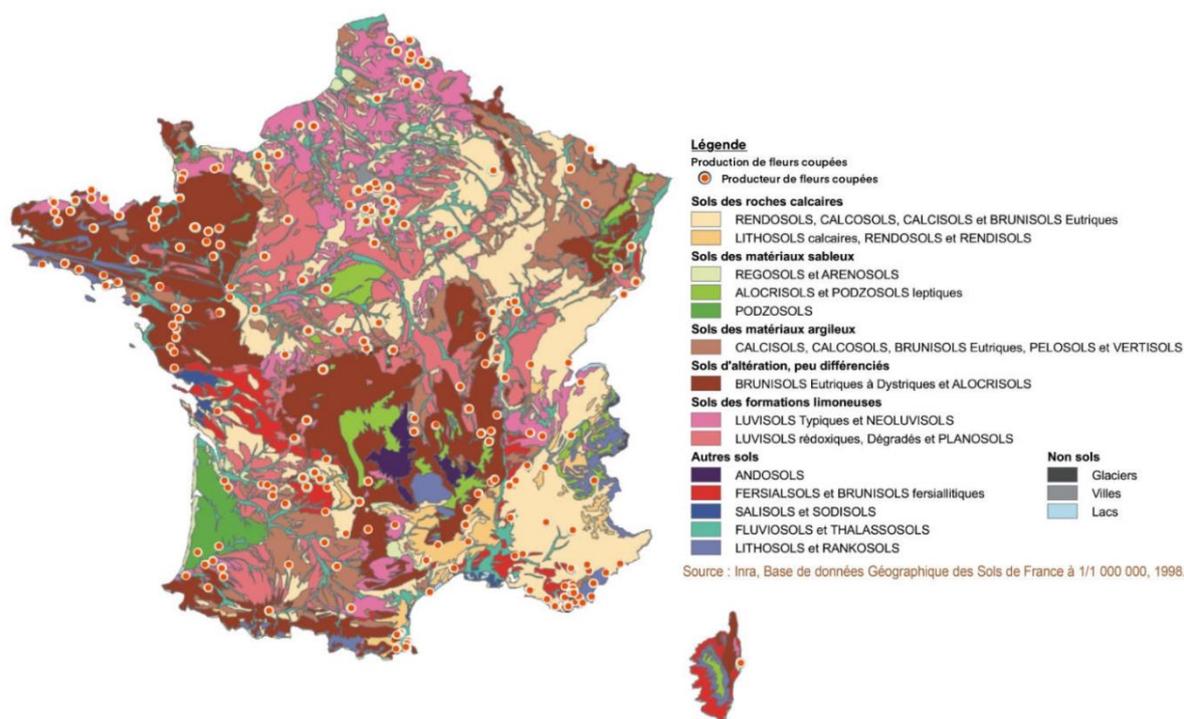


Figure 61 : Carte de la France métropolitaine avec les différents types de sols et l'emplacement des producteurs de fleurs coupées (données issues de Jamagne et al., 2011 et Excellence Végétale, 2023)

Nous pouvons remarquer sur la Figure 61 qu'une grande partie des producteurs se trouve sur des Brunisols, une typologie de sol très intéressante pour la production horticole. En effet, ce sol recouvre une grande partie des régions Bretagne et Pays de la Loire et est présent dans plusieurs autres régions de France métropolitaine. Nous retrouvons également plusieurs producteurs sur des sols issus de formations limoneuses (Luvisols). Ces sols ont également une nature intéressante pour la production horticole. Ces deux types de sols regroupent la majorité des floriculteurs hors PACA.

Enfin, la majorité des producteurs de fleurs coupées se situent dans le département du Var, dans la région PACA. Nous pouvons y retrouver des sols de natures calcaires (Rendosols et Lithosols) ainsi que des Fersialsols. Les Lithosols ne sont pas présents dans les autres régions à l'étude.

★ Perspectives d'évolution

De nombreux points peuvent être améliorés afin de redynamiser la filière fleurs coupées. Dans un premier temps, il est possible d'intervenir à l'échelle du bassin de production en proposant aux producteurs de se regrouper afin de pallier les problèmes de volumes et de diversité. Cette potentielle évolution est décrite dans la fiche stratégique « coopératives ». Dans un second temps, une autre fiche permet de détailler les évolutions possibles au sein de chaque entreprise pour lui permettre de se développer dans la filière et, pourquoi pas, de changer de système de distribution.

Enfin, il est important, pour nous, de promouvoir une production de fleurs coupées en plein champ avec des espèces adaptées aux conditions pédoclimatiques françaises. Ces productions seront donc moins énergivores et les espèces choisies devront être résistantes



au manque d'eau. En effet, les phénomènes de canicules s'intensifient et touchent toute la France. Anticiper ces changements permettra à la filière de continuer à produire à moindre coût. De plus, le critère de "mode" est très important dans la production ornementale. Ainsi, nous présenteront dans la fiche stratégique « espèces d'avenir » toutes nos préconisations en ce qui concerne les adaptations pédoclimatiques et les tendances de consommations.



Bibliographie

AVELIN, C., (2018). « Observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementale PACA ». *FranceAgriMer - Les études de FranceAgriMer*. Consulté le 05/04/23. Disponible sur :

https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/SYN-HOR_Obs_StructureL_2018_PACA_cle0aec13.pdf.

BAZZANO, M-M., MALLAIT, M., & MASSEL, C., (2020). « GIEE élaboration d'un itinéraire multi-performant pour la production de pivoines. Rapport d'activité 2018-2019-2020 ». *ASTREDHOR, Chambre d'Agriculture du Var, GIEE, PhilaFlor*. Consulté le 20/04/23. Disponible sur :

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=165639

BRGM, (2015). « Changement climatique en Aquitaine : quels impacts pour les risques naturels et comment s'y adapter ? ». *Bureau de recherches géologiques et minières*. Consulté le 12/04/23. Disponible sur :

<https://observatoire-risques-nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/sites/2/2018/08/ORRNA-Plaket-TousRisques-Page-HDv2.pdf>

CONSEIL, C., (2019). « Caractérisation et évolution du climat en Bretagne ». *CRPF Bretagne-Pays de la Loire*, 17 pages. Consulté le 11/04/23. Disponible sur :

<https://outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2020/03/2019-CRPF-Bretagne-Pays-de-la-Loire-Caracte%CC%81risation-et-e%CC%81volution-du-climat-en-Bretagne.pdf>

CONSEIL, C., (2019). « Caractérisation et évolution du climat en Pays de la Loire ». *CRPF Bretagne-Pays de la Loire*, 17 pages. Consulté le 12/04/23. Disponible sur :

https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/sites/bretagne-paysdelaloire/files/2022-01/syn_meteo_pdl_partie_1.pdf

CONSEIL, C., (2019). « Etude de l'évolution du climat en Pays de la Loire et de son impact sur la forêt régionale ». *CRPF Bretagne-Pays de la Loire*. Consulté le 06/04/23. Disponible sur :

https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/sites/bretagne-paysdelaloire/files/2022-01/rapport_mf_pdl_final_compressed_0.pdf

Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire. (2016). Station à Tulipe sauvage des Mortiers. Consulté le 26/04/2023. Disponible sur :

<https://cenpaysdelaloire.fr/sites-et-milieus-naturels/station-tulipe-sauvage-des-mortiers>

CURMI, P., DURAND, P., GASCUEL-ODOUX, C., MEROT, P., WALTER, C., TAHA, A., (1998). « Nutrient Cycling in Agroecosystems ». *Nutrient Cycling in Agroecosystems* 50, n° 1/3 : 127-42. Consulté le 11/04/23. Disponible sur : <https://doi.org/10.1023/A:1009775825427>

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE, (2010). « Filières de production, Fleurs et Horticulture - Regards et Perspectives, L'Aquitaine agricole en 2010 ». *Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt*. Consulté le 07/04/23. Disponible sur :

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Regards_fleurs_42-43_cle016f5b.pdf



IFN, (2000). « Inventaire Forestier National : Département du Var - Résultats du troisième inventaire forestier (1999) ». *Inventaire Forestier National*, Nogent-sur-Vernisson, 167 pages. Consulté le 05/04/23. Disponible sur :

https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/PubDep/83-var/ifn_83_3_var_1999.pdf

JAMAGNE, M., EIMBERCK, M., DESBOURDES, S., (2011). « Grands paysages pédologiques de France ». *Collection Synthèses*. Versailles: Éditions Quae, 535 pages. Consulté le 05/04/23.

LAURENT, E., DOUARD, S., LEMERCIER, B., BERTHIER, L., HARDEGEN, M., (2017). « Les principaux types de sols du PNR d'Armorique et leurs relations avec la végétation ». *Conservatoire Botanique National de Brest*. Consulté le 11 avril 2023. Disponible sur :

https://www.cbnbrest.fr/pmb_pdf/CBNB_Laurent_2017_bis_65834.pdf

MANCRET-TAYLOR, V., BARAZZA, I., GIRARD, L., CHARLES, A., (2015). « Les sols, ressource méconnue : Les enjeux en Île-de-France ». *Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France*, Note Rapide n°707, 6 pages. Consulté le 07/04/23. Disponible sur :

https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1221/NR_707-web.pdf

MESSANT, A., CHAFCHAFI, A., JALABERT, S., LAGACHERIE, P., LEMERCIER, B., MOULIN, J., MURE, J-P., NORAZ, A., LAROCHE, B., SAUTER, J., (2019). « Pédologie Les sols dominants en France métropolitaine Descriptions des grandes familles de sols ». *GisSol, Sols & Territoires*. Consulté le 11/04/23. Disponible sur :

https://www.gissol.fr/fiches_geoportail/fiches_descriptives_ger.pdf

Mevel, A., Cohen, P., & Liger, D. (1996). L'alstroemère. Monographie (p. 159). I.F.H.P. Consulté le 26/04/2023

Mevel, A., Cohen, P., & Liger, D. (1995). La tulipe. Monographie (p. 159). I.F.H.P. Consulté le 26/04/2023

Ministry of Higher Education. Cuba, & National Institute of Agricultural Sciences.(2015). Cultivation of the Dahlia. 36(1), 103-110. Consulté le 26/04/23. Disponible sur :

<https://www.haifa-group.com/sites/default/files/article/Cultivation%20of%20the%20Dahlia.pdf>

OEB, (2011). « L'environnement en Bretagne, carte et chiffres clés ». *L'Observatoire de l'Environnement en Bretagne*. Consulté le 04/04/23. Disponible sur :

https://bretagne-environnement.fr/sites/default/files/gestion_13.pdf

OEB, (2020). « La matière organique dans les sols cultivés en Bretagne ». *Observatoire de l'Environnement en Bretagne*. Consulté le 11/04/23. Disponible sur :

https://bretagne-environnement.fr/sites/default/files/donnees/carte_matiere_organique_sols_gis_sol_bretagne.pdf

Savelli, E., (2020). « La douceur du climat breton n'est qu'apparente ». *Observatoire de l'Environnement en Bretagne*. Consulté le 11/04/23. Disponible sur :

https://bretagne-environnement.fr/sites/default/files/donnees/carte_matiere_organique_sols_gis_sol_bretagne.pdf



Scheepen, J. van. (1996). Classified list and international register of tulip names. Royal General Bulbgrowers' Association, KAVB. Consulté le 26/04/2023. Disponible sur : <https://assets.kavb.nl/docs/1e9b947e-78b7-4511-9d18-5785b6077d54.pdf>

The Royal Horticultural Society. (2019). INTERNATIONAL DAHLIA REGISTER (1969) : Twenty - eighth supplement. RHS MEDIA. Consulté le 26/04/2023. Disponible sur : <https://www.rhs.org.uk/plants/pdfs/plant-register-supplements/dahlias/dahlia-28th-supplement-5-11-19-v2-pdf.pdf>

TZORTZIS, I., MASSE, S., MICHELET, B., (2022). « Mémento 2021 : Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Agreste - DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur. Consulté le 06/04/23. Disponible sur : https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/memento_2021_paca.pdf

Sitographie

CAUDRON, A., (2018). « Visiter la Nouvelle-Aquitaine - Climat et Géographie. Réseau Nouvelle-Aquitaine ». *Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine*. Consulté le 05/04/23. Disponible sur : <https://www.nouvelle-aquitaine-tourisme.com/fr/infos-pratiques/climat-et-geographie>

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION IDF, (2022). « L'Agriculture francilienne - Chiffres clés ». *Chambre d'agriculture de région Île-de-France*. Consulté le 06/04/23. Disponible sur : <https://idf.chambre-agriculture.fr/la-chambre/lagriculture-francilienne/chiffres-cles/>

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE, (2022). « Se préparer aux impacts du changement climatique ». *DREAL Nouvelle-Aquitaine*. Consulté le 07/04/23. Disponible sur : <https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/se-preparer-aux-impacts-du-changement-climatique-a14034.html>

GIP BRETAGNE ENVIRONNEMENT, (2015). « Inventaire des sols ». *Sols de Bretagne*. Consulté le 05/04/23. Disponible sur : <https://sols-de-bretagne.fr/inventaire-et-cartographie-sols/inventaire-des-sols.html>

GROUPE MERCURE, (2019). « Nouvelle-Aquitaine - Climat ». *Groupe Mercure*. Consulté le 07/04/23. Disponible sur : <https://www.groupe-mercure.fr/regions/nouvelle-aquitaine/climat.html>

GROUPE MERCURE, (2019). « Provence-Alpes-Côte d'Azur ». *Groupe Mercure*. Consulté le 03/04/23. Disponible sur : <https://www.groupe-mercure.fr/regions/provence-alpes-cote-d-azur/climat.html>

IGN, (2020). « Carte des sols ». *Géoportail*. Consulté le 05/03/23. Disponible sur : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

LINTERNAUTE, (2023). « Climat de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022 ». *Linternaute*. Consulté le 04/04/23. Disponible sur : <https://www.linternaute.com/voyage/climat/provence-alpes-cote-d-azur/region-93>

LINTERNAUTE, (2023). « Climat du Var en 2022 ». *Linternaute*. Consulté le 04/04/23. Disponible sur : <https://www.linternaute.com/voyage/climat/var/departement-83>



LINTERNAUTE, (2023). « Climat Nouvelle-Aquitaine en 2022 ». *Linternaute*. Consulté le 04/04/23.
Disponible sur : <https://www.linternaute.com/voyage/climat/nouvelle-aquitaine/region-75>

LINTERNAUTE, (2023). « Climat Pays de la Loire en 2022 ». *Linternaute*. Consulté le 04/04/23.
Disponible sur : <https://www.linternaute.com/voyage/climat/pays-de-la-loire/region-52>

LINTERNAUTE, (2023). « Climat Île-de-France en 2022 ». *Linternaute*. Consulté le 04/04/23.
Disponible sur : <https://www.linternaute.com/voyage/climat/île-de-France/region-11>

MÉTÉO-CONTACT, (2015). « La France et son climat ». *Météo-Contact*. Consulté le 06/04/23.
Disponible sur : <https://www.meteocontact.fr/climatologie/france/la-france-et-son-climat>

OEB, (2020). « La douceur du climat breton n'est qu'apparente ». *Observatoire de l'Environnement en Bretagne*. Consulté le 05/04/23. Disponible sur :
<https://bretagne-environnement.fr/climat-changement-climatique-bretagne-article>

Annexe 1 : Types de sols

Types de sols

Brunisol : Ce sont des sols avec des horizons relativement peu différenciés et donc une couleur et une texture très proches. Ils sont moyennement épais à épais avec une épaisseur supérieure à 35 cm. Ce sont des sols non calcaires, caractérisés par un horizon intermédiaire de structure nette avec des agrégats ou mottes (Messant et al., 2019). Ce sont des sols évolués avec une texture principalement limoneuse, une faible présence d'éléments grossiers et une acidité modérée. Ce sont des sols riches et structurés, très utilisés en agriculture. Ils sont riches en éléments nutritifs qui sont facilement disponibles pour les plantes. Ils sont légers, faciles à travailler et se réchauffent rapidement (Laurent et al., 2017).



Photo d'un Brunisol (Messant et al., 2019)



Photo d'un Calcisol (Messant et al., 2019)

Calcisol : Ce sol est moyennement épais à épais, soit plus de 35 cm d'épaisseur. Il est issu d'une roche mère calcaire, riche en carbonates de calcium ; le pH y est donc basique. Le sol est très souvent argileux avec une présence plus ou moins importante de cailloux, ce qui le rend plus ou moins asséchant et souvent perméable. Il se différencie des calcisols par leur richesse en carbonates (Messant et al., 2019).

Ce type de sol est généralement présent dans les zones forestières. Il présente un intérêt agronomique relatif. Ce sont des sols fertiles mais le pH basique est peu adapté aux cultures. Cependant, il existe certaines espèces adaptées aux sols basiques (Massenet, 2013).

Types de sols

Fersialsol : Ces sols sont caractérisés par une couleur rougeâtre. Ils apparaissent sous les climats tropicaux et méditerranéens. Leur couleur provient de la présence de cristaux de fer apparus lors de leur formation. La présence de ces cristaux est due au phénomène d'érosion lié à des périodes de fortes précipitations et à des températures élevées. Le premier horizon est généralement riche en argile et très bien structuré, il est caractérisé par une bonne capacité d'échange cationique et de rétention en eau (Messant et al., 2019). Ce type de sol présente un bon intérêt agronomique si le taux de fer n'est pas tel qu'il représente un risque de toxicité pour la culture.



Photo d'un Fersialsol (Messant et al., 2019).



Photo d'un Fluviosol (Messant et al., 2019).

Fluviosol : Ce type de sol est issu d'alluvions, matériaux déposés par un cours d'eau. Il est composé de matériaux fins (argiles, limons, sables) pouvant contenir des éléments plus ou moins grossiers (galets, cailloux, blocs). Situé dans le lit du cours d'eau, il est généralement inondable en période hivernale et présente une nappe alluviale. Par la présence des alluvions renouvelés chaque année, ces sols sont très propice à une agriculture sur la période estivale, étant donné qu'ils sont très fertiles (Messant et al., 2019).

Types de sols

Lithosol : Ces sols sont très peu différenciés et très peu épais - moins de 10 cm de profondeur. Ils sont constitués uniquement de roche mère (granite, calcaire, schiste, etc.). Ils ne présentent donc a priori pas d'intérêt agronomique. (Messant et al., 2019)



Photo d'un Lithosol (Messant et al., 2019).

Luvisol : Ce sont des sols épais (> à 50 cm) et caractérisés par un important processus de lessivage des particules d'argiles et de fer. Le lessivage se fait verticalement ; les particules déplacées s'accumulent ainsi en profondeur. Ce mécanisme a pour conséquence une différenciation de morphologie et de fonction très nette entre les horizons de surface et les horizons en profondeur (Messant et al., 2019).

Ils sont intéressants pour l'agriculture de par leur fertilité, leur profondeur, l'absence d'éléments grossiers et leur réserve utile élevée. Cependant, il est possible d'observer en hiver une saturation en eau dans les horizons supérieurs. Ils peuvent également présenter un risque de battance (Curmi et al., 1998).

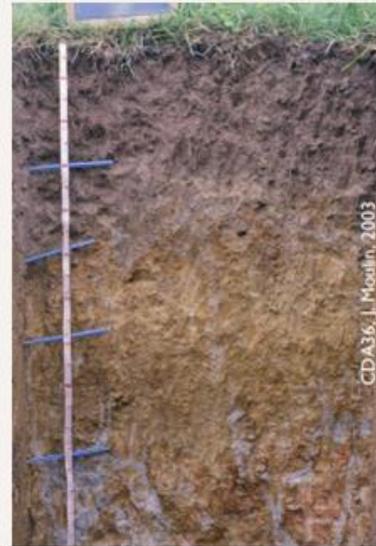


Photo d'un Luvisol (Messant et al., 2019)



Photo d'un Rendosol (Messant et al., 2019)

Rendosol : Ils sont caractérisés par une faible profondeur, inférieure à 35 cm, située sur une roche mère calcaire riche en carbonate de calcium. Le pH y est donc basique. Le sol est généralement argileux, avec la présence de nombreux cailloux (Messant et al., 2019). Ceci lui confère une propriété drainante très importante. D'un point de vue agronomique, ce sol est difficile à travailler et sa réserve en eau est souvent insuffisante lors des périodes sèches (Massenet, 2013).

Types de sols

Rankosol : Ce sont des sols relativement fins, avec moins de 30 cm de profondeur. Ils sont peu différenciés et peu développés car proches de la roche mère non calcaire. Ces sols sont plutôt acides, et présentent des éléments grossiers (graviers, pierres, ...), issus de la fragmentation ou altération de la roche sous-jacente. Ils sont équivalents au Rendosol, et diffèrent uniquement par la nature de la roche mère (Messant et al., 2019).

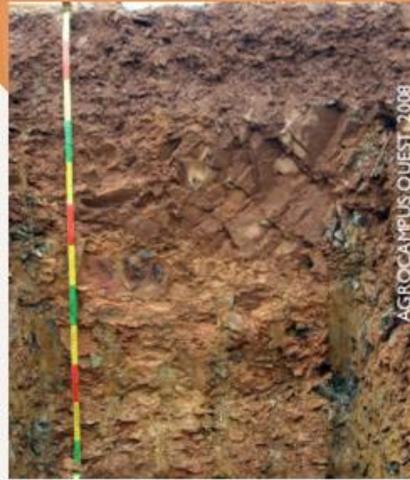


Photo d'un Rankosol (Messant et al., 2019)

Podzosol : Ce sont des sols qui se développent à partir de roches pauvres en cations (sables ou grès) dans des régions au climat humide. Ils montrent une migration des constituants organo-métalliques de fer ou d'aluminium avec une accumulation de ces éléments dans les horizons sous-jacents. Ils ont un pH acide et sont très peu fertiles. Les horizons de podzol sont très différenciés et caractéristiques, avec une couche blanchâtre surmontant un horizon noir orangé (Messant et al., 2019).



Photo d'un Podzosol (Messant et al., 2019)

Photo d'un Alocrisol (Messant et al., 2019)



Alocrisol : Ce sont des sols moyennement épais à épais (>35 cm d'épaisseur) qui sont acides à très acides. Ils sont riches en aluminium assimilables et donc néfastes pour la nutrition des plantes. C'est un sol typiquement forestier (Messant et al., 2019).





Bibliographie

Types de sols

CURMI, P., DURAND, P., GASCUEL-ODOUX, C., MEROT, P., WALTER, C., TAHA, A., (1998). « Hydromorphic soils, hydrology and water quality: spatial distribution and functional modelling at different scales ». *Nutrient Cycling in Agroecosystems*, 50(1/3), 127-142. Consulté le 13/04/23. Disponible sur : <https://doi.org/10.1023/A:1009775825427>

LAURENT, E., DOUARD, S., LEMERCIER, B., BERTHIER, L., HARDEGEN, M., (2017). « Les principaux types de sols du PNR d'Armorique et leurs relations avec la végétation (p. 110) ». Conservatoire Botanique National de Brest. Consulté le 13/04/23. Disponible sur : https://www.cbnbrest.fr/pmb_pdf/CBNB_Laurent_2017_bis_65834.pdf

MASSENET, J.-Y., (2013). « Cours pédologie, chapitre 6: Typologie des sols. » Référentiel pédologique. Consulté le 13/04/23. Disponible sur : <http://jymassenet-foret.fr/cours/pedologie/Typologie%20des%20sols.pdf>

MESSANT, A., CHAFCHAFI, A., JALABERT, S., LAGACHERIE, P., LEMERCIER, B., MOULIN, J., MURE, J.-P., NORAZ, A., LAROCHE, B., & SAUTER, J., (2019). « Pédologie - Les sols dominants en France métropolitaine - Descriptions des grandes familles de sols (p. 45) ». *GisSol, Sols & Territoires*. Consulté le 13/04/23. Disponible sur : https://www.gissol.fr/fiches_geoportail/fiches_descriptives_ger.pdf





Perception de la filière fleurs et feuillages coupés en France par ses différents acteurs : Analyse qualitative sur la base d'entretiens

Après avoir réalisé cette analyse chiffrée de la production, il nous semblait intéressant de la compléter par une analyse de la perception de la filière en général par ses différents acteurs. Durant deux semaines, nous avons mené des entretiens auprès de professionnels de la filière fleurs coupées dans le but de cerner leur perception de la filière. Ces entretiens ont été menés en présentiel ou par téléphone avec une grande diversité d'acteurs.

Les producteurs, une vision de la filière mitigée

Au cours de cette étude, nous avons pu réaliser des entretiens avec une typologie variée de producteurs allant de petites fermes florales, très diversifiées, aux plus gros producteurs français, avec une gamme réduite et des volumes importants de production.

Les opportunités pour le développement de la filière sont principalement basées sur l'engouement des consommateurs pour les productions locales, notamment depuis la crise du Covid-19. Les consommateurs sont, en effet, de plus en plus sensibles à la localité du produit, d'où le développement de ces types de marchés régionaux, voire des circuits courts. Le secteur de la fleur coupée n'y échappe pas, bien que cette tendance du local soit bien moins développée que pour les produits alimentaires et en léger déclin. Cette demande de fleurs locales vient des consommateurs mais aussi des fleuristes, notamment la nouvelle génération de fleuristes qui s'installe. Certains producteurs évoquent également le développement des nouveaux modes de communication grâce aux réseaux sociaux. Ils permettent de toucher une autre catégorie de public et de participer à la sensibilisation des consommateurs sur la provenance de leurs fleurs ou encore les étapes de la production ornementale pour en arriver aux fleurs coupées des fleuristes.

Également, ils notent le fait que le climat français métropolitain est propice à la production de fleurs coupées, ce qui est un vrai atout en vue du développement de la production sur ce territoire.

Nous observons un consensus entre les différents types de producteurs concernant le nombre de producteurs de fleurs coupées en France : ils ne sont pas assez.

Selon les gros producteurs, il n'y a pas non plus assez de producteurs de grande ampleur et commercialisant de gros volumes. Bon nombre d'entre eux évoquent un besoin d'exploitations de tailles diverses pour que la filière fonctionne. Pour la reconstruction de cette dernière, les fermes florales sont tout autant nécessaires que les grandes exploitations. De plus, les plus grands producteurs déplorent une trop grande opposition entre petits floriculteurs diversifiés et gros floriculteurs spécialisés. Or, les grands producteurs défendent la nécessité d'une présence et d'une cohabitation entre toutes les typologies de productions en France.

Cet avis n'est pas forcément partagé par tous les producteurs. En effet, certains considèrent qu'il serait intéressant de favoriser l'installation de fermes florales très diversifiées sans



obligatoirement faire de gros volumes. Ainsi, il faudrait plutôt sensibiliser les fleuristes sur le fait d'avoir moins de choix et moins de fleurs normées et calibrées. Les fleuristes doivent, selon les petits horticulteurs, s'adapter aux nouveaux modes de production, la vente directe (marché) ne suffit pas à faire vivre une filière et les petits producteurs. Il en découlerait également une nécessité de sensibiliser le consommateur à la saisonnalité des produits et à l'origine des fleurs, puisque la distribution s'adapte toujours aux demandes de la consommation.

D'autre part, les producteurs déplorent un manque d'aides et de références techniques, ainsi qu'une inadaptation des formations, ce qui freine l'installation de nouveaux exploitants et donc limite l'attractivité du métier. Le manque de main d'œuvre qualifiée est également un frein au développement de certaines entreprises.

De plus, une des grandes limites soulevées concerne la logistique. Il n'existe pas, en France, de grand réseau logistique comme nous pouvons l'observer aux Pays-Bas. Nous pouvons cependant soulever que peu de producteurs interrogés s'appuient sur les grossistes dont le rôle est de constituer ce maillon intermédiaire entre les producteurs et les distributeurs.

Enfin, selon certains producteurs, il y a un manque de structuration de la filière. Il y a "un écosystème manquant" pour sa construction : sur le territoire et au sein des bassins de production, les producteurs sont plutôt dispersés.

Des distributeurs avec un avis tranché, peu tournés vers la production française

Pour compléter notre étude, nous avons également interrogé des distributeurs : fleuristes, jardineries, grossistes et grande distribution constituent notre échantillon de distribution.

Il est tout d'abord intéressant de regarder la part de fleurs coupées françaises vendues pour ces différents distributeurs (Figure 62). Nous nous sommes concentrés sur la part de leur chiffre d'affaires (CA) en fleurs coupées françaises sur leur CA total de fleurs coupées. Comme certains vendent également d'autres produits : autres types de végétaux, objets décoratifs, outils, etc.

Pour ce qui est de la grande distribution, nous n'avons pu contacter qu'un seul groupe, nous avons donc choisi de ne pas faire de statistique avec cette unique donnée.

Nous pouvons observer que les grossistes interrogés se fournissent très peu en fleurs françaises contrairement aux fleuristes qui semblent y être davantage sensibilisés. Cela peut expliquer le fait que les producteurs se tournent peu vers les grossistes pour la commercialisation de leurs fleurs. Cette constatation est cependant à nuancer avec les résultats de l'étude des chiffres clefs des grossistes de VALHOR qui indique que la profession est sensible à la production française (VALHOR, 2019).

Les perceptions de la filière peuvent ainsi varier en fonction du type de distributeur.

Pour cette raison, nous allons les détailler séparément dans la suite de ce développement.

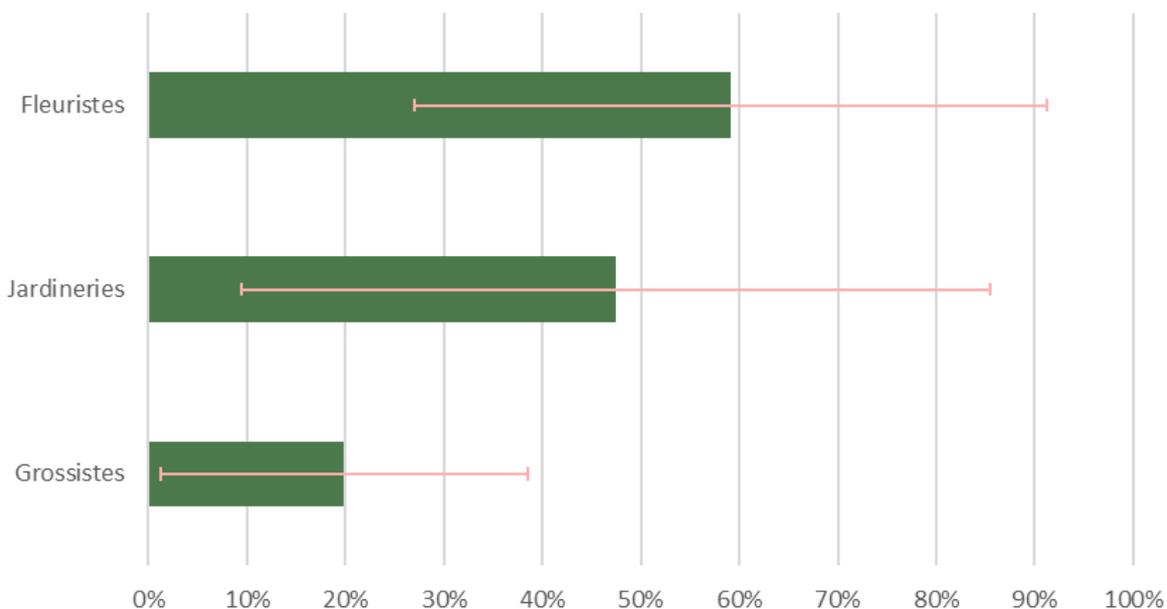


Figure 62 : Pourcentage moyen du CA annuel pour les fleurs coupées françaises pour les différents distributeurs interrogés

★ Fleuristes

Concernant les fleuristes, leur perception de la filière diffère, comme pour les producteurs, en fonction de leur typologie. Ceux installés récemment s'inscrivent dans une nouvelle génération, plus sensibilisée, avec une volonté de s'engager sur la commercialisation de la fleur française. Selon eux, il serait plus intéressant d'avoir plus de petits producteurs locaux très diversifiés pour avoir une gamme large de produits locaux à vendre. Ils rejoignent cependant les producteurs sur le fait qu'il n'y a pas assez de producteurs de fleurs coupées en France et que cette volonté est limitée par le manque de logistique. Pour eux, la notion de sensibilisation des consommateurs est également importante : il faut faire prendre conscience aux clients de la saisonnalité des produits, de leur provenance et il faut les habituer à se passer de certaines espèces.

Tout comme pour la production, ils relèvent également une inadaptation des formations.

Les grandes chaînes de fleuristes semblent moins sensibilisées à l'approvisionnement en fleurs françaises. En effet, ceux-ci se fournissent principalement à l'aide de plateformes d'achat dont les produits proviennent ou transitent aux Pays-Bas. Les critères « prix » et « volume disponible » sont généralement priorisés par rapport à l'origine des produits.

Nous observons une différence de clientèle entre les fleuristes cités précédemment et les grandes chaînes. En effet, les premiers attirent une clientèle plus sensibilisée et prête à payer plus cher les fleurs que les seconds. Ceci explique le choix des critères d'achats respectifs.

La nouvelle génération de fleuristes, évoquée précédemment, attire peut-être une clientèle plus citadine, plus aisée et plus sensibilisée mais aussi plus sujette à la tendance du local. Nous retrouvons également une différence de clientèle entre ces fleuristes et ceux plus éloignés des grandes villes, avec une clientèle peut être moins sensibilisée à la provenance des fleurs. Les fleuristes font ainsi la remarque qu'il est sans doute plus difficile de mettre en



place une commercialisation de produits en grande majorité français dans ces boutiques qui touchent une clientèle habituée à avoir une gamme très variée et des prix moins élevés.

★ **Jardineries**

Pour ce qui est des jardineries, nous observons d'une part des jardineries dont l'ADN de marque est basé sur la localité et les produits français, et d'autre part, les autres jardineries qui se fournissent principalement aux Pays-Bas pour des raisons de simplicité et de prix. Pour les premières, le critère principal d'achat est la localité, avant le prix. Elles préfèrent miser sur des fleurs en grande majorité françaises, en se contentant de l'offre présente sur le territoire plutôt que d'importer. Cependant, elles complètent un peu leurs offres avec des produits achetés aux Pays-Bas, notamment à l'automne et en hiver.

D'autres se fournissent à l'aide de plateformes d'achat ou de grossistes par simplicité logistique. Elles font également un peu de fleurs françaises, mais ce n'est pas leur critère principal d'achat.

Les différents types de jardineries s'accordent globalement sur leur perception de la filière. Il serait intéressant qu'il y ait plus de productions et de producteurs en France. Elles voient l'intérêt des consommateurs pour le local comme une opportunité pour la filière mais le coût des fleurs françaises reste une limite. Pour certains, le volume est également une limite, tout comme la diversité de la gamme ; les producteurs et la production française ne fournissent pas assez de gros volumes et qu'une gamme restreinte par rapport aux produits d'importation. Ils évoquent également les problèmes de logistique.

La nécessité d'avoir des typologies différentes de producteurs est aussi importante. En effet, il faut, selon les jardineries, des fermes florales car elles répondent à une certaine demande de proximité, mais il faut également des plus gros producteurs qui peuvent fournir les centrales d'achat.

Enfin, la nécessité d'avoir une filière réellement construite est capitale, avec des métiers bien délimités : production, logistique, commerce.

★ **Grande distribution**

Même si la grande distribution a pour volonté d'intégrer plus de fleurs françaises à leur commercialisation, il y a en France trop peu d'offres, avec des volumes insuffisants et pour des prix relativement élevés. Cela reste moins cher et plus simple pour elle de se fournir aux Pays-Bas. De plus, la grande distribution note une baisse des achats de fleurs coupées depuis l'inflation.

★ **Grossistes**

La part du chiffre d'affaires pour les fleurs françaises chez les grossistes et cash interrogés est comprise entre 5% et 20% en général, ceux-ci se fournissant principalement aux Pays-Bas (production des Pays-Bas, du Kenya et de l'Equateur) puis en Italie. Certains grossistes essaient d'avoir une part plus importante de fleurs françaises mais il semble qu'ils soient peu.



Les grossistes se rejoignent globalement sur leur perception de la filière. Comme nous avons pu le voir, les producteurs et les fleuristes voient, dans le local, l'intérêt porté par une certaine clientèle et le fait qu'il y aura toujours des consommateurs de fleurs. Ce sont des opportunités pour la filière. La sensibilisation d'une plus grande part des consommateurs pourrait les amener à s'intéresser d'autant plus aux fleurs françaises. Cependant, comme évoqué précédemment, il n'y a pas assez de producteurs en France et pas assez de gros volumes fournis.

Les problèmes de réglementations et d'autorisations autour des produits phytosanitaires sont également mis en avant, en particulier par les coopératives. En effet, certains produits phytosanitaires sont interdits en France en fleurs coupées mais autorisés en Europe et à l'international ou bien encore autorisés en maraîchage en France mais pas en floriculture, ce qui crée une certaine concurrence déloyale pointée du doigt par les coopératives.

Pour certains grossistes, la mise en avant de la fleur locale et française est un effet de mode et une stratégie marketing encensés par les médias.

Enfin, les grossistes dépeignent une filière peu structurée et organisée avec un manque d'unicité. Ils parlent d'une filière "atomisée". Le manque de logistique est également décrié : peu de réseaux logistiques existent en France. Certains grossistes sont prêts à se fournir auprès de plusieurs petits producteurs à proximité mais sans regroupements de producteurs ou de réseau logistique, cela est compromis et très chronophage, notamment pour le transport des marchandises.

Conclusion

Pour conclure, les différents acteurs s'accordent à dire que l'engouement pour le local constitue une opportunité pour la filière. La sensibilisation et la pédagogie auprès des fleuristes et des consommateurs constituent des leviers pour développer cet engouement.

Cependant, les acteurs relèvent plusieurs grandes limites à la filière actuelle :

- Le manque de producteurs et le manque de volume
- Le manque de réseaux logistiques
- Le manque de structuration de la filière

SWOT

Le SWOT (Figure 63) permet de faire une synthèse de la perception de la filière fleurs et feuillages coupés française par ses différents acteurs.



Figure 63 : SWOT de la filière fleurs et feuillages coupés française actuelle



Conclusion

Au travers de ce document, nous avons pu nous apercevoir que la filière française des fleurs et feuillages coupés a décliné au cours du temps. Au fil des années, certaines productions, comme celles de la rose ont été délocalisées et la concurrence internationale a pénalisé la production française restante. Néanmoins, l'accroissement de la consommation locale faisant suite à la crise sanitaire a créé un regain d'intérêt chez les consommateurs, pour les fleurs françaises. Il pourrait alors être intéressant d'utiliser cette dynamique pour stimuler le développement de la filière fleurs coupées.

Dans ce cadre, notre état des lieux a mis en exergue des producteurs majoritairement âgés, issus à la fois du monde agricole mais aussi de reconversions professionnelles. De nouveaux producteurs s'installent néanmoins. C'est ainsi qu'un modèle de production, jusqu'ici à la marge, se développe depuis quelques années : celui des fermes florales. Il s'accompagne d'une envie de diversification des productions agricoles (par exemple, une production principalement maraîchère qui dédie une parcelle à la floriculture). Cela explique le fait que les exploitations de fleurs coupées soient généralement de petite taille (petites surfaces) et dégagent un CA peu conséquent (moins de 20 000 € par an). Cette proportion est largement supérieure à celle des grosses entreprises spécialisées, leaders sur le marché. La production française a donc changé de direction depuis plusieurs années. Cette dernière a vu sa production se diversifier et les types de marchés changer. C'est ainsi que la vente directe a pu se développer notamment sur les marchés de plein vent.

Au niveau national, la gamme de fleurs coupées est diversifiée mais deux genres se détachent : le dahlia et la pivoine. Cependant, cette gamme de production varie en fonction du bassin de production considéré et de la saisonnalité. En somme, cela peut s'expliquer par la diversité des conditions pédoclimatiques au sein de chaque région, en plus de l'historique de production des bassins. Nous avons pu remarquer que la région PACA est le principal bassin de production aujourd'hui en France, que ce soit en surface de production ou en CA dégagé. La SICA Marché aux fleurs d'Hyères est une plateforme importante pour la commercialisation de ces productions. C'est ce qui a permis le maintien de la filière dans le territoire varois notamment. Pour le reste de la France, la commercialisation est moins homogène et présente une logistique difficilement identifiable voire inexistante.

Cependant, d'autres régions, comme la Bretagne et les Pays de la Loire, se démarquent par leurs sols, très propices aux productions horticoles de pleine terre, auxquels s'ajoute un climat doux adapté à de la culture de plein air. Néanmoins, nous pouvons noter la forte présence de serres et tunnels chez les producteurs de fleurs coupées de ces régions afin de diversifier leur offre en étalant les cycles culturaux pour proposer des fleurs plus précoces. Ainsi, chaque grand bassin de production présente des avantages concernant le développement de la fleur coupée sur son territoire, que ce soit en termes de climat, de sol ou de dynamique d'installation (une hausse des installations en fleurs coupées autour de Laval a par exemple été constatée).

De manière générale, les différents acteurs de la filière s'accordent sur ces avantages. Ils voient également, dans le nouvel engouement pour le local, un potentiel de développement



de la filière fleurs coupées. A l'inverse, le manque de volume produit semble être perçu comme un frein par la globalité des acteurs. Cela s'explique en grande partie par un nombre de producteurs limité d'une part, mais aussi par des tailles d'exploitations qui restent relativement restreintes sur le territoire français. Pour certains, il est nécessaire que toutes les typologies de producteurs soient présentes sur le territoire. Néanmoins, les différents producteurs ne sont pas tous en accord sur ce sujet. Selon les petits floriculteurs, il serait plus intéressant de développer des structures de type ferme florale avec de petits volumes mais une grande diversité. Ce mouvement s'inscrit dans la pensée selon laquelle il n'est plus possible de continuer sur les anciens modèles de production basés sur de la monoculture en très gros volume.

Il y a donc une divergence de chemin de pensée entre les différents producteurs avec un manque de cohésion et d'unicité. Plus largement au sein de la filière, les différents acteurs observent un manque de construction et de structure de la filière.

Après avoir identifié les limites de la filière et les besoins des distributeurs, cette étude nous permet de proposer des fiches stratégiques à destination des producteurs pour répondre aux besoins des distributeurs.